

Bulletin Numismatique

Avril 2024

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 8 LES BOURSES
- 9 DÉPOSEZ AUPRÈS DE CGB SALONS AVRIL-MAI 2024
- 10 LES ÉVÈNEMENTS NUMISMATIQUES
AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE
- 11 NOUVELLES DE LA SÈNA
- 12-13 RÉSULTATS LIVE AUCTION MARS 2024
- 14-15 HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION AVRIL 2024
- 16-17 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION BILLETS AVRIL 2024
- 18-19 LE COIN DU LIBRAIRE, DATED COINS OF ANTIQUITY RELEASE 2
- 20-21 LE COIN DU LIBRAIRE,
THE ROMAN IMPERIAL COINAGE (RIC), VOLUME V. 4
- 22 MONETAE 34
- 23 SICINIUS ET COPONIUS ROULENT POUR POMPÉE
- 24-25 ANTIOCHUS VIII « AU NEZ CROCHU »
- 26 HALICARNASSE DU MAUSOLÉE À LA PÉRIODE HELLÉNISTIQUE
- 27 LUCIUS SCRIBONIUS LIBO :
DU PUTEAL AUX MARCHES DU POUVOIR !
- 28-29 CONSTANTIN II CÉSAR CENTENIONALIS CONSULAIRE
DE L’ATELIER DE TRÈVES INÉDIT !
- 30 UN STATÈRE ÉLUSATES À L’ÉPREUVE DU CMC 3
- 31 QUI SONT LES AULERQUES DIABLINTES
À PROPOS DE DEUX STATÈRES D’ARGENT À LA SITULE
- 32-33 LA CRÉATION DE L’ANTONINIEN SOUS CARACALLA
- 34-35 SIMPULUM ET PALLADIUM SUR UN SESTERCE DE LUCILLE
- 36-37 EN BOUTIQUE CE MOIS D’AVRIL :
AUREUS DE GORDIEN POUR L’ÉTERNITÉ
- 38-39 ANNIVERSAIRE ! 21 AVRIL 248
- 40 PROBUS : BUSTE B4, LE GRAND OUBLIÉ DU R.I.C.
- 41 MONNAIES CELTIQUES : ANTHROPOMORPHE
ET ANDROCÉPHALE, DU PAREIL AU MÊME ?
- 42-44 UN BLANC À LA COURONNE DE CHARLES VIII
INÉDIT FRAPPÉ À AIX-EN-PROVENCE
- 46-47 DEUX EXEMPLAIRES VARIÉS DE LA PIÈCE DE 4 SOLS
DE CHÂTEAU-REGNAULT AU MILLÈSIME 1617
- 48-51 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 52-53 COMMENT VA SE PASSER LA VENTE DE VOTRE COLLECTION ?
- 54 UNE NOUVELLE DIRECTRICE
AU CABINET DES MÉDAILLES DE LA BNF
- 54 L’OR EST GRAVE
- 55 INSERT COIN : LA FRANCE DES JEUX À PIÈCES
À LA MONNAIE DE PARIS
- 56-57 CATALOGUE MÉDAILLES 27
- 58 LES MAISONS CLOSÉS SONT DE RETOUR !
(ENFIN LEURS JETONS)
- 60 NEWS DE PCGS EUROPE
- 61 QUAND LES ARTISTES SIGNENT DES BILLETS DE BANQUE !
- 62 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Les prix de l’or ont grimpé à des niveaux jamais vus auparavant, avec un lingot qui a récemment dépassé les 67 500€ et la pièce de Napoléon qui s’échange désormais pour plus de 390€. Cette hausse spectaculaire est directement liée à l’intensification des tensions géopolitiques mondiales, aux craintes croissantes d’une crise de la dette et aux signes de plus en plus évidents de la déglobalisation. Les banques centrales du monde entier augmentent leurs réserves d’or, témoignant ainsi de leur confiance en la relique barbare...

Dans ce contexte, vous êtes nombreux à prendre conscience de l’importance de diversifier et de protéger vos actifs, en vous tournant vers l’or physique.

Il est important de rappeler que l’investissement dans l’or métal devrait être envisagé comme une stratégie de diversification et de préservation de la valeur de votre patrimoine à long terme plutôt que comme une opportunité de gain rapide à court terme. La valeur des investissements peut augmenter ou diminuer, et vous pourriez ne pas récupérer tout votre investissement de départ. De plus, les résultats passés ne garantissent les performances à venir.

Avec une expertise de près de 40 ans dans le secteur des métaux précieux, CGB est là pour vous accompagner. Que vous soyez un collectionneur expérimenté ou un investisseur débutant souhaitant sécuriser votre patrimoine avec de l’or, je suis à votre entière disposition pour fournir des conseils sur mesure et vous assister dans la prise de décisions éclairées.

N’hésitez pas à me contacter à j.cornu@cgb.fr.

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

AD - Viviane BÉCLIN - Yves BLOT - Laurent BONNEAU - Marie BRILLANT - Christian CHARLET - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - DENIS COURTOIS - Adam DAMERON - Christophe DARRAS - Jean-Marc DESSAL - Philippe GANNE - Olivier GUYONNET - *Heritage* - Alice JUILLARD - Marielle LEBLANC - Alexis LECHAT - Olivier LIÉVIN - Laurent NESLY - Alexandre NICOLET - *PCGS Paris* - Max REGNIER - Paul SAMSON - Laurent SCHMITT - *la Sèna* - *Sixbid* - *Numisbids* - *the Portable Antiquities Scheme* - René WACK

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE PRIX RÉALISÉS
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !

HONG KONG



VENDU POUR
\$312.000



VENDU POUR
\$120.000



VENDU POUR
\$38.400



VENDU POUR
\$96.000



VENDU POUR
\$150.000



VENDU POUR
\$6.600



VENDU POUR
\$96.000

NEW YORK



VENDU POUR
\$60.000



VENDU POUR
\$49.200



VENDU POUR
\$96.000



VENDU POUR
\$10.800



VENDU POUR
\$19.200



Contact aux Pays-Bas :
Heritage Auctions Europe
Jacco Scheper : jaccos@ha.com
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31



www.ha.com DALLAS - USA

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 1 012 913 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES**À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

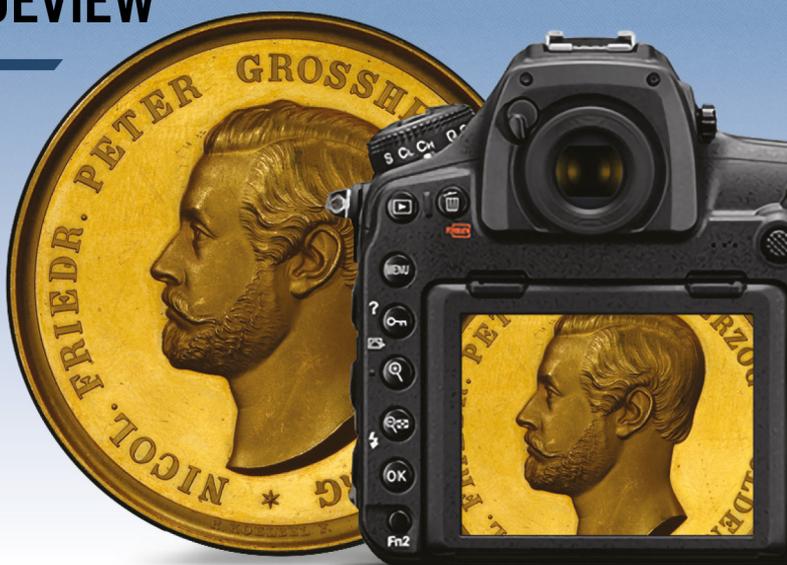
Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

cliquez ici



IL Y A DE NOMBREUSES RAISONS POUR CHOISIR PCGS TRUEVIEW

1. Obtenez des images de qualité professionnelle qui mettent en valeur votre collection.
2. Mettez en avant vos monnaies avec une définition incroyable sur le Set Registry de PCGS.
3. Utilisez PCGS TrueView pour vendre vos monnaies sur des sites web de confiance.
4. Transformez vos pièces en œuvres d'art.



info@PCGSEurope.com



+33(0)1 40 20 09 94

PCGSEurope.com/Contact

LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE / NOUS SUIVRE @PCGSEUROPE / ©2024 PROFESSIONAL COIN GRADING SERVICE / BRANCHE DE COLLECTORS UNIVERSE, INC.

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site www.Cgb.fr qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
Responsable de l'organisation des ventes - Monnaies modernes françaises - Jetons
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Viviane BÉCLIN
Département antiques
viviane@cgb.fr



Alice JUILLARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
clairand@cgb.fr



Marie COUTURE
Monnaies royales et médailles
marie.c@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département modernes françaises
benoit@cgb.fr



Maureen CHLOUS
Département modernes françaises
maureen@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde
et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde
et euros
pauline@cgb.fr



Jean-Marc DESSAL
Responsable du département billets
jm.dessal@cgb.fr



Eduard KOCHAROV
Département billets
eduard@cgb.fr



Fabienne RAMOS
Département billets - Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0
FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : Numisbids, Sixbid.



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme AcSearch.

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2024



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

<p>Internet Auction mai 2024 Date limite des dépôts : dimanche 07 avril 2024</p>	<p>Date de clôture : mardi 07 mai 2024 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction juin 2024 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 06 avril 2024</p>	<p>Date de clôture : mardi 04 juin 2024 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction juillet 2024 Date limite des dépôts : samedi 8 juin 2024</p>	<p>Date de clôture : mardi 09 juillet 2024 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction août 2024 Date limite des dépôts : samedi 20 juillet 2024</p>	<p>Date de clôture : mardi 20 août 2024 à partir de 14:00 (Paris)</p>

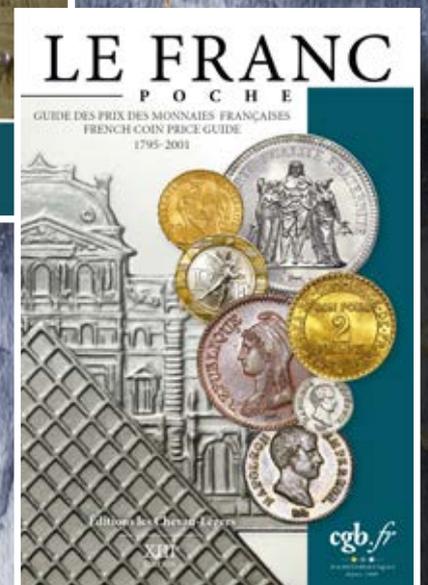
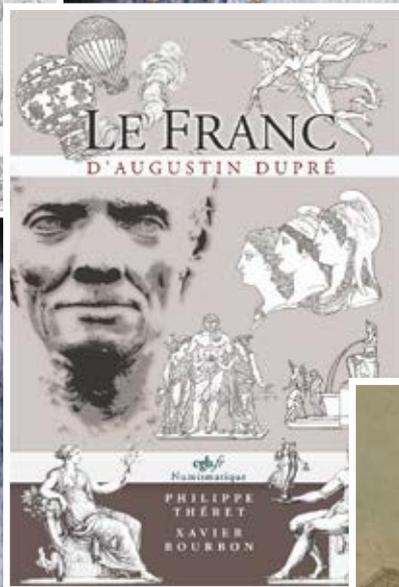
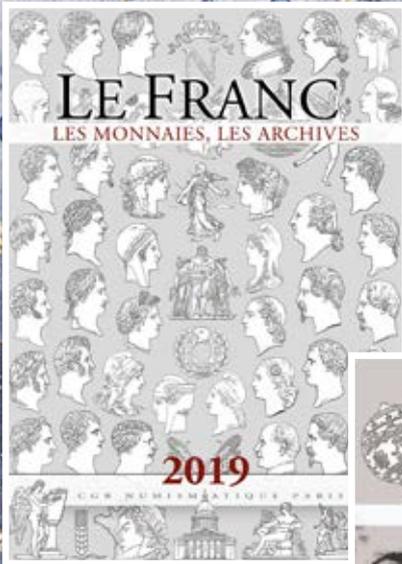


VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

<p>Internet Auction mai 2024 Date limite des dépôts : vendredi 29 mars 2024</p>	<p>Date de clôture : mardi 21 mai 2024 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction juillet 2024 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 05 avril 2024</p>	<p>Date de clôture : mardi 02 juillet 2024 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction septembre 2024 Date limite des dépôts : vendredi 28 juin 2024</p>	<p>Date de clôture : mardi 03 septembre 2024 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction octobre 2024 <i>(avec support de catalogue papier)</i> DÉPÔTS CLOTURÉS</p>	<p>Date de clôture : mardi 15 octobre 2024 à partir de 14:00 (Paris)</p>

RETROUVEZ L'HISTOIRE DU *FRANC*



à la vente
sur **Cgb.fr**

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

AVRIL

3 Paris (75) Réunion de la SENA, Monnaie de Paris, (19h-20h30) <https://www.sena.fr/> (voir programme)

6 Paris (75) Réunion de la SFN, 5^e Journée des jeunes chercheurs (14h à 17h) (<http://www.sfnnumismatique.org/actualites/seance-ordinaire-du-6-avril>) (voir programme)

9/11 Hong Kong (Ch) (N) HKINF, Hong Kong International Numismatic Fair, Holden Inn Golden Mile (info : info@hkinf.hk)

14 Montagny (69) (tc), CNR, Bourse multi-collections, salle le Trait d'Union, 8 rue du Baconnet (9h-17h ; entrée : 2€) (info : 06 69 72 91 57)

14 Birmingham (GB) (N), Midland Coin Fair, National Motorcycle Museum, Bickenhill (10h-15h30, entrée : 3£) (info : <https://www.coinfairs.co.uk/midland-coin-fair/>)

21 Annecy/ Meythet (74) (N), 48^e bourse aux monnaies, Salle le Météore, 27 route de Frangy 74960 Meythet (9h-16h) (info : secretaire.ans@yahoo.com)

21 Brioude (43) (tc), Salon des collectionneurs, salle polyvalente, route de Lamothe

21 Nucourt (95) (N+tc), Ex libri'is, 1^{re} Bourse numismatique et multi-collection, salle du foyer rural de Nucourt (9h-17h) (info : exlibrisnumis95@gmail.com)

21 Lana (I), 45 Lanaphil, Reiffensenhau (www.lanaphil.info)

21 Wuppertal (D) (N) Bourse Numismatique, Historische Stadthalle Wuppertal Grosser Saal, Johannisberg 40 (9h-13h) (info : thiel.wuppertal@web.de)

26/28 Condé-Sainte-Libiaire (77) (tc) Congrès Mondial des Collectionneurs de Paris 2024, château (entrée 26 : professionnel ; 27/8, 9h00-17h30) (info : contact@cmc-paris.com)

27/29 Tokyo (J) (N) TICC 2024, international Coin Convention, Royal Park Hotel (info : <https://www.jnda.or.jp/>)

28 Besançon/ Thize (25) (N), 43^e Bourse numismatique, salle des Fêtes, 17 rue de Champenâtre (9h-17h) (info : sndoubs@gmail.com)

28 Mondorf-les-bains (L) (N+Ph), Salon des collectionneurs, Casino 2000 (entrée : 3€ ; 9h-16h), (info : marco.valenti.1958@gmail.com)

29/30 Schaumburg IL (USA) (N), Central States Convention

DAINVILLE

(62 - Pas de Calais)

8 MAI

☺ De 9 h à 17 h ☺

BOURSE TOUTES COLLECTIONS**SALLE POLYVALENTE**

Allée du 8 mai

Organisée par le

CERCLE NUMISMATIQUE DAINVILLOIS
Avec le concours de la Municipalité**Renseignements et Inscriptions:**

☎ 03.21.22.43.30

PARKING - BUVETTE - RESTAURATION**delcampe**

La marketplace des collectionneurs





**GRANDE BOURSE
aux MONNAIES**

Achat - Vente - Expertises

Exposition
**Les essais monétaires
belges**

Organisé par le CERCLE NUMISMATIQUE LIEGEOIS

**Le 19 Mai 2024
de 8h30 à 14h00**

Boissons et petite restauration à l'intérieur

COLLÈGE ST SERVAIS - CENTRE 104, 400 Liège.
Entrée soit par la Rue Jonfosse, n°75, soit par la rue Trappé, 14.
Vaste parking gratuit dans la cour du Collège

Entrée visiteur : 2€ p.p.
Entrée gratuite pour les membres du C.N.L.
Cotisation annuelle au Cercle à partir de 15 €
Prix table : 10 €

RENGEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS
Cercle C.N.L. - Rue Neuve, 104 à 4000 Liège-Midi (Belgique) - Siège social
Tél. (répondant) : 0032 (0)4 341 19 14
E-mail : cnc.liege@numismatique.be
Location des tables et de la salle de 12h à 18h selon
disponibilité à réserver sur le compte bancaire
IBAN : BE31 0000 3088 4100 - BIC : BPOFB3
du Cercle Numismatique Liegeois

Éditeur responsable: Stéphane A. 108 rue J. Devalde 4000 Saint-Nicolas
SE PAS OTER SUIR LA VOIE PUBLIQUE

DÉPOSEZ AUPRÈS DE CGB SALONS AVRIL-MAI 2024

Nous aurons le plaisir de vous retrouver sur deux des plus importants salons internationaux de l'année en avril-mai 2024 : le MIF (International Money Fair) à Maastricht (Pays-Bas) et la 35^e édition du salon international de numismatique de Tokyo (Japon). Sans oublier les salons français de Besançon (28 avril 2024), Lyon (26 mai 2024), Sète (2 juin 2024) et Aix-Les-Bains (30 juin 2024).

35^e SALON INTERNATIONAL DE TOKYO DU 26 AU 28 AVRIL 2024

Didier Leluan en charge du développement Asie à CGB retrouvera nos clients japonais et asiatiques au salon international de Tokyo du 26 au 28 avril 2024. La convention est organisée par la Japan Numismatic Dealers Association en collaboration avec Taïsei Coins et se déroulera dans les salons du Royal Park Hotel de Tokyo.



N'hésitez pas à contacter l'équipe Cgb.fr à asia@cgb.fr pour toute information sur les salons numismatiques en Asie.

43^e BOURSE AUX MONNAIES DE BESANÇON DIMANCHE 28 AVRIL 2024



Vous retrouverez Arnaud Clairand sur le stand de CGB dimanche 28 avril 2024 lors de la 43^e édition de la bourse aux monnaies de Besançon. Le salon est organisée par la S.N.B (Société Numismatique du Doubs) et se déroule à la salle des Fêtes de Thise (15 rue de Champenâtre 25220). Nous aurons le plaisir de vous y présenter les deux derniers ouvrages publiés par notre maison d'édition (Les Cheveau-Légers) : *Monnaies royales françaises et de la Révolution 1610-1794* paru début septembre 2023 et *Le Franc Les Essais, Les Archives - Napoléon I^{er} (1803-1815)*. N'hésitez pas à réserver votre exemplaire du *Monnaies royales françaises et de la Révolution 1610-1794* ou à rapporter votre exemplaire pour obtenir une dédicace de l'auteur.

SALON PAPIER-MONNAIE DE MAASTRICHT / MIF PAPER MONEY FAIR (PAYS-BAS)

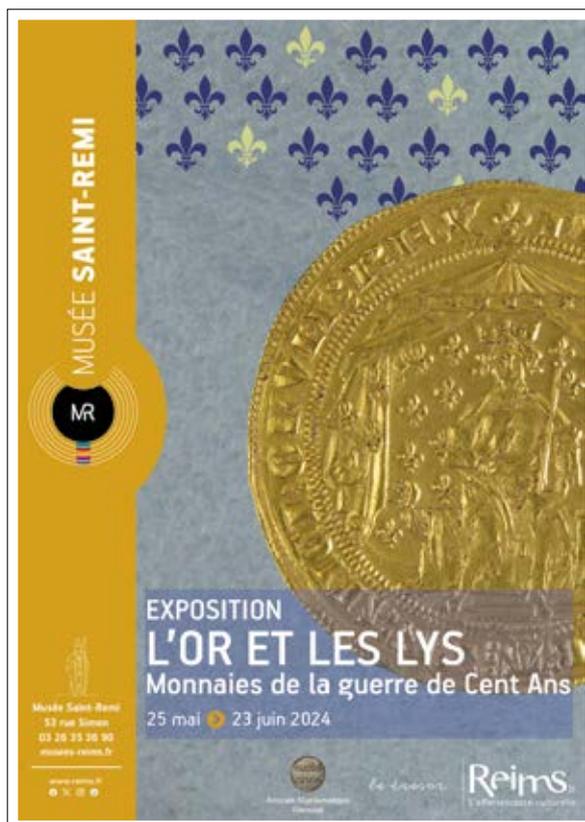
Le salon MIF constitue désormais un lieu de rendez-vous incontournable pour les collectionneurs et amateurs de billets.

Le MIF PAPER MONEY FAIR aura lieu du 3 au 5 mai 2024 au centre de congrès MECC à Maastricht, aux Pays-Bas. Comme l'année dernière, le PRE-SHOW du MIF destiné aux professionnels se déroulera du mardi 30 avril au jeudi 2 mai 2024.

Plus de 160 exposants sont d'ores et déjà annoncés ! Avec en prime une nouvelle semaine de grading sur site organisée par la société de tiers certification PMG.

Vous y retrouverez dans les allées et sur le stand de CGB Jean-Mars Dessal, Eduard Kocharov et Fabienne Ramos. La dernière édition de *la Cote des Billets de la Banque de France* tiendra une place de choix sur le stand de CGB !

Adresse du salon :
Exhibition & Congress Center MECC Maastricht
Forum 100
6229 GV Maastricht
Pays-Bas



LES ÉVÈNEMENTS NUMISMATIQUES AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE



26 avril 2024 / 28 avril 2024	35 ^e Tokyo International Coin Convention (TICC)	TOKYO Japon
03 mai 2024 / 05 mai 2024	MIF - Paper Money Fair - Maastricht	MAASTRICHT Pays-Bas
26 mai 2024	XXXVII ^e Bourse Numismatique de Lyon	LYON (69) France métropolitaine
02 juin 2024	45 ^e Bourse Multi-Collections de Sète	SÈTE France métropolitaine
30 juin 2024	XXXVII ^e Bourse aux Monnaies d'Aix-les-Bains	AIX-LES-BAINS (73) France métropolitaine
14 octobre 2024 / 16 octobre 2024	HKCS - Hong Kong	HONG KONG Hong-Kong



*Nous vous invitons à retrouver CGB
lors de ces événements numismatiques*

*Prenez rendez-vous dès à présent avec nous
pour convenir d'un dépôt éventuel
à l'adresse contact@cgb.fr*



**À compter du mois d'avril,
nos conférences auront lieu à 18 h 30 (au lieu de 19 h)**

La SÉNA vous invite à assister à la Monnaie de Paris (Salle pédagogique, Monnaie de Paris, 11 Quai de Conti, 75006 PARIS) en présentiel et en distanciel (*) le mercredi 3 avril à 18 h 30 à la conférence de M. Philippe Théret, co-auteur avec Xavier Bourbon de l'ouvrage sur le *Franc* d'Augustin Dupré, portant sur le sujet suivant :

**Les ouvrages de la série *Le Franc, les Essais, les Archives* :
une nouvelle manière d'aborder
la Numismatique française moderne**

L'objectif d'établir un recensement le plus complet possible des monnaies et essais modernes (période du Franc) a été le moteur de divers auteurs au cours des deux derniers siècles.

On peut citer parmi les plus reconnus : Conbrouse (1841), Dewamin (1889), Guilloteau (1942), Mazard (1965), Gaudoury (1989).

Hormis Dewamin qui avait collecté et reproduit tous les textes législatifs monétaires, aucun n'avait systématisé l'éclairage par les archives pour les monnaies et pour les essais.

Or pour les essais, leur raison d'être n'est pas toujours évidente à leur simple observation !

À la décharge de ces auteurs reconnus, les archives de la Monnaie de Paris n'étaient guère accessibles.

Cela n'est plus le cas depuis 1996 et la publication par la Monnaie de Paris des inventaires des fonds d'archives.

Il était donc grand temps de les exploiter de manière structurée et systématique.

Au-delà des archives « papier », il était essentiel, pour pouvoir réaliser un travail de qualité, d'accéder également aux archives « métalliques ».

Autrement dit étudier les monnaies résultantes des essais et ce notamment grâce aux grandes collections numismatiques nationales (BnF, Monnaie de Paris, musée Carnavalet, Banque de France, KBR...).

Parmi celles-ci la collection des outils monétaires du Musée monétaire de la Monnaie de Paris est une source quasi vierge de toute exploitation qui nous a révélé des informations essentielles.

Le terme « Essai » employé dans le domaine monétaire est très générique et englobe plusieurs notions différentes qu'il convenait de distinguer.

Ainsi nos différents ouvrages parcourent les différentes étapes du processus de fabrication monétaire pour mieux comprendre les différents essais que l'on peut rencontrer. Ces essais prenant tout leur sens grâce aux informations d'archives « papier » et « métalliques ».

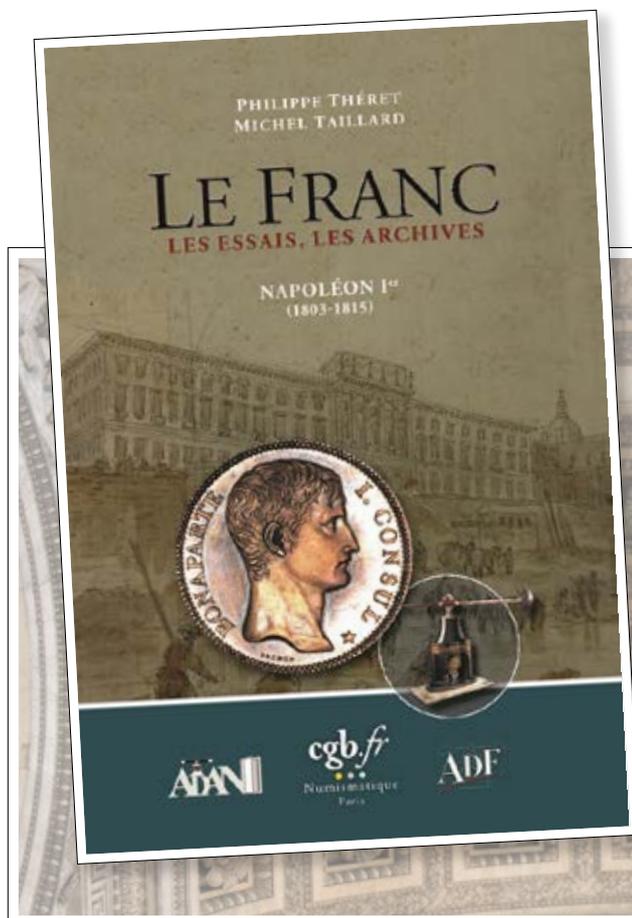
Dans cette conférence, nous aborderons ces différentes catégories d'essais que nous illustrerons avec des exemples concrets d'apports des archives.

Nous traiterons également du sujet délicat des reproductions, anciennes et récentes, qui « polluent » le marché numismatique.

Pour celles et ceux qui auront la possibilité de se rendre à la conférence, nous vous proposons d'assister ensuite au vernissage de l'exposition sur la médaille olympique qui aura lieu dans le Musée 11 Conti de la Monnaie de Paris.

La SÉNA

(*) afin d'obtenir les codes de connexion, merci d'adresser un courriel à : president@sena.fr ou secretaire@sena.fr



**LE FRANC LES ESSAIS,
LES ARCHIVES
NAPOLÉON I^{ER} (1803-1815)**

59€

RÉSULTATS LIVE AUCTION

Mars 2024

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur



BRY_890033

LOUIS D'OR AUX ÉCUS OVALES 1784 PARIS
6 136 €



FWO_890284

FLORIN D'OR DE GUILLAUME I^{ER} DE GUELDRE C. 1357-1361
7 552 €



FMD_889955

20 FRANCS OR CHARLES X
1828 NANTES F.520/9
13 570 €



BGR_874457

TRIHÉMISTATÈRE D'OR DE CARTHAGE
27 140 €



BFE_891892

LÉOPARD D'OR D'ÉDOUARD III
6 844 €



BRM_877279

AUREUS DE GALLIEN
5 074 €



BRY_887122

LOUIS D'OR AUX DEUX L COURONNÉES
1721 MONTPELLIER
4 956 €



FWO_877336

100 FILS ROI FAYÇAL II AH 1375 1955
7 080 €



FME_874528 ρ 50%

MÉDAILLE, MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE 1792
1 771 €

RÉSULTATS LIVE AUCTION

Mars 2024

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur



BRY_888982

LOUIS D'OR AUX ÉCUS OVALES,
TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU 1748 LILLE
4 838 €



BCA_884951

DENIER DE CHARLEMAGNE
3 540 €



FWO_880851

2 ESCUDOS PHILIPPE II N.D. SÉGOVIE
7 788 €



BRY_885483

LOUIS D'OR AU SOLEIL 1709 PARIS
5 428 €



BGR_891661

DRACHME D'OR DE SYRACUSE
11 565 €



BBY_879697

SOLIDUS DE CONSTANS II,
CONSTANTIN IV, HÉRACLIUS ET TIBÈRE
1 475 €



BMV_855522

TRIENS À LA CROIX ANCRÉE DE SOUESMES
2 714 €



FMD_895225

ESSAI DE 2 FRANCS NAPOLÉON IV 1874 BRUXELLES
VG.3761
2 383 €



BGA_879620

STATÈRE D'OR DES LEUQUES AU CHEVAL
RETOURNÉ, SÉRIE B, VARIÉTÉ AVEC ANNELET
8 850 €



BRY_880964

LION D'OR DE PHILIPPE VI 31/10/133
23 010 €



FME_891077 ρ 65%

PLAQUETTE, LES JEUNES AMOUREUX,
ALCESTE ET ADMETO DE THESSALIE, N°180
3 304 €

HIGHLIGHTS

INTERNET AUCTION

Avril 2024

cgb.fr
numismatique

Clôture le 9 avril 2024



FWO_895205

10 LEVA 1894 KORMOCZBANYA (KREMnitz)
PRIX DE DÉPART 300 € / ESTIMATION 600 €



BGR_893706

TÉTRADRACHME D'ENTELLA
PRIX DE DÉPART 600 € / ESTIMATION 1 000 €



FWO_905844

DINAR ALI BEN YOUSSEF AH 525 (1130) FÈS
PRIX DE DÉPART 850 € / ESTIMATION 1 300 €



BRM_895314

SCRIBONIA DENIER DE SCRIBONIA
PRIX DE DÉPART 1 100 € / ESTIMATION 1 800 €



FMD_885571

5 FRANCS HERCULE 1870 PARIS F.334/1
PRIX DE DÉPART 900 € / ESTIMATION 1 500 €



FWO_880861

2 ESCUDOS PHILIPPE II N.D. TOLÈDE
PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 2 000 €



BRY_909786

AGNEL D'OR CHARLES VI N.D. PARIS
PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 2 000 €



FEU_905688

BELLE ÉPREUVE 10 EURO PRINCESSE GRACE 2019 PESSAC
PRIX DE DÉPART 250 € / ESTIMATION 500 €



BRY_903769

ÉCU, PORTRAIT À LA MÈCHE LONGUE
1647 MONTPELLIER
PRIX DE DÉPART 800 € / ESTIMATION 1 300 €

HIGHLIGHTS

INTERNET AUCTION

Avril 2024

cgb.fr
numismatique

Clôture le 9 avril 2024



BRM_756355

DENIER D'HADRIEN

PRIX DE DÉPART 300 € / ESTIMATION 600 €



BGA_897364

HÉMISTATÈRE AUX SANGLIERS ET À L'ANNELET
PERLÉ POINTÉ DES AULERQUES EBUROVICES
PRIX DE DÉPART 600 € / ESTIMATION 1 200 €



FMD_892245

5 FRANCS NAPOLÉON EMPEREUR,
EMPIRE FRANÇAIS 1810 BAYONNE F.307/20
PRIX DE DÉPART 400 € / ESTIMATION 800 €



FME_885239

MÉDAILLE, MARIAGE DU DAUPHIN,
TRANSFORMÉE EN MÉDAILLE DE MARIAGE
PRIX DE DÉPART 100 € / ESTIMATION 200 €



BRY_887926

ECU AUX BRANCHES D'OLIVIER, TÊTE CEINTE
D'UN BANDEAU 1770 BAYONNE
PRIX DE DÉPART 350 € / ESTIMATION 700 €



FJT_907437

JETON CHAMBRE DES COMPTES DE BRETAGNE 1611
PRIX DE DÉPART 250 € / ESTIMATION 600 €



FME_896811 φ 60%

MÉDAILLE, NAVIGATION DE PLAISANCE,
YACHT-CLUB DE FRANCE 1884
PRIX DE DÉPART 100 € / ESTIMATION 200 €



FCO_600777 φ 30%

BOITE DE 3 ESSAIS DE 10, 20 ET 50 FRANCS AH
1371 1952 PARIS
PRIX DE DÉPART 125 € / ESTIMATION 250 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Avril 2024

cgb.fr
numismatique

Clôture le 16 avril 2024



Lot 508283

SPÉCIMEN 1000 DONG VIET NAM SUD 1975 P.34As

PRIX DE DÉPART 800 € / ESTIMATION 1 600 €



Lot 506715 **PMG 58**

10 CENTS MALAISE - STRAITS SETTLEMENTS

1919 P.06c

PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 2 000 €



Lot 505391

5 NF SUR 500 FRANCS VICTOR HUGO

1958 F.52.01

PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 2 000 €



Lot 500687 **PMG 64**

500 PIASTRES INDOCHINE FRANÇAISE 1939 P.057

PRIX DE DÉPART 800 € / ESTIMATION 1 600 €



Lot 505167

20 FRANCS NOIR 1875 F.09.02

PRIX DE DÉPART 3 000 € / ESTIMATION 5 000 €



Lot 500710 **PMG 64**

5000 FRANCS - 1000 ARIARY MADAGASCAR

1966 P.060A

PRIX DE DÉPART 700 € / ESTIMATION 1 400 €



Lot 506563 **PMG 50**

5000 FRANCS TUNISIE 1949 P.27

PRIX DE DÉPART 700 € / ESTIMATION 1 400 €



Lot 502454

50 LIVRES LIBAN 1939 P.030B

PRIX DE DÉPART 2 000 € / ESTIMATION 4 000 €



Lot 506539

500 NOUVEAUX FRANCS MOLIERE 1960 F.60.02

PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 1 500 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Avril 2024

cgb.fr
numismatique

Clôture le 16 avril 2024



Lot 507353

1000 DOLLARS ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

ATLANTA 1934 P.435A

PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 000 €



Lot 508520

50 FRANCS BELGIQUE 1908 P.063F

PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 000 €



Lot 507507

5 DOLLARS TRINIDAD ET TOBAGO

1939 PS.102A

PRIX DE DÉPART 1 150 € / ESTIMATION 2 000 €



Lot 502453

100 LIVRES SYRIE 1939 P.039D

PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 500 €



Lot 507231

PMG 58
PAPER MONEY GUARANTY

ÉPREUVE 100 FRANCS LA FORTUNE TYPE 1918

PRIX DE DÉPART 2 500 € / ESTIMATION 5 000 €



Lot 502451

100 LIVRES SYRIENNES LIBAN 1939 P.014B

PRIX DE DÉPART 6 000 € / ESTIMATION 12 000 €



Lot 508491

100 NOUVEAUX FRANCS ALGÉRIE 1961 P.121B

PRIX DE DÉPART 1 500 € / ESTIMATION 3 000 €



Lot 506537

5000 FRANCS FLAMENG 1918 F.43.01

PRIX DE DÉPART 5 000 € / ESTIMATION 8 500 €

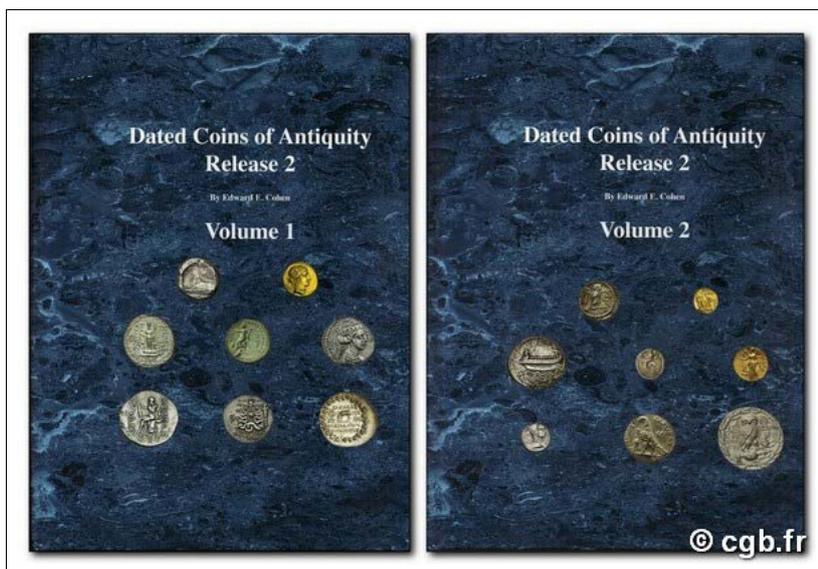


Lot 504201

DOUBLE PROJET À LA GOUCHE 5 ET 10 FRANCS
DE ROBERT POUGHÉON 1940 DOC.-

PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 500 €

LE COIN DU LIBRAIRE, DATED COINS OF ANTIQUITY RELEASE 2



Edward E. COHEN, *Dated Coins of Antiquity Release 2 (DCA 2)*, 2 volumes, Lancaster, London, The Hague, 2023, relié cartonné, 22 x 28,5 cm, 908 pages, nombreuses illus. couleur dans le texte, 1187 n°. Code : Ld 186 ; Prix : 195 €.

Nous avons rendu compte, dans les colonnes du *Bulletin Numismatique*, de la première édition de l'ouvrage d'Edward Cohen, en 2011, lors de sa parution (*BN* 101, février 2012 p. 12-13). Nous avons été surpris par sa démarche et sa méthode de classement. Douze années se sont écoulées depuis et l'ouvrage (DCA) est devenu un classique, voire un usuel et pas seulement cité par CNG, son éditeur. Depuis, l'auteur nous a aussi livré un second ouvrage consacré au monnayage daté de Tyr, publié en 2014 en deux volumes, dont la diffusion est restée limitée, mais celui-ci est disponible sur le site de CNG (https://cngcoins.com/photos/cng_links/dca-tyre-release_2.pdf). Attention, il faut télécharger séparément les deux volumes.

Cette nouvelle édition (DCA2) n'est pas seulement une refonte du premier titre, mais une version totalement révisée de l'ouvrage en intégrant toutes les données apparues sur le marché depuis la parution de la première édition. L'ouvrage est même parfois en avance puisqu'il intègre pour les rois Lagides de Ptolémée V à Cléopâtre VII (205-30 avant J.-C.) la numérotation de la seconde partie de l'ouvrage de C. Lorber, *Coins of the Ptolemaic Empire, Part II (3 vol.), Ptolemy V through Cleopatra VII*, New York, 2024 qui n'est pas encore paru à ce jour. L'ouvrage passe ainsi de 652 pages (DCA) à 908 pages (DCA2) et de ce fait se voit découpé en deux volumes. En revanche, comme nous l'indiquions en 2012, ne cherchez pas les monnaies romaines impériales, voire provinciales, en dehors de quelques excursus comme le monnayage de Tyr ou les monnaies de César frappées à l'occasion de son 52^e anniversaire. Si l'auteur effleure ces domaines, son étude porte principalement sinon exclusivement sur les monnaies grecques datées. Celles-ci se rencontrent plus particulièrement dans la partie orientale de la Méditerranée. Quant aux périodes abordées, elles portent plutôt sur les périodes classiques et hellénistiques.

Le classement comme nous allons le découvrir, bien que différent de la première édition, est toujours un peu déconcertant. Le catalogue, avec près de 1 200 types de monnaies frappées (1 187 exactement) dans tous les métaux (or, argent et bronze) et plus de 10 000 entrées pour les monnaies datées différentes, constitue un ensemble qui en fait une référence incontournable pour l'ensemble du monde grec, avec de nombreuses raretés et des monnaies complètement inédites faisant référence à la fois aux ouvrages de référence et aux catalogues de ventes les plus récents.

Pour un certain nombre de types, quand la numérotation débute avant J.-C. et qu'elle se perpétue après, l'auteur a intégré l'ensemble du monnayage comme pour celui de Tyr afin que la totalité du monnayage soit recensée.

Comme le fait remarquer E. Cohen, dans l'Antiquité plus de cinquante systèmes différents de datations ou d'ères ont pu être utilisés et constituent un véritable casse-tête pour les collectionneurs et parfois aussi les chercheurs. Ces systèmes varient d'une région à une autre, parfois d'une ville à une autre de la même région. Certaines cités peuvent avoir eu recours à plusieurs systèmes de datation différents au cours de l'histoire. La complexité peut être extrême, certaines ères ne sont pas forcément fixées précisément et peuvent connaître de légères distorsions.

Par rapport à la première édition en 2011, une cinquantaine de pages à la fin de l'ouvrage dans le chapitre 9 (DCA, p. 595-621) n'ont pas été reprises in extenso ou bien se sont trouvées intégrées dans le corps de l'ouvrage.

L'architecture de la nouvelle édition (DCA 2) s'articule autour de 21 chapitres d'inégale importance avec parfois des titres approximatifs et inappropriés. Le premier volume couvre les pages 1 à 426 et le volume 2 de 427 à 908. Dans chacun des volumes, en tête, vous trouverez, la table des matières non numérotée à marquer car vous aurez sans doute besoin de vous y référer, en particulier si vous utilisez l'ouvrage pour la première fois. Le premier volume comprend les monnayages de l'Europe du Nord et de l'Asie Centrale avec le royaume séleucide et les cités syriennes, le royaume parthe et les territoires qui en dépendent ainsi que l'Anatolie et l'Arménie. Quant au second volume, il est consacré à la Phénicie, aux îles de la Méditerranée, au sud du Levant, au royaume nabatéen, à l'Afrique et au royaume lagide, aux monnaies datées par le mois ainsi qu'aux monnaies non datées, mais utilisant l'alphabet grec alphanumérique.

Le premier volume débute par une introduction remaniée par rapport au volume 1 (p. 1-27) qu'il vous faudra lire si vous voulez tirer la quintessence de l'ouvrage. Vous découvrirez ainsi en les parcourant pourquoi dater les monnaies, ou la mesure du temps, les différents types de dates, la manière de les lire ainsi que les limites de ces classifications. J'invite le lecteur à se pencher plus particulièrement sur les pages 12-16

LE COIN DU LIBRAIRE, DATED COINS OF ANTIQUITY RELEASE 2

sur les différentes manières qu'avaient royaumes et cités de dater jusqu'au monnayage romain républicain, sans oublier les différentes ères comme la séleucide ou celle du Pont ou des cités phéniciennes hellénistiques. Aux pages 16 à 20, vous découvrirez les différents systèmes de notation grecs, phéniciens ou nabatéens. Une dernière partie de cette introduction à laquelle vous devrez vous référer est l'organisation du catalogue (p. 22-27) avec le guide pour les raretés (p. 24), la bibliographie de base sur laquelle repose une partie de la classification (p. 25-26) et enfin une courte liste de remerciements et l'adresse de l'auteur si vous trouvez des erreurs, des modifications et pourquoi pas, des inédits de type (peu probable) et de nouvelles dates non recensées.

Le chapitre 2 débute par l'Europe (p. 29-44) et commence par les monnaies les plus anciennes dans ce domaine avec la cité de Zancle (Messine) en Sicile au V^e siècle avant J.-C. entre 494 et 488, suivie par le monnayage de Samos, au moment où l'île entre dans l'orbite de la thalassocratie athénienne entre 454 et 439 avant J.-C. Le problème est que Samos est rattaché à l'Ionie et n'est pas en Europe (p. 29-32), pas plus qu'Aegae qui se trouve Cilicie (p. 33-35), Cremna en Pisidie (p. 36-38) ou Oinanda en Lycie (p. 39-40), cités toutes situées en Turquie aujourd'hui, mais en Asie Mineure dans l'Antiquité. Mais nous rencontrons aussi dans ce chapitre des monnaies datées pour Corone, Méssénie (p. 36) du roi Mosis en Thrace (p. 38-39) ou pour Thessalonique en Macédoine (p. 43-44), sans occulter les monnaies de la République Romaine pour Jules César et Marc Antoine (p. 41-43).

Le chapitre 3, très fourni, est réservé aux souverains séleucides entre Antiochus I^{er} et Antiochus XII (p. 45-164) recensés selon l'ère Séleucide qui débute en 312 avant J.-C. en Babylonie. Dans le chapitre 4, nous découvrons l'ensemble des cités syriennes comme Hierapolis-Bambyce (p. 165), Damas (p. 165-170), Antioche (p. 171-188), Apamée (p. 189-200), Laodicée/ Larissa (p. 201-214) où plusieurs ères se succèdent (locale, puis Césarienne et séleucide), Séleucie (p. 215-222). Cette dernière cité clôt cette partie avant de laisser la place pour le chapitre 5 aux souverains parthes (p. 223-274) dont certains tétradrachmes outre l'année de l'ère séleucide comportent aussi le mois. Le chapitre 6 est réservé aux monnayages d'Asie centrale sous influence perse (p. 275-292) comme les royaumes de Characène (p. 275-282) ou d'Elymaïde (p. 283-292). Avec le chapitre suivant, le septième débute un tour d'horizon basé sur l'Anatolie (p. 293-398) qui recouvre le monnayage royal et des cités de l'ensemble de la Turquie actuelle : Alabanda (p. 293-295) ; les tétradrachmes alexandrins des cités d'Aspendos (p. 298-300), de Magydos (p. 300), de Pergé (p. 301-303), de Phasélis (p. 303-304) et de Silyom (p. 304) ; d'Alexandrie de Troade (p. 305-306) ; d'Amastris et d'Amyntas (p. 307-308) ; d'Amisus (p. 308) ; d'Apamée Myreia (p. 308-310) ; du royaume de Galatie (p. 310) ; d'Anazarbos (p. 311-312) ; du royaume de Bithynie (p. 313-317) ; des cités de Bithynie comme Bithynion (p. 318-319), Myrieia (p. 319-320), Nicée (p. 321-322) et Nicomédie (p. 323-324) ; du royaume du Bosphore (p. 325-328) ; des rois de Cappadoce (p. 329-339) et des villes de Cappadoce comme Eusebeia (p. 339-342) ; la Galatie avec Isinda,

Camos, Cibyra et la Colchide (p. 343-350) ; des rois du Pont (p. 351-360). Dans ce chapitre nous découvrons aussi le monnayage cistophorique des rois Attalides et de la province romaine d'Asie (p. 361-390). Ensuite nous avons encore les monnaies de Sinope (p. 391-394) enfin de Soli-Pompeïopolis (p. 395) et de Termessos Major (p. 395-398). La première partie du livre se termine sur le huitième chapitre avec les monnaies d'Arménie (p. 399-414). Les dix dernières pages de ce volume I sont consacrées aux Index (alphabétique, p. 415-417 ; des peuples et monarques, p. 417-420 ; typologique, p. 420-425) qui constitue le neuvième chapitre.

Le volume II débute par le rappel de la table des matières non numérotée et le dixième chapitre qui est très court et ne concerne que le monnayage daté de Chypre (p. 431-432). Le chapitre suivant (11) est consacré aux monnayages datés de Phénicie et débute avec Aké-Ptolémaïs (p. 433-438) suivi par le très important monnayage daté d'Arados (p. 439-478), puis de Balaneia (p. 479-480), de Berytos (Beyrouth) (p. 482-483), de Botrys (p. 484), de Byblos (p. 484-485), de Chalkis (p. 486-494), de Démétrias (p. 495-496), de Dora (p. 497-502), de Gabala (p. 503-507) de Karne (p. 507-511), de Marathos (p. 512-521), d'Orthosia (p. 522-524), du très nombreux monnayage daté de Sidon (p. 525-578), de Simyra (p. 579-580), de Tripolis (p. 581-590). Mais la partie la plus importante de ce chapitre concerne bien entendu le monnayage de Tyr (p. 591-652). Le douzième chapitre s'ouvre sur le monnayage du sud du Levant avec les villes de : Gaba (p. 653), de Gadara (p. 653-656), de Gaza (p. 657-662), d'Hippus (p. 662), d'Iamneia (p. 663-664), des rois de Judée (p. 665-668), de Marisa (p. 669-670), de Nysa-Scythopolis (p. 671-672), de Samarie (p. 673-674). Un important chapitre, le treizième, est réservé aux Nabatéens et à leur royaume (p. 675-716). Le quatorzième chapitre est réservé aux monarques de la dynastie Lagide entre Ptolémée II Philadelphie à Cléopâtre VII Théa (p. 717-844) en incluant les monnaies datées pour Cléopâtre Séléne, l'épouse de Juba II, roi de Maurétanie. Le quinzième chapitre est consacré aux monnaies datées par le mois ; le monnayage de nouveau style d'Athènes (p. 845-846), celui de Mylasa (p. 847-850). Le dernier chapitre du catalogue concerne les monnaies non datées utilisant les nombres alphabétiques, en particulier avec le monnayage de Chersonesos (p. 851-852), celui de Ptolémée II Philadelphie pour Arsinoé II (p. 853-855) et celui des didrachmes romano-campaniens (p. 856-857).

Le chapitre 17 est constitué par la table de concordance entre le DCA 2 et le DCA (p. 859-865). Le chapitre 18 recense les 409 références bibliographiques et le suivant les 126 sources professionnelles utilisées (p. 889-891) (CGB a le numéro 17). Le vingtième chapitre est un index géographique des noms et des villes (p. 893-896) et l'ultime chapitre de l'ouvrage est la reprise de celui de la fin du premier volume (p. 897-907).

Cette nouvelle édition de l'ouvrage de E. Cohen va devenir incontournable comme l'ensemble des publications de CNG. Ne tardez pas trop pour vous le procurer et bonne lecture.

Laurent SCHMITT (ADR 007)

LE COIN DU LIBRAIRE, THE ROMAN IMPERIAL COINAGE (RIC), VOLUME V. 4

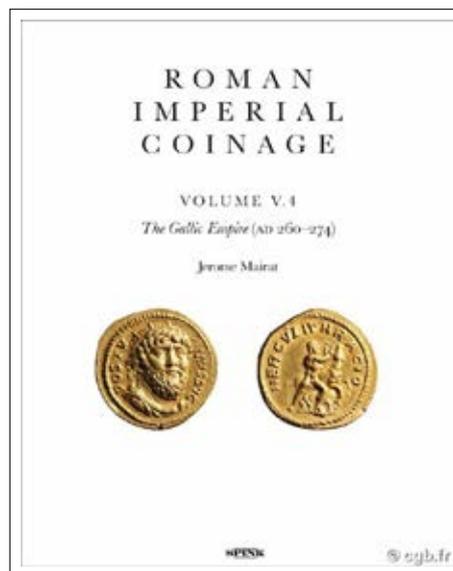
Jérôme MAIRAT, *The Gallic Empire (AD 260-274), The Roman Imperial Coinage (RIC), volume V. 4*, Spink, London, 2023 ; relié toilé avec jaquette, 22 x 28 cm, illus. nxb, XVII + 293 pages, 88 planches. Code Lr 118 : Prix : 185 €.

Le *Roman Imperial Coinage (RIC)* a 100 ans ! Depuis cette date, l'ensemble du monnayage impérial entre Auguste et Zénon s'est vu pourvu d'un ou plusieurs volumes. La première série a été bouclée avec la publication du volume X, sous la plume de J. P. C. Kent pour la période comprise entre 395 et 491. Depuis cette date, trois nouveaux volumes ont été respectivement publiés en 2007, 2019 et 2023. Depuis 2019, le format de la série a changé pour passer du traditionnel 15,5 x 24,5 cm au 22 x 28 cm. Et avec cette nouvelle publication, c'est maintenant le contenu et la présentation de l'ouvrage qui se modernisent. Mais encore plus important, c'est la première fois qu'un Français, Jérôme Mairat, publie dans la langue de Shakespeare pour la prestigieuse série du *Roman Imperial Coinage*.

En fait, Jérôme Mairat, est aujourd'hui conservateur à l'Ashmolean Museum, en charge des monnaies romaines, et maître de conférence en numismatique romaine à la faculté des lettres classiques de l'université d'Oxford, directeur de publication du RPC Online, éditeur du *Roman Provincial Coinage (RPC)* et co-auteur de plusieurs volumes de la série. Il n'est pas un inconnu pour nous. En fait, nous nous connaissons depuis plus d'un quart de siècle. Et quand je l'ai rencontré, il était jeune et déjà brillant. Il collabora sur la série ROME à partir du numéro IV en 1999 jusqu'au numéro XV en 2004, en rédigeant en particulier les introductions thématiques. Je suis donc d'autant plus heureux de présenter le compte-rendu de ce nouveau volume du RIC dont il est l'instigateur et l'auteur. Un volume qu'il consacre d'ailleurs à son sujet de thèse en 2014, *The Coinage of the Gallic Empire*.

Ce nouveau volume de la série n'est en fait qu'une partie du volume V qui fut publié en deux tomes en 1927 et en 1933. L'Empire gaulois occupait les pages 310 à 425 de l'ouvrage de 1933, complété de trois planches (XIII à XV) et reposait sur des travaux hérités du XIX^e siècle. Ce nouveau volume (V. 4) était donc espéré depuis longtemps par le monde scientifique, d'autant que cette partie du monnayage de l'Empire romain a suscité depuis plus de quatre-vingt dix ans de nombreuses polémiques aussi bien sur la chronologie que sur la répartition des ateliers et le classement des émissions, entre les écoles françaises, anglaises et allemandes, que toutes ces polémiques ne sont pas éteintes au moment de la publication du RIC V. 4 et qu'il pourrait bien en rallumer de nouvelles.

Mais disons-le tout de suite, désormais nous ne pourrions plus aborder cette période sans se référer à l'ouvrage de Jérôme et à son père (RIC V.). En premier lieu, nous ne pouvons que louer la présentation claire et synthétique héritée de la présentation du RPC. Qualité de la reliure, choix du papier, lisibilité des planches et des illustrations sont de nettes améliorations par rapport au RIC II.3, Hadrien en 2019 dont les planches étaient sombres et bouchées et comportaient une erreur de pagination ! La présentation éditoriale, en particulier pour le catalogue, pourra choquer les plus anciens d'entre nous. Elle est issue des travaux liés au RPC et permet une lecture différente et améliorée. La standardisation et l'harmonisation des deux séries, RIC et RPC, les rend plus attractives



et complémentaires entre les deux domaines de publication. Arrivé à ce niveau, je ne pense pas que je verrai l'achèvement de cette nouvelle série de mon vivant. Espérons qu'avant 2124, nous ayons une vision globale et complète de l'Empire romain latinophone et hellénophone grâce aux différents volumes du RIC et du RPC.

À la lecture de l'ouvrage, en 293 pages et 88 planches, nous découvrons l'intégralité de cet « Empire gaulois » entre 260 et 274 avec ses empereurs : Postume (260-269), Lélien (269) Marius (269) Victorin (269-271), Victorin divinisé (271), Domitien II (271), Tétricus I (271-274). La grande nouveauté est la numérotation en continu du catalogue qui comporte ainsi 829 entrées qui utilisent les mêmes numéros sur les planches où plusieurs exemplaires peuvent être illustrés, permettant ainsi une meilleure lecture et compréhension. Le second point le plus important est l'attribution des monnaies à des ateliers identifiés, ce qui n'a pas toujours été le cas, en particulier pour l'école anglaise qui recourait à l'appellation atelier 1 ou atelier 2. Les deux grands ateliers maintenant retenus sont Trèves et Cologne, sans oublier Milan au nom de Postume. Si Lélien n'a frappé qu'à Cologne pendant son très court règne, Marius et Victorin dans les deux ateliers, Jérôme n'assigne les émissions divinisées de Victorin qu'à l'atelier de Trèves, ce qui n'a rien de surprenant. En revanche, l'atelier rhénan disparaît au profit de l'atelier Mosellan pour Tétricus I^{er} et son fils, ce qui ne manquera pas de soulever des contradictions.

Enfin avant d'aborder la lecture de l'ouvrage, nous signalons que Jérôme semble avoir été marqué d'amnésie car il ne cite pas *ROME XV, Le monnayage de l'Empire Gaulois*, Paris 1999, édité par CGB dont il fut le rédacteur pour la plus grande partie, pas plus que l'ouvrage que nous avons rédigé en 2011 avec Nicolas Parisot et Michel Prieur, sur *l'Empire Gaulois, les antoniniens 260-270 après J.-C., Collection Pierre Gendreau et divers amateurs* où son classement des émissions était repris. Peut être que ces deux « catalogues » n'étaient pas dignes de figurer dans la bibliographie, pas plus que l'article que j'ai consacré au monnayage d'or de Lélien, paru en 1986.

Vous devrez marquer la table des matières aux pages VI et VII qui est synthétique et claire avant de découvrir la préface sous la plume des éditeurs du RIC (M. Amandry, R. F. Bland, A. M. Burnett et C. J. Howgego) (p. VII). La liste des remerciements (p. IX-X) rappelle l'apport des scientifiques et des firmes numismatique et vous pourrez y découvrir parmi ceux-ci CGB et le rédacteur de ce compte-rendu. Suivent la table

LE COIN DU LIBRAIRE, THE ROMAN IMPERIAL COINAGE (RIC), VOLUME V. 4

des abréviations (p. XI-XVII) qui contient l'inventaire des collections consultées, les livres et articles sur le sujet, les trésors et les revues et collections.

L'ouvrage est construit autour de deux grandes parties, l'introduction générale qui est très importante (p. 1-42) et le catalogue (p. 43-247) qui précède les annexes, fondamentales pour l'utilisation de l'ouvrage (p. 249-293) complété par les 88 planches d'une clarté, qualité et ordonnancement irréprochables.

L'introduction générale se répartit en quatre chapitres courts, clairs, détaillés et concernent la chronologie (p. 1-8) qui fait le point et tient compte de la bibliographie récente en la matière. Reportez-vous au tableau de la page 7, en particulier, qui donne un résumé des puissances tribunitiennes et des consulats des différents augustes entre la mi-260 et le printemps 274. Le chapitre 2, consacré aux différents ateliers (p. 9-19), devra retenir votre attention et votre lecture ainsi que le chapitre suivant consacré aux différentes dénominations (p. 21-35), illustré et agrémenté de diagrammes, de tableaux et de cartes, absolument à découvrir et à lire. Enfin, le dernier chapitre de cette introduction est réservé à l'iconographie et à la représentation des monnaies avec les portraits, les titulatures des légendes de droit, des différents types de bustes et au choix des revers (p. 37-42)

Le catalogue débute par une introduction nécessaire, voire indispensable afin de tirer le meilleur parti de l'ouvrage (p. 43-45), qui renferme plusieurs sections comportant la datation, les dénominations, les indices de rareté, les principales collections muséales utilisées (Core), la ponctuation des légendes, en particulier d'avers, la liste des antoniniens et les tables de concordance avec les différents ouvrages utilisés en terminant sur les imitations.

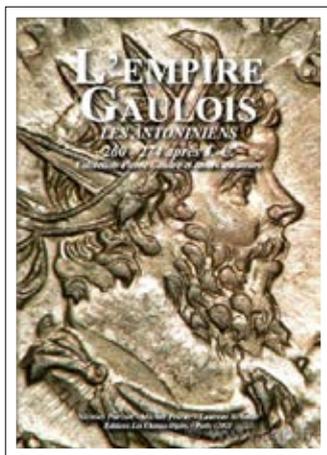
Le catalogue débute avec le monnayage de Postume (p. 47-144). Une introduction par atelier précède le catalogue en lui-même. Pour Trèves (p. 50-75), elle est très détaillée. L'auteur a retenu trois groupes différents et dix émissions entre la mi-260 et le printemps 269 (catalogue n°1 à 424). Pour l'atelier de Cologne qui ouvre en 268, nous avons les n° 425 à 433. Quant à celui de Milan, nous avons quatre émissions (n° 434 à 467). Le très court règne de Lélien au début de l'année 269 (p. 145-151) regroupe les n° 468-473 pour le seul

atelier de Cologne. Pour Marius, dont le règne prend place au printemps 269 (p. 153-161). Le catalogue se trouve aux n° 474-485 et recense les monnaies des deux émissions de l'atelier de Trèves, tandis que celui de Cologne se trouve aux n° 486-497 au cours de trois émissions différentes. Le règne de Victorin (p. 163-194) entre la mi-269 et la mi-271 voit son monnayage se répartir entre les ateliers de Trèves (n° 498-562) sur cinq émissions. Quant à celui de Cologne, il occupe les n° 564 à 634 sur cinq émissions également. Le monnayage de Victorin divinisé (p. 195-202) est assigné au seul atelier de Trèves pour une unique émission à la mi-271 (n° 635 à 643). Le monnayage Domitien II (mi-271) (p. 203-207) qui a été remis en lumière par la trouvaille de Chalgrave II en 2003 après un premier exemplaire trouvé en 1900 à Cléons, fait l'objet d'une seule notice, n° 644. Enfin le règne de Tétricus I^{er} mi-271 – printemps 274) et de son fils, associé au pouvoir en tant que César (mi-272 – printemps 274) (p. 209-247) ne se voit attribué des monnaies que pour l'atelier de Trèves (n° 645-829) au cours de six émissions.

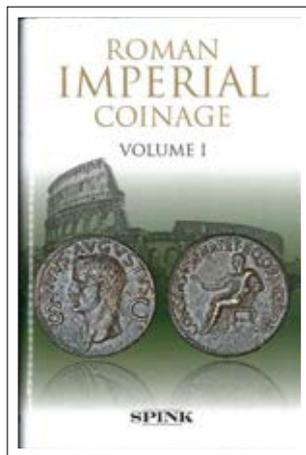
Les appendices (p. 249-293) seront consultés constamment et débutent par une liste compacte des antoniniens, accompagnée d'un indice de rareté (p. 251-260). Des tables de concordances ont été établies avec les principaux ouvrages : RIC (1^{re} édition) p. 263-265 ; Elmer (1941) (p. 266-268) ; Bastien (1967, Postume) (p. 269), Schulte (Or gaulois) (p. 270-271) ; Cunetio (trésor) (p. 272-273) ; Normanby (trésor) (p. 274) ; Doyen (thèse sur l'atelier de Milan) (p. 275) ; AGK (antoniniani) (p. 276-277). Six index (p. 279-293) viennent compléter le tout : ateliers (p. 281) ; famille impériale (p. 281) ; légendes de droit et de revers (p. 282-284) ; noms et titres des empereurs et de leurs familles (p. 285-287) ; des marques d'ateliers (p. 288) ; enfin des types de droit et de revers (p. 289-293). Avec 88 planches et 1550 photographies en noir et blanc de haute qualité, vous avez entre les mains le nouvel outil de travail indispensable si vous voulez vous intéresser à l'Empire gaulois. Malheureusement ce nouveau RIC V. 4 reste cher, mais en plus, pourrait être épuisé rapidement.

Laurent SCHMITT (ADR 007)

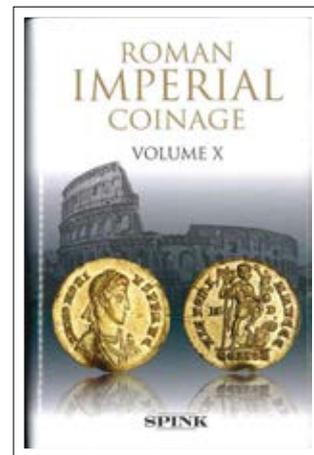
** Cet ouvrage a déjà fait l'objet d'une présentation dans le BN 238, p. 21 sous la plume de Dominic Tessier.*



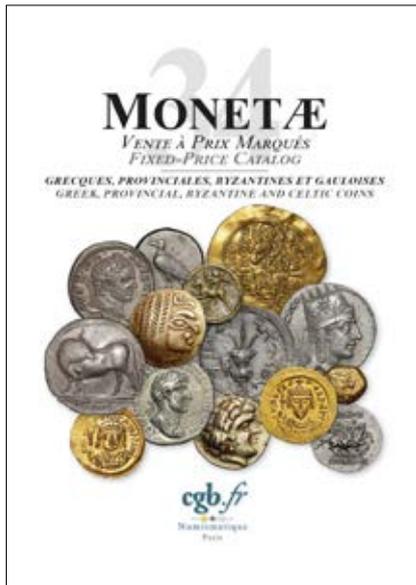
Le 56 : 29,95 €



Lr 87 : 180€



Lr 88 : 235€



MONETAE 34 propose une sélection de monnaies antiques grecques, provinciales, byzantines et gauloises. Dans MONETAE 34, vous pourrez ainsi découvrir plus de 1 700 monnaies avec des prix compris entre 45 et 8 000 euros.

MONETAE 34 vous propose une sélection de plus de 1 100 monnaies grecques de la période archaïque à la fin de l'époque hellénistique ainsi que des monnaies frappées en Orient (Indo-grecs et Sassanides). Une petite sélection de monnaies provinciales (environ 200 monnaies), byzantines (environ 150 monnaies) et gauloises (environ 350 monnaies) vient compléter ce catalogue.

MONETAE 34 est le catalogue idéal pour bien débiter les printemps !

L'équipe Cgb.fr



SICINIUS ET COPONIUS ROULENT POUR POMPÉE

camp d'Octave. Cicéron dans son œuvre fait mention de C. Coponius.



Depuis la mort de Crassus à Carrhes en 53 avant J.-C., le Triumvirat n'a plus de raison d'être et l'opposition entre César et Pompée grandit après la disparition de Julie, la fille de César (morte en 54 avant J.-C.). Les victoires en Gaule de César et le refus après la victoire finale de démobiliser ses troupes font que la rupture entre les deux *Imperatores* devient inévitable. Pompée, qui a d'abord essayé de temporiser, se rallie à l'aristocratie et rompt avec César. La rupture entre Pompée et César est consommée. César franchit le Rubicon, « *Alea Jacta est !* », le 11 janvier et envahit l'Italie. Le Sénat confie la défense de Rome à Pompée. Devant l'impossibilité de défendre la Ville face aux troupes de César, Pompée et le Sénat quittent Rome pour se réfugier dans le sud de l'Italie avant de passer en Grèce. César fait son entrée dans Rome et s'empare du trésor de l'*Aerarium Saturni*.



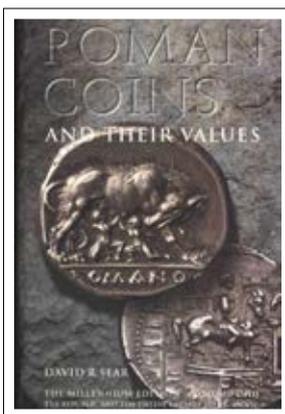
Quintus Sicinius

La *gens* Sicinia est une famille d'origine plébéienne de Rome. Quintus Sicinius est nommé par le préfet de la Ville et y monnaie jusqu'à ce que César s'en empare, il est triumvir monétaire, c'est-à-dire, l'un des trois jeunes sénateurs chargés de surveiller la fabrication des monnaies (III VIR AAAFF, *Triumviri Auro, Argento Aere Flando Feriundo*, (Les triumvirs chargés de la fabrication des monnaies d'or, d'argent et de bronze). C'est le dernier monnayage officiel du parti pompéien dans l'Urbs.



Caius Coponius

La *gens* Coponia est originaire de Tibur où ils ont occupé les charges municipales (mausolée des *Coponii* à Tivoli). Au I^{er} siècle avant J.-C., c'est une famille sénatoriale importante dont la promotion est peut-être due à son ralliement précoce à Pompée. Caius est nommé préteur (*Prator*) en 49 avant J.-C. Sous le contrôle du Sénat comme indiqué au revers sur les monnaies (PR. S. C). Il est chargé à l'aide de la flotte rhodienne de la défense de Dyrrachium (Illyrie) après le passage des troupes de Pompée en Grèce. Après Pharsale (48 avant J.-C.) il est pardonné par César. Condamné en 43 avant J.-C. lors de la constitution du second Triumvirat, il est pardonné par Antoine. Il rallie finalement le



Lr 02 : 69€



Denier, avec Pompée (Grèce), 49 avant J.-C.

(Ar, 3,88 g, Ø, 16,5 mm, 6h, ± 950 ‰) (3,96 g 1/82 L., 16 as)

A/ Q. SICINIUS - III. VIR

« *Quintus Sicinius Triumvir* », (Quintus Sicinius, magistrat monétaire).

Tête diadémée d'Apollon à droite.

R/ C. COPONIUS - PR. S. C.

« *Caius Coponius Prator Senatus Consulto* », (Caius Coponius préteur avec l'accord du Sénat).

Massue d'Hercule surmontée de la léonté, tournée à droite, accostée d'un arc et d'une flèche.

B 1 (Sicinia) – BMC/RR 24 (East) – CRR 939 (3) – RRC 444/ 1a – CRI 3 (1050\$) - RCV 413 (400\$) - CMDR 1125 (300€) - MRR 1374 (275€)

Superbe exemplaire sur un flan idéalement centré des deux côtés. Très joli revers, bien venu à la frappe. Patine grise de collection avec des reflets dorés et bleutés

SPL

400€/800€

Ce type a été frappé par deux partisans de Pompée qui l'ont suivi dans sa fuite. Le premier, Sicinius, intervient comme triumvir monétaire tandis que le second, Coponius, agit avec l'accord du Sénat. Ce monnayage a certainement été frappé en Orient, en Grèce, peut-être à Dyrrachium. Ce denier est dédié à Pompée et au parti pompéien. Quintus Sicinius a rejoint Pompée en Grèce où une partie du Sénat l'a accompagné. D. Sear émet l'idée que ce monnayage aurait été frappé pour financer la flotte pompéienne.



Pour cette émission, il existe deux autres variantes de notre type avec la tête d'Apollon au droit et la léonté posée sur la massue au revers (RRC 444/1b la tête d'Apollon avec les cheveux longs et la léonté avec le masque de lion vu de face et RRC 444/1c avec la tête d'Apollon à gauche). Pour Quintus Sicinius un autre denier est aussi référencé (RRC 440).

Ce type de denier, frappé pendant les guerres civiles qui opposèrent Césariens et Pompéiens, est aujourd'hui recherché et prisé.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

* Toutes les monnaies et tous les ouvrages qui figurent dans cet article sont en vente sur Cgb.fr.



Si je vous évoque Antiochus (*Antiochos* en grec) Épiphanes (*επιφανης*), cela ne vous dira pas grand-chose et si vous êtes un helléniste distingué, vous identifierez cet Antiochus avec le quatrième de la dynastie séleucide (175-164 avant J.-C.), fils cadet du grand Antiochus III (223-187 avant J.-C.), descendant direct du fondateur de la dynastie, Séleucus I^{er}. Cependant, notre Antiochus (VIII) est le fils cadet de Démétrius II Nicator (146-138 et 129-125 avant J.-C.) et de Cléopâtre Théa, la fille de Ptolémée VI Philométor (180-145 avant J.-C.) et de Cléopâtre II, souverains adelphe de la dynastie Lagide (Égypte). Notre Antiochus est aussi le neveu d'Antiochus VII Sidètes. Sa mère a connu un destin hors pair, puisque elle a épousé successivement trois souverains séleucides : Alexandre I^{er} Balas (152-145 avant J.-C.), puis son père, Démétrius II, avant de convoler avec Antiochus VII Sidètes (de Sidé) (138-129 avant J.-C.). Elle est aussi la mère de quatre souverains séleucides : Antiochus VI Dionysos (144-142/1 avant J.-C.) avec Alexandre I^{er}, Séleucus V au règne éphémère et Antiochus VIII avec Démétrius II, et Antiochus IX Cyzicène (114/3-96/5 avant J.-C.) avec Antiochus VII. Elle a même régné seule en 126/5 avant J.-C. Avant de partager le pouvoir avec son fils cadet, Antiochus VIII entre 125 et 121 avant J.-C.



Antiochus V

Antiochus I^{er}

Antiochus IV

Antiochus est né entre 142 et 140 avant J.-C. Outre les monnaies où il porte le titre d'Épiphanes, il se voit aussi affublé des surnoms de Philométor (qui aime sa mère), de Callinicos (Beau vainqueur) mais c'est sous le sobriquet de Grypus (*Γρυπος*) qu'il est le plus connu. Il suffit d'examiner notre tétradrachme de l'atelier d'Antioche pour confirmer cette appellation de « nez crochu » ou long nez. Il a été élevé loin

de la Syrie et fait son éducation à Athènes. Cléopâtre Théa, après avoir éliminé Séleucus V, son frère aîné, doit finalement partager le pouvoir avec lui. Finalement, la mère essaie d'empoisonner son fils et se trouve victime de son propre stratagème. Antiochus règne seul, âgé seulement d'une vingtaine d'années. Il épouse successivement les sœurs Lagides Cléopâtre Tryphaina et Cléopâtre Sélééné, les filles de Cléopâtre III et de Ptolémée VIII. Cependant les quinze années suivantes vont être marquées par les guerres successives qui l'opposent à son demi-frère Antiochus IX Cyzicène (car élevé à Cyzique en Mysie) à partir de 114 avant J.-C. et qui vont se perpétuer jusqu'à son décès. Antiochus IX a épousé Cléopâtre IV, sœur des deux Cléopâtres déjà évoquées. Antioche dut être reprise quatre fois. Antiochus y régna de 121 à 113, puis en 112 et 111, de 111 à 109, enfin de 108 à 96 avant J.-C. Antiochus VIII fut assassiné par son fils Séleucus VI qui fit aussi périr son oncle Antiochus IX avant d'être lui-même éliminé par Antiochus X, fils d'Antiochus IX en 94 avant J.-C. Sa seconde épouse Cléopâtre Sélééné après la mort de son mari épousa successivement Antiochus IX, puis son fils Antiochus X. Quant à Antiochus VIII, outre Séleucus VI déjà cité, ses quatre autres fils régneront précairement sur les restes de la Syrie : Antiochus XI, Philippe I^{er} Philadelphe, Démétrios III et Antiochus XII, une belle histoire de famille. Le royaume de Syrie ne devait pas y survivre. Après l'occupation d'Antioche par Tigrahe I^{er}, roi d'Arménie, Antiochus XIII, le dernier rejeton de la famille Séleucide, fils d'Antiochus X et de Cléopâtre Sélééné, toujours elle, fut déposé par Pompée le Grand et la Syrie transformée en province mais c'est une autre histoire.

Alexandre I^{er}

Antiochus X



Demetrius II



Philippe Philadelphe

ANTIOCHUS VIII

« AU NEZ CROCHU »

SYRIE - ROYAUME SÉLEUCIDE - ANTIOCHUS VIII
GRYPUS (121-96 avant J.-C.)

Quatrième règne (108/7-96 avant J.-C.)



Tétradrachme, Antioche sur l'Oronte, 108-96 avant J.-C.
(Ar, 16,11 g, Ø, 26 mm, 6 h) étalon attique réduit, (16,60 g)
(4 drachmes)

A/ Anépigraphé

Tête diadémée d'Antiochus VIII à droite, entourée de la *stemma*.

**R/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ// ANTIOXΟΥ// ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ// ΡΕ/Α/
ΔΙ**

(du Roi Antiochus Illustre).

Zeus nicéphore assis à gauche sur un siège, nu jusqu'à la ceinture, tenant une Niké de la main droite et de la gauche, un sceptre long ; dans le champ à gauche, un monogramme ; le tout dans une couronne de laurier.

BMC 2 – SMA 405 – CSE 346 – HGCS 9/ 1200 – SC 2309/2c

Superbe exemplaire sur un flan idéalement centré des deux côtés. Portrait bien venu à la frappe. Patine grise avec de légers reflets dorés.

SUP

450€/800€

Le quatrième monnayage d'Antioche qui commence en 108 avant J.-C., est de loin le plus courant du monarque puisqu'il ne prend fin qu'avec son assassinat par Héraclion, son Premier Ministre. Ces monogrammes se rencontrent aussi pour la drachme et l'hémidrachme (SC 2310 et 2311).

Au droit, les portraits sont entourés, depuis Antiochus III, de la stemma. Cette couronne est formée de brins de laine, liée au culte de l'Apollon de Delphes auquel le monarque avait fait une donation importante, et qui lui fut remise en remerciements. L'action d'être généreux envers les temples s'appelle l'évergétisme. De nombreux rois séleucides jusqu'au dernier vont maintenir cette tradition au droit de leurs monnaies, même si ils n'ont pas effectué de dons. En revanche, Antiochus VIII semble bien avoir perpétué la tradition familiale. Au revers, Antiochus inaugure un type, déjà utilisé par les Séleucides depuis le règne d'Antiochus IV, le grand-père de notre basileos, lui substituant celui d'Apollon assis sur l'omphalos, utilisé depuis Antiochus Ier Soter (le grand). Ce type sera le principal type frappé à Antioche sur l'Oronte jusqu'à la fin de la dynastie. Ce type aura même une gloire posthume puisqu'il sera copié au début de l'occupation romaine, figé, au nom de Philippe avec soit un monogramme (Aulus Gabinus par exemple)

ou une date jusque sous Auguste (de 57/55 avant J.-C. à l'an 33 = 17/16 avant J.-C., Prieur 1à 24).



Philippe Philadelphe

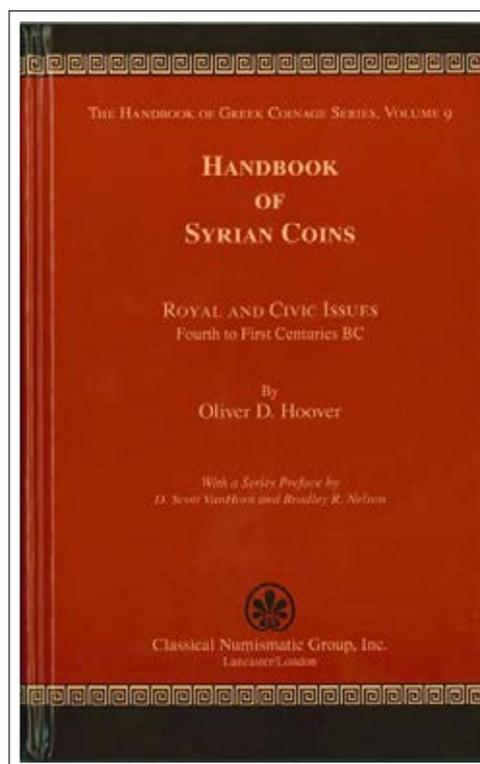


Philippe Philadelphe

Notre tétradrachme, par ailleurs courant, présente le double avantage d'être parfaitement centré des deux côtés, de haut relief et recouvert d'une fine patine de médailleur qui en rehausse les reliefs. La tête de haut relief semble sortir de la *stemma* qui en fait une sorte de médaillon dans un cadre où chaque détail du visage et de la chevelure est bien visible, sans oublier ce qui caractérise le monarque, son nez, qui ne peut être comparé avec celui de sa petite-nièce, Cléopâtre VII qui « si il eût été plus court toute la face du monde aurait changé » (Pascal).

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

* Toutes les monnaies et tous les ouvrages qui figurent dans cet article sont en vente sur Cgb.fr.



Lh 41 : 65€

HALICARNASSE DU MAUSOLÉE À LA PÉRIODE HELLÉNISTIQUE



Dans l'Internet Auction du 9 avril prochain, notre attention a été attirée par une petite drachme qui, lorsqu'on ne regarde que son droit, nous laisse penser à une pièce de Rhodes. Nous nous attendons à trouver au revers, la rose, épissime de la cité « ρηδος », et nous sommes surpris d'y trouver une Athéna hellénistique. Nous allons essayer de comprendre pourquoi ce type a été frappé et dans quelles conditions ?



mausolée d'Halicarnasse

Aujourd'hui comme hier, Halicarnasse, « Ἀλικαρνασσοσ » en grec (l'actuelle Bodrum turque), était considérée comme une des sept merveilles du monde selon Pline l'Ancien grâce à son Mausolée (tombeau du satrape Mausole ou Mausolle). Elle était située sur la côte nord-est de l'île de Cos. C'est la patrie d'Hérodote, le père de l'Histoire (né vers 484 ou 482 avant J.-C.). La ville fut fondée par les Phéniciens, colonisée par les Grecs, mais elle tomba sous la domination des satrapes de Carie, vassaux des souverains Achéménides : Hekatomnos (395-377 AC.) était satrape de Carie et participa à la seconde guerre en Asie Mineure. Son fils Mausole (377-353 AC.), qui lui succéda, est beaucoup plus connu pour le mausolée que lui fit bâtir sa sœur et veuve, Artémisia, afin de perpétuer sa mémoire. C'est Hidrieus, le second fils d'Hekatomnos, qui lui succéda et continua le monnayage instauré par son frère à Halicarnasse. Pixodare, le dernier fils d'Hekatomnos, succéda à la veuve d'Hidrieus, Ada (344-340 AC.). Il fut éliminé en 334 avant J.-C. L'année suivante, Rhoontopates, dernier satrape de Carie, fut déposé par Alexandre le Grand qui s'empara d'Halicarnasse. Incendiée par Mnenon de Rhodes, la ville fut détruite, et après cette date, perdit beaucoup de son importance qu'elle ne retrouva pas pendant la domination romaine. Cependant, la cité comme une grande partie de la Carie passa sous influence Rhodienne après la paix d'Apamée en 188 avant J.-C. et le resta jusqu'aux guerres Mithridatiques (95-63 avant J.-C.).

Drachme, c. 100 avant J.-C.

(Ar 3,79 g, 16,5 mm, 12 h) étalon attique (6 oboles)
(4,20 g)



A/ Anepigraphhe

Tête d'Hélios de face

R/ ΑΛΙΚΑΡ/ ΑΝΑΞΙ

« Ἀλικαρνασσεων/ Αναξιλασ », (d'Halicarnasse/ Anaxilas)
Buste d'Athéna à droite, coiffée du casque corinthien à cimier, orné de l'égide sur la poitrine

SNG Kayan 764 var.

SUP/ TTB+

250€/500€

Notre exemplaire provient de la Live Auction du 8 décembre 2020 (bgr_618831).

Nous avons trois grandes périodes de monnayage pour la cité d'Halicarnasse : au V^e siècle avant J.-C., la seconde avec les Hekatomnides au IV^e siècle et enfin une dernière période entre la deuxième moitié du II^e siècle avant J.-C. et la moitié du siècle suivant. Pour la période impériale, nous avons un monnayage épisodique entre Auguste et Gordien II.

Le monnayage d'Halicarnasse au I^{er} siècle avant J.-C. comprend des drachmes, hémidrachmes et trihemioboles d'étalon attique, accompagnés de bronze. Excepté l'hémidrachme, toutes les divisions font référence à Hélios pour le droit ou à Athéna. Les noms du revers ne semblent pas former une série homogène et ne se répètent pas sur les différents types.

Notre drachme est très rare et nous n'avons qu'une seule référence attestée dans les ouvrages de référence, celle du SNG Turkey 1, la collection Muharrem Kayhan, Ausonius, Bordeaux en 2002 par K. Konuk (n° 764). Ce type de drachme se caractérise au revers par l'ethnique sous la forme la plus complète avec « H » et d'un nom de magistrat encadrant un buste martial hellénistique d'Athéna coiffée d'un casque corinthien et de l'égide (agis). Nous avons un certain nombre de noms qui sont recensés dans le Lexikon II, dph 393, Vienne, 2009. dans le Catalogue Karl (Lanz 131) nous avons sept drachmes de cette série, mais pas notre exemplaire. Une vingtaine de drachmes de ce type figurait dans le trésor de Myndos (CH 9, 522, p. 244-252, 3 pl.) mais aucune drachme avec notre magistrat (Anaxilas) n'y figure. En revanche dans la base de données Acsearch, nous avons deux références dont celle de cgb.fr (bgr_618831) provenant de la Live Auction du 8 décembre 2020 qui est notre exemplaire aujourd'hui proposé. Un second exemplaire est passé en vente publique (Alde, 24 juin 2019, n° 30) provenant de la collection Pascal Rousselle. Ces deux monnaies qui ne sont pas liées par les coins, mais présentent exactement la même épigraphie (ΑΛΙΚΑΡΝ/ ΑΝΑΞΙ), différente de celle de la collection Kayhan.

Vous l'aurez compris, avec cette petite pièce, nous avons pu nous transporter dans le temps et dans l'espace. Cette drachme, comme toutes les monnaies antiques, est une invitation au voyage où comme le dit le poète : « Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté. »

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

LUCIUS SCRIBONIUS LIBO : DU PUTEAL AUX MARCHES DU POUVOIR !



Un exemplaire exceptionnel par sa qualité et son prix est proposé dans la prochaine [Internet Auction du 9 avril 2024](#). Les monnaies de la République sont devenues très recherchées, en particulier les exemplaires en parfait état de conservation. Notre denier n'est pas rare, mais il est neuf, comme au moment où il a dû sortir de l'atelier de Rome ! Il nous raconte aussi une histoire, celle d'un homme et d'une destinée, Lucius Scribonius Libo, beau-père à la fois de Sextus Pompée, le fils du Grand Pompée et beau-frère d'Octave, le fils adoptif du divin Jules César. Il est le frère de Scribonia, qui épousa Octave pour une très courte période (40-39 avant J.-C.), la mère de Julie (39 avant J.-C. - 14 après J.-C.), la fille unique d'Octave, devenu Auguste à compter de 27 avant J.-C.

Lucius Scribonius Libo est un partisan de Pompée. Sa fille épouse Sextus Pompée, le second fils du grand Pompée. Envoyé en Égypte en 56 avant J.-C. pour rétablir Ptolémée XII Aulète (le joueur de flûte) sur le trône, il essaie, en 49 avant J.-C., de temporiser entre César et Pompée en tentant de négocier une trêve. Mais Pompée s'enfuit en Grèce avec une partie du sénat. Scribonius commande une partie de la flotte de Pompée au moment de la défaite de Pharsale. Après la mort de César, il joue encore un rôle diplomatique dans le conflit opposant Octave à Marc Antoine dans la guerre de Pérouse. Octave épouse Scribonia, sœur de Scribonius, permettant ainsi la réconciliation de Sextus Pompée et d'Octave en 39 avant J.-C. Mais Octave divorce l'année suivante pour épouser Livie. Après la mort de son gendre Sextus Pompée (35 avant J.-C.), il est consul avec Marc Antoine en 34 avant J.-C. Après Actium, il se rallie à Octave et devient Patricien en 29 avant J.-C. Son fils sera consul.



Denier, Rome, 63 ou 62 avant J.-C., (Ar, 3,98 g, Ø 19,5 mm, 6 h, ± 950 ‰) (taille 1/82 L, poids théorique 3,96, valeur 16 as)

A/ BON EVENTUS/ LIBO

« *Bonus Eventus/ Libo* », (Bonne Fortune/ Libo).
Tête diadémée de Bonus Eventus à droite.

R/ PVTEAL// SCRIBON à l'exergue

« *Puteal// Scribonianum* », (puits Scribonien).

Le puits scribonien orné de deux lyres et de deux branches de laurier ; en bas à gauche, un marteau.

B 8 (Scribonia) – BMC/RR 3377 – CRR 928 – RRC 416/1a – RSC 8a – RCV 367 (240\$) -

RRM p. 2-17 – MAR 88 - CMDR 1102 - MRR 1333 - Varesi 548 - Cal. 1248

Exemplaire de qualité exceptionnelle sur un flan idéalement centré des deux côtés. Portrait finement détaillé. Très joli revers. Patine grise avec des reflets dorés.

FDC

1 100€/1 800€

Exemplaire sous coque NGC MS* (Strike 5/5, Surface 4/5)

La tête au droit s'identifie avec la Bonne Fortune qui remplissait un rôle important dans le bon déroulement des moissons. Le revers représente le « puteal Scribonianum », (le puits scribonien), autel érigé par un ancêtre du monétaire, qui se trouvait sur le Forum (Regio VIII) près de l'arc de Fabius (Actien) et dont les restes furent découverts dans les années 50. Au revers peuvent figurer sur le puits trois symboles : pinces (RRC. 416/1b), marteau (RRC. 416/1a) ou enclume (RRC. 416/1c) qui devraient se rapporter à la fabrication monétaire comme pour le denier de Titus Carisius (RCV. 447). Le revers de ce denier se rencontre aussi pour Lucius Æmilius Lepidus Paullus (RCV. 368) qui fut consul en 50 avant J.-C.

Le Puits Scribonien (*Puteal Scribonianum* ou *Puteal Libonis*) est un bidental (endroit frappé par la foudre et consacré par le sacrifice d'une brebis). Il prend la forme d'un puits (*puteus*), peut-être à ciel ouvert sans couverture afin d'en apercevoir le fond. Il ne reste aujourd'hui aucun vestige visible de ce monument. Le *Puteal* devait avoir une forme carrée, mais d'après les monnaies, il serait plutôt de forme carrée, représentation d'un autel, orné de reliefs, de guirlandes, de lyres et d'instruments consacrés à Vulcain (pinces, marteau, enclume qui figurent séparément sur les monnaies). C'était un espace sacré où se prêtaient les serments avant les procès à cause de la proximité du tribunal *Aurelium*. Consacré, car frappé par la foudre, le monument permet de circonscrire les lieux, le soustrait aux regards des passants et ne peut être profané ! Les usagers de l'*Urbs* prirent l'habitude de se réunir près de ce lieu qui devint bientôt associé à leurs activités.

Le *Puteal* est lié à la gens *Scribonia* qui a construit ou rénové le monument par un homonyme de notre monétaire de 62 avant J.-C., *Lucius Scribonius Libo*, soit sous la magistrature de l'édile curule de 194 avant J.-C. ou du tribun de la plèbe de 149 avant J.-C. Le *Puteal* est restauré par notre magistrat et qui est commémoré par les monnaies.

Daté suivant les auteurs modernes de 63 ou 62 avant J.-C., ce denier pourrait avoir été frappé l'année où Cicéron (*homo novus*) fut élu consul et dénonça la conjuration de Catilina ?

Histoire de Rome et numismatique se mêlent ainsi que religion et superstition, justice et économie, font que notre denier possède une histoire beaucoup plus large que ces 20 millimètres de diamètre. Il est un vibrant témoignage, d'un monument disparu.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

CONSTANTIN II CÉSAR CENTENIONALIS CONSULAIRE DE L'ATELIER DE TRÈVES INÉDIT !



Dans la prochaine **INTERNET AUCTION** du 9 avril 2024, nous avons relevé ce *nummus* ou *centenionalis* de Constantin II César inédit, de l'atelier de Trèves (**brm_895780**). Nous allons découvrir, si vous ne le saviez déjà que, le type BEATA TRANQVILLITAS peut constituer une collection à part entière, tant ce thème est riche, et a même fait l'objet d'un ouvrage publié il y a vingt ans par D. Alten et C.-F. Zschucke, *Die Römische Münzserie Beata Tranquillitas in der prägestätte Trier 321-323*, Kleine numismatische Reihe der Trierer Münzfreunde e. V., Band 13, Trier, 2004, 148 pages. L'ouvrage est malheureusement épuisé et aujourd'hui difficile à trouver.



Les auteurs pour ce type ont recensé huit émissions entre 321 et 323 pour deux officines PTR et STR avec des marques supplétives, le cas échéant. Nous avons deux variantes de revers accompagnant la légende placées sur l'autel : VOT/IS / XX ou VO/TIS/ XX.



Des monnaies ont été principalement frappées pour Constantin I^{er} et ses deux fils, Crispus et Constantin II ainsi qu'à un moindre degré pour Licinius I^{er} et Licinius II, son fils. Pour l'ensemble de ces personnages, les auteurs ont aussi recensé 85 types de bustes avec des variantes qui en font un des monnayages les plus riches de l'Antiquité Tardive auxquels il faut ajouter des ornements sur les bustes, les casques et les boucliers, au total une cinquantaine de possibilités. Au total, nous avons 188 numéros pour Constantin I^{er}, 3 pour Licinius I^{er}, 12 pour Licinius II, 285 pour Crispus et 210 pour Constantin II Césars. Attention, dans cette numérotation, les auteurs relèvent toutes les variantes possibles comprenant aussi les variantes de césures de légendes de droit ainsi que les

officines, mais au total ce sont près de 700 *centenionales* que vous pourriez réunir sans comptabiliser les inédits qui font parfois leur apparition sur le marché numismatique. Ajoutez à cela que les auteurs ont isolé pour le revers 98 types de globes posés sur l'autel et qui ne peuvent être identifiés que pour les exemplaires les mieux conservés. Ainsi cette collection est pratiquement infinie. C'est dans ce cadre que notre exemplaire s'inscrit pour la seconde officine (.STRcroissant) qui n'était recensé que pour la première officine (.PTRcroissant) ! Si pour les exemplaires les plus courants, plus d'une cinquantaine d'exemplaires sont recensés, un certain nombre d'autres pièces ne sont répertoriées que pour une unique pièce. Si les exemplaires les plus courants se négocient encore aujourd'hui pour une trentaine d'euros, la plupart des exemplaires se négocient entre 50 et 100€, souvent de beaux états de conservation TTB+ et SUP, alors que les plus rares peuvent allègrement dépasser les 1 000€ ! Si vous voulez débiter une collection, il vous faudra absolument vous procurer cet ouvrage.



Crispus, nummus, Trèves RMBT 190

Mais revenons à l'exemplaire qui nous intéresse ici, celui de Constantin II César, objet de notre présentation.

CONSTANTIN II (1/03/317-04/340)
Flavius Claudius Julius Constantinus
César (1/03/317-9/09/337)



Né le 1^{er} mars 317 d'après la chronologie la plus récente (Römische Kaisertabelle), Constantin le jeune reçoit sur les mon-

CONSTANTIN II CÉSAR CENTENIONALIS CONSULAIRE DE L'ATELIER DE TRÈVES INÉDIT !

naies le titre de César comme son demi-frère Crispus et son cousin Licinius, ainsi que le titre de prince de la Jeunesse. Constantin II est le fils aîné de Constantin I^{er} et de Fausta. En septembre 337, il reçoit la « *pars occidentalis* » de l'Empire avec une sujétion sur son frère Constans, Constance II ayant la « *pars orientalis* ». Très vite, Constantin et Constans se brouillent. L'aîné est éliminé en avril 340.

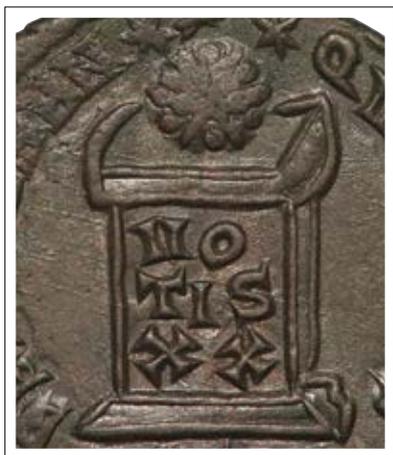
Centenionalis, Trèves, 322-323, 6^e émission., 2 officine.
(Ae, 2,68 g, Ø18 mm, orientation des coins : 7 h)



A/ CONSTANTINVS IVN N COS II

« *Constantinus Iunior Nobilissimus Consul iterum* », (Constantin le jeune noble consul pour la deuxième fois). Buste lauré, consulaire de Constantin II à gauche, vu de trois quarts en avant, et tenant un sceptre surmonté d'un aigle de la main droite (H*2)

La légende de droit est très particulière et ne comporte pas la mention de César, mais seulement le deuxième consulat du jeune prince qu'il a partagé en 321 avec son frère Crispus. D'après le classement des auteurs de l'ouvrage, notre pièce serait frappée lors de la sixième émission du type daté du quatrième trimestre 322 et du premier trimestre 323. Ce type a fait son apparition lors de la première émission en 321 (1^{er} et 2^e trimestre) (RMBT 32, PTR). Le type est repris lors de la troisième émission (RMBT 63, PTR.). Pour la sixième émission, seule est recensée la première officine (.PTRcroissant) avec notre titulature associée au buste consulaire (H*2) orné d'un macaron triangulaire qui pourrait avoir porté une petite Victoria, mais que l'état de la pièce ne permet pas de confirmer. En revanche aucun *centenionalis* ne semblait recensé avec notre légende de droit couplé avec la seconde officine (S) de l'atelier !



R/ BEATA TRAN-QVILLITAS/ VOT/IS /XX/ -|-/STR (croissant)

« *Beata Tranquillitas/ Votis vicennialibus* », (L'heureuse tranquillité/ Vœux pour le vingtième anniversaire de règne) Autel inscrit surmonté d'un globe et de trois étoiles

Au revers, le globe pourrait peut-être être identifié avec le n° 77 du classement des auteurs de l'ouvrage (RMBT, p. 103). La lettre d'officine (S) semble regravée sur autre chose sans pouvoir clairement le distinguer ?

C. - RIC – RMBT -

Superbe monnaie frappée sur un flan idéalement centré. Buste finement détaillé au droit et revers très bien venu. Patine marron

SUP

250€/500€

Monnaie inédite avec cette légende de droit non répertoriée pour la deuxième officine ! Type recensé pour la première officine (RMBT 147b). On retrouve aussi ce COS II dans de rares frappes de l'atelier de Lyon (Bastien NR XIII, n° 38, 39, 41 et 99)

Le revers ne s'adresse pas à Constantin II, mais à son père pour la commémoration des vicennalia anticipées avec la référence à la Tranquillité tandis que le conflit qui se profile avec Licinius se terminera par l'élimination de celui-ci en 324.



Deux autres ateliers, Londres et Lyon, ont frappé des *centenionales* pour le type *Beata Tranquillitas*. Vous pouvez débiter une collection avec ce thème pour l'atelier de Trèves et réaliser le même travail que pour le RMBT à partir des travaux de Bastien pour Lyon ou de Cloke & Toone pour celui de Londres. Vous avez actuellement 96 monnaies pour ces trois ateliers dans la boutique **ROME**. Mais si vous préférez vous cantonner à l'atelier de Trèves, vous avez 59 références qui vous permettront de débiter ou de compléter ce thème, si riche et si intéressant. À vous de choisir !



Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

* Toutes les monnaies et tous les ouvrages qui figurent dans cet article sont en vente sur Cgb.fr.

UN STATÈRE ÉLUSATES À L'ÉPREUVE DU CMC 3

La sortie récente du troisième volume des monnaies celtiques (CMC 3 Le sud-ouest de la Gaule) du Département des Monnaies, Médailles et Antiques (DMMA, nouvelle appellation du Cabinet des médailles) de la Bibliothèque nationale de France (BnF) est l'occasion pour nous d'aborder un sujet qui nous tient à cœur : l'antique Elusa (Eauze), et le monnayage des Élusates qui lui est associé, à travers une drachme de ce peuple qui prend place dans la prochaine [Internet Auction du 9 avril 2024](#). D'ailleurs, c'est le revers d'une drachme de ce peuple que les auteurs de l'ouvrage ont choisi pour orner la couverture. Notre drachme appartient au 11^e groupe classé sous le vocable « groupe aquitain », dérivé de la série au cheval et au rapace conducteur (CMC 3, p. 100-106 pour l'étude, p. 229-234, n° 758-789 pour le catalogue, p. 309-310 pour les dessins, et p. 361-362 pour les planches). En effet, pour chaque groupe, série, sous groupe, et numéro, il vous faudra à chaque fois procéder à la même opération afin d'avoir une vision globale sur une monnaie. Dans ce groupe aquitain, dans la première série, nous avons aussi sept variétés principales. Notre drachme appartient à la quatrième variété (CMC 3/ 11.1.4, unité au cheval sexué et au rapace triangulaire) qui ne comporte que des drachmes. Pour ce type, le DMMA possède 22 exemplaires et le MAN (musée d'Archéologie nationale) deux. Sur les 22 exemplaires du DMMA, la plus grande partie des exemplaires provient de la collection de Saulcy, acquise en 1873 (CMC 3/ 763, 766, 768 à 771 et 775 à 779 dont les masses varient entre 1,74 g et 3,24 g, le poids médian étant compris entre 2,75 g et 3,00 g) et sont issues du dépôt de Manciet dans le département du Gers (32), lequel aurait contenu de 200 à 700 monnaies. Mais la pièce la plus ancienne (CMC 3/ 364) est entrée au Cabinet des médailles en 1758. Ce type se rencontre d'après les auteurs du CMC dans les départements du Lot-et-Garonne (47), du Gers (32), des Pyrénées-Atlantiques (64) et de la vallée de la Garonne.

Pour notre exemplaire, si la tête disloquée au droit représentée par plusieurs traits, virgules et globules est bien identifiable et conforme aux « stigmates » de la variété, en revanche le revers est beaucoup moins bien venu à la frappe et en dehors de deux globules marquant le corps de l'équidé on a du mal à reconnaître au-dessous, entre les jambes, le carré bouleté aux angles renfermant un trait vertical. L'état de conservation de notre exemplaire ne permet pas d'établir une liaison de coin de droit ou de revers avec l'un des exemplaires conservés dans les collections nationales. Cependant l'étude de Laurent Caillegarin (CMC 3, p. 100-106) constitue désormais la pierre angulaire pour l'étude de ce monnayage. C'est la raison pour laquelle l'auteur ne tranche pas entre les différents peuples de la Novempopulanie, même s'il évoque l'attribution aux Sotiates fournie par S. Scheers plutôt qu'aux Élusates, en contradiction avec les auteurs du DICONUM, M. Feugère et M. Py, (p. 358-359) qui maintiennent bien ce monnayage aux Élusates en s'appuyant sur la carte de répartition des Trésors et des trouvailles isolées.

Les Élusates étaient un petit peuple d'Aquitaine qui occupait une partie de l'actuel département du Gers, correspondant à l'ancien comté du Comdomois (Comdom). Leur capitale était Elusa (Eauze, Gers). Ils furent soumis en 56 avant J.-C. par Publius Licinius Crassus, lieutenant de César, le fils de Crassus qui mena campagne en Aquitaine. Sources : César (BG. III, 27). Tandis que les Sotiates occupent le sud du département du Tarn-et-Garonne et se trouvent placés entre les Élusates et les Nitiobroges. Si le peuple des Sotiates n'est pas

lui-même évoqué dans les Commentaires, Adietuanus, leur chef, l'est (III., 22). Il fut soumis par Publius Licinius Crassus, le fils de Crassus, en 56 avant J.-C. Rallié aux Romains, le chef sotiate reçut le titre de Rex. Il ne se serait rendu au lieutenant de César qu'après la capitulation de Sos, capitale de son peuple.



Drachme « au cheval »
(Ar 2,75 g, Ø 17 mm, 8h)

A/ Anépigraphhe

Tête disloquée à gauche, formée de grosses virgules juxtaposées.

R/ Anépigraphhe

Restes de cheval passant à gauche, marqué par deux gros globules, élément décoratif sous le poitrail et déformation de l'oiseau au-dessus du dos.

LT 3587 – Saves 512** - Sch/ SM 136 – Sch/L 80 – Z 121-125 – CMC 3/ 11.1.4

Jolie drachme bien centrée. Droit agréable, bien venu. Revers un peu plus usé et à la frappe un peu molle. Patine grise.

TTB+/TB+

250€/400€

Simone Scheers (Lyon) donne ces drachmes aux Sotiates, op. cit. p. 57. Se rencontrant fréquemment dans le Gers, elles étaient précédemment attribuées aux Élusates. L'auteur, d'après la bibliographie récente et l'étude des trésors et des découvertes, restitue ce monnayage à l'oppidum de Sos. Ces monnaies pourraient bien constituer un jalon chronologique ancien du monnayage aquitain. Ce type, originaire de la région d'Eauze, se rencontre dans les trésors de Manciet (1846) et de Castelnaud-sur-l'Auvignon (1881) qui contenaient peut-être deux mille monnaies dont un certain nombre de drachmes élusates. Grâce aux dernières découvertes de Villaronga, signalées par J.-C. Richard dans le BSFN. de février 2002, l'énigmatique symbole au-dessus du cheval du revers peut désormais être interprété comme étant une déformation stylisée de l'oiseau présent sur les « premières monnaies élusates lourdes ». Pour leur composition, Taillebois indique un titre d'argent variant de 65 à 78%, tandis que Blanchet indique un poids entre 2,30 et 3,45 grammes (pour le trésor de Laujuzan). Il n'y a pas de variété bien marquée de cette monnaie, si ce n'est sa métrologie. Dans Moneta 28, les monnaies de ce type sont partagées en trois séries, n° 296-298, selon leur métrologie ; les auteurs précisent que « les prototypes en sont apparus en même temps que les imitations des monnaies d'Ampurias et de Rhoda, au cours du troisième siècle avant J.-C. Les premières émissions semblent avoir été taillées à 4,80 g environ. Ces séries sont suivies par des émissions peut-être alignées sur une taille à c. 3,5 g, datable de c. 200-118 avant J.-C. Enfin la frappe se poursuit avec une taille à c. 3,00 g, c. 118-110 avant J.-C. » cf. Moneta 28, pages 234-238.

Avec cette drachme, vous découvrez tout ce qui peut se dire sur ce type monétaire sans en avoir épuisé ni la bibliographie, ni la richesse iconographique. Nous pensons qu'après la lecture de cet article, vous ne pourrez plus jamais regarder une drachme de ce type qu'elle soit Élusates ou Sotiates de la même manière, et que peut-être, celle-ci vous donnera envie de vous attacher à l'étude de ce monnayage, aujourd'hui si bien documenté, mais qui reste néanmoins énigmatique et qui conserve encore une partie de sa magie et de ses secrets.

Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT

QUI SONT LES AULERQUES DIABLINTES À PROPOS DE DEUX STATÈRES D'ARGENT À LA SITULE

La prochaine [Internet Auction du 9 avril 2024](#) propose quatre exemplaires d'un peuple gaulois au nom énigmatique, les Aulerques Diablintes qui appartiennent au grand groupe des Aulerques comme les Cenomani (Cénomans, Le Mans) ou les Ebuovices (Ébuovices, Évreux). Dans le volume 2 du Delestrée Tache (DT), les auteurs ont isolé sous le numéro de série 302 un monnayage qui se décline en deux classes avec des statères en or et en or pâle (DT 2/ 2167 et 2168, classe I) ainsi que de rares quarts de statère en or pâle (DT 4/ 2168A), des statères en argent (DT 2169) et des quarts de statère en argent (DT 2171) et en billon (DT 2172). Ce groupe inspiré par le monnayage Cénomans pour le droit se caractérise au revers par la présence d'une situle (situla en latin, est un récipient muni d'une anse).



AULERQUES DIABLINTES (Région de Jublains)

Les Aulerques sont un très grand peuple qui se subdivise en trois grandes tribus dont les Aulerqi Diablintes qui se trouvaient placés au nord-ouest des Aulerqi Cénomans, sur le bassin de la Mayenne. Les Diablintes ne sont pas cités par César dans le *De Bello Gallico*.

Statère d'argent à la situle



(Ar, 6,21 g, Ø, 21,5 mm, 10 h)



(Ar, 4,70 g, Ø, 22 mm, 3h)

A/ Anépigraphie

Tête aurée à droite, la chevelure en mèches en croissant dont les deux inférieures sont prolongées par le motif trilobé

R/ Anépigraphie

Androcéphale à droite, surmonté d'un aurige stylisé brandissant un fouet et tenant un torque ; sous le cheval, un personnage couché à droite, tenant une situle

BN 6487 (or) -LT 6493 (or pâle) – DT 2169-2170 – Sch/ L 935 -

Flan bien centré avec une tête complète au droit. Fine usure régulière, des faiblesses au revers. Patine grise.

TTB 400€/800€

Monnaie agréable, frappée sur un flan centré. Usure régulière. Au revers, un joli cheval de haut relief. Patine grise.

TTB/ TTB+ 600€/1 000€

Variante avec la bouche en forme de S.

Monnaie d'un type exceptionnellement rare, avec un droit un peu décentré mais un superbe revers sur lequel on distingue bien la situle, avec le personnage couché. Le cheval est clairement androcéphale et l'aurige tient un torque bouleté avec un troisième globe qui termine la crinière du cheval pour l'un des deux exemplaires (bga_878658). Les quelques rares exemplaires de ce type ont été vendus lors de la dispersion de collections telle celle d'A. Tramitsch chez Jean VINCHON.

D'après P. De Jersey, en 1994, ce type pourrait avoir été frappé dès la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C. et perdurer ensuite pour les monnaies en argent ou en billon jusqu'au siècle suivant. Des monnaies d'or leurs sont attribuées, de type cénomans mais avec un revers particulier, ainsi que des monnaies de billon faiblement représentées, connues par les recherches de surface et les fouilles du sanctuaire tardif de Juvigné. S. Scheers considérait que l'attribution aux Diablintes n'était pas assurée, bien que se rencontrant dans le nord de la Mayenne. Dans un article des Mélanges Colbert-de-Beaulieu en 1987, C. Lambert et J. Rioufret signalaient deux exemplaires en or pâle de ce type trouvés dans l'Orne à Alençon et à Hélop. Trois exemplaires sont conservés en musées, à La Haye, à Bruxelles à Londres. Pour G. Aubin en 1981, il ne s'agirait pas de deux émissions successives mais concomitantes frappées plutôt au I^{er} siècle avant J.-C. Pour la série en argent, Le DMMA de la BnF (catalogue Muret et Chabouillet, 1889) recelait quatorze statères et un quart de statère dont les poids variaient de 3,35 g pour le plus léger (BN 6488) à 6,67 g pour le plus lourd (BN 6493).

La série dite « à la situle » offre un droit « rigoureusement cénomane ». Les monnaies d'or à la situle sont classées aux Diablintes depuis le XIX^e siècle « en raison d'une homotypie de revers décelée sur de rares statères en argent allié trouvés soit en pays réputé diablinte, soit sur un territoire situé au nord de la Sarthe et qu'aurait occupé le peuple des Esuii cité par César », mais dont on ne sait pas grand chose... Selon les auteurs du Nouvel Atlas, « en l'état, cette série à la situle, dont les témoins en or sont en nombre infime, paraît ressortir typologiquement à l'ensemble des Aulerqi Cenomani et Diablintes, et témoigne peut-être d'une émission locale et périphérique, en tout cas plus tardive.



Ce monnayage était considéré comme rare, mais nous avons eu la chance à Cgb.fr, depuis CELTIC I, de présenter un certain nombre d'exemplaires pour un monnayage prisé et recherché. Il est peu commun de voir présentés ensemble plusieurs exemplaires dont un rare quart de statère, alors n'hésitez pas !

Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT



Quand vous débutez une collection de monnaies romaines, l'antoninien est la monnaie la plus facile à trouver. Dans l'[Internet Auction du 9 avril](#) prochain nous avons dix-sept antoniniens entre Caracalla et Gallien. Mais d'où vient le nom de cette dénomination ? Pourquoi cette monnaie est créée par Caracalla ? Quelle fut sa destinée et son sort ? Nous allons essayer de répondre à ces différentes questions et qui sait, vous donner envie de regarder autrement ce type, souvent décrié et pas seulement au niveau monétaire, qui fait qu'il est encore aujourd'hui « le mal aimé » de la numismatique romaine.



Au moment où débute notre histoire, *Marcus Aurelius Antoninus* (de son vrai nom *Lucius Septimius Bassianus*) entre dans sa dix-huitième année de règne. Né le 4 avril 188 à Lyon, la Capitale des Trois Gaules où son père est gouverneur, c'est le fils aîné de Septime Sévère originaire de Leptis Magna (Lybie) et de Julia Domna (Syrie). Son père est un Africain dont la famille a connu une ascension rapide et sa mère est la fille du grand prêtre de la Pierre Noire d'Émèse. Le début de l'année 193 voit la disparition de Commode, dernier descendant de la dynastie des Antonins, assassiné.



Une nouvelle guerre civile à l'image de celle des Quatre Empereurs de 68-69 (Galba, Othon, Vitellius, Vespasien) débute et va durer quatre ans. À Pertinax, qui ne règne que 87 jours, succède Dide Julien dont le Principat comme le précédent prend fin par un assassinat. Il ne règne que 66 jours. C'est

dans ces conditions, que Septime Sévère, gouverneur de Pannonie Supérieure, est proclamé Auguste par ses troupes. Il gagne Rome le 9 juin, mais doit encore faire face à deux autres compétiteurs, Pescennius Niger en Orient qui est éliminé en 194 et Clodius Albinus en Bretagne que Septime Sévère rallie en le nommant César avant de l'éliminer lui et ses partisans le 19 février 197, lors de la bataille de Lyon.

Et le jeune Caracalla, dans cette histoire, que devient-il ? Caracalla est un sobriquet pour le manteau à capuche gaulois (*caracallus*) qu'il porte quand il accompagne son père à l'armée.

Caracalla reçoit le titre de César le 4 avril 196 et l'année d'après celui de Prince de la Jeunesse avec son jeune frère Géta (né en 189). Septime Sévère, après avoir pris le *cognomen* de Pertinax en 193, se fait adopter fictivement dans la famille Antonine en 195, raison pour laquelle le jeune *Bassianus* change de nom afin de devenir le petit-fils de Marc Aurèle ! L'ascension du jeune prince n'est pas terminée !

Caracalla est nommé auguste en janvier 198 avant la grande victoire parthique. En avril 202, il épouse la fille du préfet du Prétoire Plautien, Plautille, qui sera reléguée trois ans plus tard. En 204 commence la célébration des jeux Séculaires. Septime Sévère essaie d'imposer l'image de la nouvelle dynastie. Caracalla fête ses *decennalia* en 207 et accompagne son père en Afrique. Il rejoint ensuite son père en Bretagne à la fin de l'année 208 alors que les armées romaines y connaissent leurs premiers succès.



Géta est nommé Auguste en 209 après les premières victoires des armées romaines en Bretagne. Septime Sévère tombe malade l'année suivante et laisse ses fils mener les opérations. Il meurt à York le 4 février 211, n'ayant pas réglé sa succession.

Caracalla et Géta s'empressent d'arrêter les opérations en Bretagne et de réaliser une paix précaire avec les tribus révoltées. Ils ramènent les cendres de Sévère à Rome où ils arrivent le 4 mai. Mais l'entente entre Caracalla et Géta est de courte durée et Caracalla finit par assassiner son frère dans les bras de sa mère après l'avoir accusé de vouloir conspirer contre lui. Géta fut voué à la « *damnatio memoriae* ». Papinien, le préfet du prétoire, le fils de Pertinax ainsi que vingt mille partisans de Géta sont liquidés. Caracalla reste seul Auguste.



La « Constitution Antoniniana » est promulguée en 212. Tous les habitants de l'Empire deviennent des citoyens Romains (pour des raisons fiscales). L'année suivante, il entreprend une campagne en Germanie et remporte de nom-

LA CRÉATION DE L'ANTONINIEN SOUS CARACALLA

breuses victoires sur les Germains, les Iapyges et les Goths. Il reçoit le titre de « Germanicus ».

Enfin, et nous y voilà, la fin du règne est marquée en 215 par la Réforme monétaire et la création de l'antoninien. Caracalla entame une ultime campagne contre les Parthes. Il est assassiné après avoir célébré ses vicennalia.

Julia Domna ne désavoua jamais son fils aîné qui avait pourtant assassiné son propre frère. Pendant les différentes campagnes de Caracalla en Germanie ou en Parthie, Julia Domna, restée à Rome, assura la régence. Après l'assassinat de son fils, Macrin la relégua, elle se laissa alors mourir.



Antoninien, Rome, 217

(Ar, 5,33 g, 22 mm, 7 h, 500) (1/64 L. 5,07 g, 2 deniers)

A/ ANTONINVS PIVS AVG GERM

« *Antoninus Pius Augustus Germanicus* », (Antonin pieux auguste germanique).

Buste radié, drapé et cuirassé de Caracalla à droite, vu de trois quarts en arrière (A2).

R/ P M TR P XX - COS IIII P P

« *Pontifex Maximus Tribunicia Potestate vicesimum Consul quartum Pater Patriæ* », (Grand pontife revêtu de la vingtième puissance tribunitienne consul pour la quatrième fois père de la patrie).

Sol radié, nu, le manteau sur l'épaule debout à gauche, levant la main droite et tenant un fouet de la main gauche.

RCV 6781 – C 390 var. (3 f.) - RIC 293 f – BMC/RE 192 – H2/ 1581 (R)

Magnifique exemplaire sur un flan idéalement centré des deux côtés. Buste bien venu à la frappe, expressif. Revers finement détaillé. Patine grise avec de légers reflets dorés.

SUP

250€/500€

Sol apparaît sur le monnayage de Caracalla au cours de la 8^e émission en 215 au début de la campagne parthique. Sol est souvent assimilé au III^e siècle à Mithra. Il deviendra le dieu principal des armées et sera culte officiel à partir d'Aurélien,

avant d'être délaissé par Constantin le Grand qui lui préférera le Christianisme.



L'antoninien est créé en 215. Cette monnaie dont le nom véritable est denarius antoninianus, se caractérise par la présence de la couronne radiée (solaire) au droit pour l'Auguste et un croissant sous le buste pour l'Augusta, symboles de Sol et de Luna. Sa masse moyenne est de 5,07 g et est taillée à 64 à la livre (1 livre = 325 g) avec un titre d'argent de 50%. Le denier, quant à lui, pèse en moyenne 3,38 g, soit une taille de 96 à la livre avec un titre d'argent lui aussi de 50%. Donc l'antoninien pèse une fois et demie le poids du denier et court pour deux deniers. C'est donc une monnaie fiduciaire dont le cours est surévalué afin de se procurer facilement des liquidités. Après son assassinat, l'antoninien de Caracalla continue d'être frappé par son successeur, Macrin et son fils Diaduménien. Élagabal (218-222), lui aussi un *Marcus Aurelius Antoninus*, en interrompt la fabrication en 219. Il faudra attendre une nouvelle crise, celle de 238, pour assister à la réapparition de cette dénomination monétaire avec les Augustes éphémères, Balbin et Pupien. De Gordien III à Aurélien, le poids et le titre de l'antoninien ne vont que s'abaisser et ce qui apparaissait comme une grosse monnaie en 215 ne pèse plus que moins de la moitié de son poids d'origine et son titre a été divisé par dix ou douze ! Il est remplacé par une nouvelle monnaie, que nous Français nommons « *aurelianus* » et que les Anglo-saxons continuent de nommer *antoninianus*, jusqu'à la réforme monétaire de Dioclétien en 294, mais c'est une autre histoire !



Après avoir lu cet article, peut-être aurez-vous envie d'acquérir une de ces monnaies et pourquoi pas celle-ci ?

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

** Toutes les monnaies et tous les ouvrages qui figurent dans cet article sont en vente sur Cgb.fr.*

cgb.fr

Numismatique
Paris

Excellent

Trustpilot

★★★★★

SIMPULUM ET PALLADIUM SUR UN SESTERCE DE LUCILLE



Un sesterce de la prochaine Internet Auction du 9 avril 2024 a retenu notre attention, mais pas à cause du personnage qui se trouve sur la monnaie, Lucille, *Annia Aurelia Galeria Lucilla*. Pourtant, elle est le deuxième enfant sur treize de Marc Aurèle et de Faustine Jeune, la petite-fille d'Antonin le Pieux et de Faustine Mère ou l'Ancienne, née le 7 mars 149. Fiancée à Lucius Vérus et mariée à Éphèse en 164, ils ont deux filles. Après la mort de son époux en février 169, son père la remarie en septembre ou octobre de la même année à un consulaire, Titus Claudius Pompeianus. Après la mort de son père en 180, elle est impliquée dans un complot contre son frère Commode. D'abord reléguée en exil dans l'île de Capri, elle est exécutée en 182.

Le sesterce que nous avons retenu est frappé au début du règne personnel de Marc Aurèle, soit entre 161 et 162 ou après son mariage avec Lucius Vérus, en 164, alors qu'elle n'est âgée que de quinze ans. Pour D. Sear, ce type ne peut être frappé avant le mariage de Lucille et de Lucius Vérus en 164. Le monnayage de Lucille cesserait après la mort de son mari en 169. Normalement, le revers avec VESTA est plutôt réservé à une femme dans la force de l'âge comme sa mère Faustine Jeune. Cependant le type de la légende de droit avec une titulature longue est plutôt lié aux premières émissions de Lucille.

Sesterce, Rome 161-162

(Ae, 26,64 g, Ø 31,5 mm, 6 h) (1/12 L, 27,06 g, 4 as)



A/ LVCILLAE AVG ANTONINI AVG F

« *Lucilla Augusta Antonini Augusti Filia* », (À Lucille Augusta fille d'Antonin Auguste).

Buste drapé de Lucille à droite avec un petit chignon ramené derrière la tête (L).

R/ VES-TA/ S|C

« *Vesta* », (Vesta).

Vesta voilée et drapée debout à gauche, tenant de la main droite un *simpulum* au-dessus d'un autel allumé et de la gauche le *palladium*.

C 94 (5 f.) - RIC 1779 - BMC/RE 1178 - RCV 5510 (850€) - SIR 39 - MIR 18/ - Lacourt Cb8

Exemplaire idéalement centré. Joli buste de Lucille. Agréable patine vert foncé

TTB+

400€/800€

Pourquoi avons-nous retenu ce sesterce de Lucille ? C'est pour son revers. Le revers VESTA est traditionnellement réservé à l'Augusta. Pour le règne de Marc Aurèle entre 161 et 180, il n'est utilisé que deux fois pour les *Augustae* : une fois pour Faustine Jeune (Lacourt Hf9, frappé entre 162 et 173) qui semble très rare car jamais photographié et qui pourrait bien ne pas exister ou être un hybride associant un droit de Faustine Jeune et un revers de Lucille et serait alors frappé lui aussi entre 164 et 166) ; la deuxième fois pour Lucille (Lacourt p. 275, Cb8) et c'est l'unique fois où Lucille est associée à Vesta.



denier

Vesta est la déesse protectrice du foyer domestique, mais elle veille aussi sur l'Urbs. À Rome, son temple était situé près du Forum Romain et de la maison des Vestales (Regio VIII) dont on connaît au moins sept versions dont quatre monétaires, entre 55 avant J.-C. et 214 après J.-C. Détruit et reconstruit plusieurs fois, les restes du sixième temple de l'époque de Vespasien sont toujours visibles aujourd'hui (Hill, *The Monuments of Ancient Rome as coins types*, London, 1989, p. 23-24). Les Vestales, vierges de l'aristocratie romaine (patriciens) veillaient sur le feu sacré qui ne devait jamais s'éteindre. Ce sacerdoce durait trente ans et les jeunes filles étaient recrutées dès l'enfance. Elles avaient de nombreux droits et obligations. Au nombre de six, elles vivaient dans la maison de Vestales (Lacourt, p. 418).



Antonin le Pieux

Le *palladium* (statuette archaïque en bois ?) que tient Vesta est une statue cultuelle de Pallas, protectrice de Troie, qu'Énée aurait emportée avec lui lors de sa fuite, en portant son père Anchise sur ses épaules, et transportée dans le Latium. Le *palladium* (*palladion*) en grec était conservé dans le temple de Vesta. D'après le classement de Szaivert, ce sesterce serait frappé au début du règne de Marc Aurèle vers 161-162, avant

SIMPULUM ET PALLADIUM SUR UN SESTERCE DE LUCILLE

le mariage avec Lucius Vêrus. Lucille serait alors âgée de 12-13 ans car elle est née en 149.

Le *simpulum* quant à lui est un ustensile (sorte de cuillère ou de louche) des collègues sacerdotaux destiné aux libations et dévotions et sert à verser des liquides sur l'autel des sacrifices.



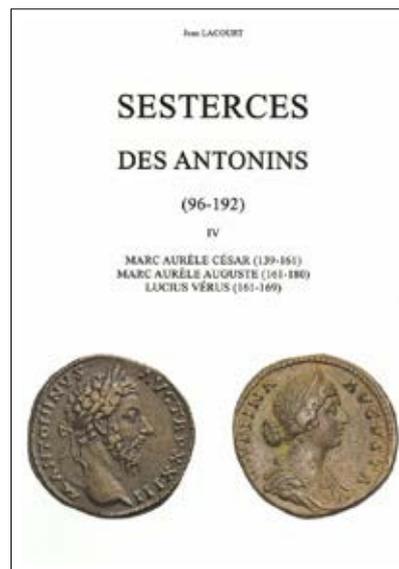
Faustine Mère

Vesta, traditionnellement voilée et drapée, est debout à gauche et s'apprête à sacrifier au-dessus d'un autel paré et allumé en versant le contenu du *simpulum*. Notre sestercie existe aussi pour le denier et le moyen bronze (as ou dupondius).

L'association des ces deux objets ne se rencontre pour le règne de Marc Aurèle que pour ce type frappé pour Lucille ce qui en renforce l'intérêt et la rareté.

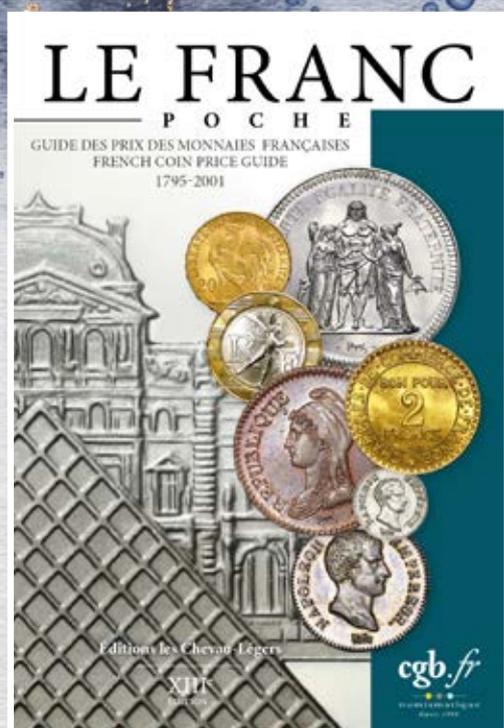
Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

* Toutes les monnaies et tous les ouvrages qui figurent dans cet article sont en vente sur Cgb.fr.



ks117 : 69€

RETROUVEZ L'HISTOIRE DU FRANC



19€90

à la vente sur Cgb.fr

EN BOUTIQUE CE MOIS D'AVRIL : AUREUS DE GORDIEN POUR L'ÉTERNITÉ



Vous pouvez découvrir en ce début du mois d'avril un magnifique aureus de Gordien III avec au revers Sol (le Soleil) associé à la légende au datif : À l'Éternité de l'Auguste. Cette pièce très bien conservée possède un « pedigree ». Elle provient d'un marchand reconnu.



sesterce

C'est l'occasion pour nous de vous faire découvrir la vie courte et mouvementée de cet adolescent, mort à moins de 20 ans, qui a régné néanmoins pendant six ans environ et qui est souvent considéré comme l'un des premiers empereurs de la période que nous nommons l'Anarchie Militaire et qui marque une période d'instabilité politique, militaire, économique, sociale et monétaire.



denier

Selon la Römische Kaisertabelle, Gordien III serait né à Rome le 20 janvier 225 (ou 226), fils de Junius Balbus et de Maecia Faustina, fille de Marcus Antoninus Gordianus. Son grand-père et son oncle, tous deux nommés Gordien, ont été les empereurs éphémères du début de l'année

238, en Afrique où Gordien I^{er} était alors proconsul de la Province et son fils, son légat. Ils se sont trouvés placés à la tête d'une révolte contre Maximin I^{er} Thrace et son fils Maxime. Proclamés début janvier 238, ils auraient été éliminés au cours du même mois par le légat de la III^e Legio Augusta Capellianus, leur règne n'excédant pas vingt-deux jours.



as

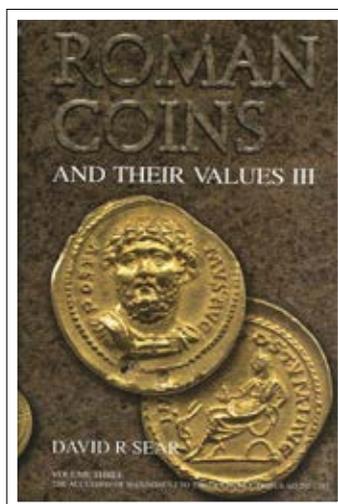


as (RRR)

Rome qui avait soutenu et reconnu les Gordiens apprend leur élimination alors que Maximin s'apprête à rejoindre Rome. Le Sénat prend peur et nomme Balbin et Pupien Augustes début février afin de combattre Maximin et son fils qui ont été déclarés ennemis publics. Père et fils sont finalement éliminés par leurs soldats devant Aquilée qu'ils assiégeaient. Gordien, neveu et petit-fils des Gordiens, est nommé César entre la fin janvier et la fin février. Balbin et Pupien, qui ne s'entendaient pas, furent finalement éliminés entre le 1^{er} mai (M. Sartre) et le 7 juin (X. Lorient) et le jeune Gordien (Marcus Antonius Gordianus) est élevé à l'Augustat, marquant le début de son règne personnel.

Empereur à 13 ans, marié à 16, tué à 19, voilà comment pourrait se résumer la vie de ce jeune homme, victime des appétits de Philippe l'Arabe, nouveau préfet du prétoire qui a succédé en 241 à Thimésithée, préfet du prétoire et père de Tranquilline, l'épouse de Gordien III. Assassiné ou décédé des suites de ses blessures lors d'un combat contre les Sassanides de Sapor I^{er} (241-272), Gordien III reste la victime collatérale d'une période troublée. Proclamé par ses troupes, le nouveau préfet du prétoire Philippe I^{er} lui succède et met fin à la guerre en Orient en payant une énorme indemnité de guerre (tribut).

Notre aureus, suivant les ouvrages, est frappé à Rome entre la fin 239 et mai 243 d'après le classement de Briac Michaux. Nous préférons en placer la fabrication en 240 au moment où Gordien III se rend en Afrique afin de mater la révolte de Sabinianus à Carthage ou au début de la campagne contre les Sassanides qui ont succédé aux Parthes sur le limes oriental



Lr 47 : 69 €

EN BOUTIQUE CE MOIS D'AVRIL : AUREUS DE GORDIEN POUR L'ÉTERNITÉ

Aureus, Rome, 240
(Or 4,98 g, 20 mm, 6h, ± 980 ‰)

Depuis la réforme de Caracalla qui a abaissé la masse de l'aureus au 1/50 L. (poids théorique 6,50 g), le poids a continué de baisser depuis pour se stabiliser provisoirement au 1/70 L. (poids théorique 5,07 g). Dans une livre romaine de 325 g environ, on fabriquait 70 aurei.

Dans *ROME VII*, nous avons réparti avec Jérôme Mairat le monnayage de Gordien III en quatorze émissions et plusieurs émissions spéciales festives. Notre légende de droit ne ferait pas son apparition avant la fin de l'année 239 (5^e émission).



A/ IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG

« *Imperator Gordianus Pius Felix Augustus* », (L'empereur Gordien pieux heureux auguste)

Buste lauré, drapé et cuirassé de Gordien III à droite, vu de trois quarts en arrière (A*2)

Pour le revers, le même auteur en plaçait l'apparition au cours de la huitième émission, un an plus tard, fin 240 et serait ensuite utilisé sans interruption jusqu'à la onzième émission, début 243. La première officine lui serait assignée sur les six que compterait alors l'atelier de Rome.

R/ AETER-N-ITATI AVG

« *Aeternitati Augusti* », (L'Éternité de l'auguste)

Sol nu, le manteau sur l'épaule, debout à gauche, levant la main droite, tenant un globe de la main gauche

C VI/ 37 var. (80 f.) - RIC IV. 3/ 97 (R2) - RCV 8564 - Calico 3186a - BM 125/ 662

Notre exemplaire est de qualité exceptionnelle sur un flan idéalement centré au droit, légèrement décentré au revers. Buste de toute beauté ainsi qu'un revers finement détaillé. Patine de collection. Monnaie montée anciennement.

SPL

11 500€

Exemplaire provenant du fonds Bourgey.

Avec son certificat d'exportation délivré par le ministère de la Culture (n° 220747).



Récemment dans la Live Auction du 5 décembre 2023, un exemplaire similaire (brm_904295) a été vendu 12 500€ (+ frais = 14 750€)

Sur le site Acsearch, seulement cinq exemplaires sont signalés avec ce revers dont le nôtre.

Cet *aureus* appartient à une émission très courte de la fin de l'année 240 dans le nouveau classement de Jérôme Mairat, lié

à la huitième émission qui fait mention du deuxième consulat désigné (COS DES II) de Gordien III qu'il revêt le 1^{er} janvier 241. Le revers se rapporte à l'Éternité de l'Auguste et fait peut-être référence soit à une victoire récente de l'empereur en Afrique après l'éviction de la révolte de Sabinianus, soit au début de la campagne menée contre les Sassanides en Orient où le culte de Sol/Mithra est bien implanté, dans l'armée en particulier.



antoninien

Vous l'aurez compris alors que antoniniens, deniers et sesterces sont courants pour les mêmes types, as et aurei sont rares, quinaires d'argent, quinaires d'or et dupondius sont rarissimes !

Actuellement dans la boutique ROME vous avez outre l'aureus, plus de 100 monnaies avec le même revers, répartis entre les deniers, antoniniani et sesterces : AETERNITATI AVGVSTI.

Si vous vous intéressez à Gordien III et à son monnayage, vous avez actuellement plus de 1 100 monnaies impériales dans la boutique ROME et 198 pièces dans la boutique PROVINCIALES de ce personnage.



tétradrachme Alexandrie



tétradrachme Antioche

Notre *aureus* est donc très rare et nous en avons seulement proposé trois exemplaires en trente ans dont deux dans les six derniers mois. Ne ratez pas cette occasion d'acquérir celui qui est en boutique ROME en ce moment ([brm_904295](#)).

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

* *Toutes les monnaies et tous les ouvrages qui figurent dans cet article sont en vente sur Cgb.fr.*

ANNIVERSAIRE ! 21 AVRIL 248

LE BESTIAIRE DE PHILIPPE L'ARABE
POUR LES JEUX SÉCULAIRES
ET LE 1000^e ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION DE ROME !



Nous ne pouvons pas publier le *Bulletin Numismatique* du mois d'avril sans rappeler dans nos colonnes que cette date correspond traditionnellement et mythologiquement à la fondation de Rome, le 21 avril 753 avant J.-C., soit exactement 2 777 ans cette année !



PH I, UI



(HS), PH I



PH I, V



PH II, III

En réalité, nous ne connaissons pas la date exacte de la fondation de l'Urbs par Rémus et Romulus qui devait d'ailleurs coûter la vie au premier pour avoir osé transgresser le rite de fondation de la cité. Le choix de cette date repose sur un écrivain latin du I^{er} siècle avant J.-C. Varron (116-27 avant J.-C.) adopté ensuite par l'historien romain Tite-Live. Pour la numismatique, si des Jeux Séculaires sont organisés tous les 110 ans environ en 17 avant J.-C. sous Auguste, 88 sous Domitien et en 204 sous Septime-Sévère pour le Principat

avec la mention spéciale lancée par le crieur public qui invitait à assister à ces jeux les présentait avec la formule qui devint traditionnelle « jeux que nul n'avait vus et que nul ne devait revoir ». Il ne faut pas les confondre avec l'anniversaire de la naissance de Rome, inscrit pour la première fois sur les monnaies par Hadrien en 121 avec la légende de revers : ANN DCCCLXXIII NAT VRB P CIR CON, « *Anno DCCCLXXIII Natali Urbis Populo (Plebei or Primum) Circenses Concessit* », (dans l'année 874^e après la naissance de la ville [de Rome], un cirque est donné au peuple). Antonin le Pieux commémora en 147-148 le 900^e anniversaire de Rome ainsi que Philippe I^{er} en 247-248 et enfin pour la dernière fois en 347-348 pour le 1100^e anniversaire de l'Urbs par Contans et Constance II.



(HS) PH II



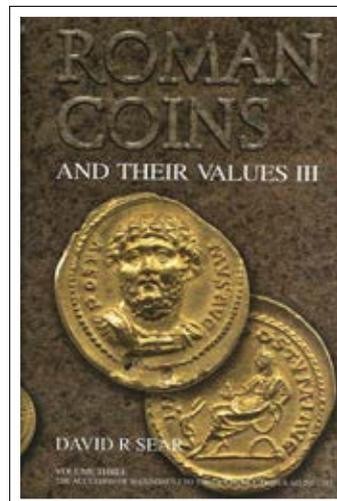
PH I, cippe



(HS) OS

Cependant, sur les monnaies de Philippe I^{er} l'Arabe, de sa femme Otacilia Sévère et de son fils Philippe II, la légende qui figure au revers est bien : SAECVLARES AVGG, (les jeux Séculaires des Augustes). Cette émission datée de 248 est accompagnée de six chiffres

romains de I à VI associés pour chacune des officines à des animaux. Ces derniers avaient été ramenés pour figurer au Triomphe de Gordien III lors de la guerre contre les Sassanides en 243-244 mais qui n'eut jamais lieu, dû à la disparition de l'Auguste en 244. Cette émission particulière est l'une des premières à porter en clair la marque d'officine de l'atelier de Rome sur les antoniniens qui en comporte à ce mo-



Lr 47 : 69 €

ment-là, six. Première, deuxième, cinquième et sixième officine sont réservées à Philippe I^{er} avec le lion, la louve allaitant Rémus et Romulus, cerf et antilope tandis que Philippe II avec la troisième est ornée d'un cervidé (wapiti ?) ou capridé (bouc), Otacilia Sévéra se voyant dotée de l'hippopotame associé à la quatrième officine. Les animaux peuvent se trouver à droite ou à gauche et sont dans certains cas beaucoup plus rares. Ces animaux rappellent que ces Jeux étaient accompagnés de Venationes (chasses et mises à mort d'animaux).

Antoninien, Rome 248, 4^e off.

(Bill 4,64 g, Ø 23,50 mm, axe des coins : 6h, ± 400/450 ‰)
(taille : 1/72 L., 2 deniers)



A/ OTACIL SEVERA AVG

« *Otacilia Severa Augusta* », (Otacilia Sévéra Augusta).

Buste diadémé et drapé d'Otacilia Sévéra à droite, vu de trois quarts en avant, posé sur un croissant (L15).

Marcia Otacilia Severa, dont la date de naissance est inconnue, est la femme de Philippe l'Arabe et la mère de Philippe II. Après la mort de son époux et de son fils, elle disparaît et est peut-être vouée à la « *Damnatio Memoriae* » (condamnation à l'oubli).

R/ SAECVLARES AVGG// IIII

« *Seculares Augustorum* », (Jeux séculaires des Augustes).

Hippopotame passant à droite.

Pour l'hippopotame, seul le type à droite semble recensé, avec la variante où l'animal a la tête levée (plutôt une variante de graveur).

C 63 (3 f.) RIC 116b – RSC 63 – RCV 9160

Superbe exemplaire sur un flan idéalement centré des deux côtés. Revers bien venu à la frappe, finement détaillé. Patine grise

SUP

250€/ 450€

Cette émission commémore le millénaire de Rome et les jeux séculaires qui furent offerts au peuple de l'Urbs. De nombreux animaux avaient été ramenés d'Orient pour commémorer le triomphe de Gordien qui n'eut jamais lieu. Pour la première fois de façon marquée, les officines de l'atelier de Rome figurent à l'exergue des antoniniens. Quatre officines étaient réservées à Philippe Père, une à Otacilia Severa, une à Philippe fils. La quatrième officine était celle de l'impératrice.

Vous avez l'occasion d'acquérir ce bel exemplaire. Profitez-en pour compléter votre bestiaire des Jeux Séculaires où vous pouvez rencontrer 37 monnaies, antoniniens ou sesterces avec cette légende dont une dizaine frappés en 249 avec un cippe (ou un milliaire orné de la légende COS/ III). Bonne chasse !



PH I, II



PH I, I

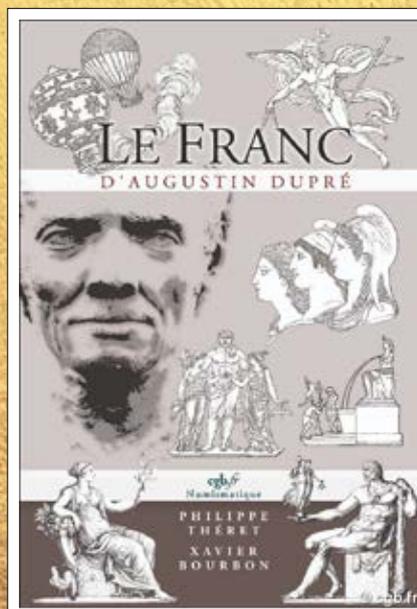
Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

* Toutes les monnaies et tous les ouvrages qui figurent dans cet article sont en vente sur Cgb.fr.

LE FRANC

d'Augustin Dupré

75,00€
réf. lf2021



PROBUS : BUSTE B4, LE GRAND OUBLIÉ DU R.I.C.

Le monnayage de Probus est réputé pour avoir produit une grande variété de bustes, dont certains sont tout à fait exceptionnels.

Singulièrement, l'auteur du R.I.C.V y a totalement ignoré l'existence du buste B4 sur les aureliani !

Ce buste à droite cuirassé non drapé vu de $\frac{3}{4}$ arrière est très peu fréquent dans la période 268-276 où 5 empereurs se succèdent, comme en atteste le décompte que nous en avons établi d'après la base MER-RIC du CNRS :



Aurélien, RIC temp 2733 (coll. de l'auteur)



Tacite, RIC temp 4042 (coll. de l'auteur)

	Nombre de références base CNRS						Nbre d'ex.
	Rome	Siscia	Serdica	Balkans	Cyzique	Antioche	
Claude II	13	10					82
Quintille	5						26
Aurélien	1	1	27	5	10	1	134
Tacite			1		14		43
Florien		23	1				42

La base comprenant 104 000 enregistrements pour cette période 268-276, on en déduit une fréquence du buste B4 de 0,3%, chiffre probablement supérieur à la production réelle puisqu'établi à partir de collections publiques et privées qui favorisent les références rares.

Ce buste devient rarissime dans le monnayage de Probus, mais il est connu pour cinq ateliers : Lyon, Rome, Siscia, Serdica et Cyzique. Alföldi n'a identifié que 4 références (pour 3 types) de ce buste parmi les 2538 réf. de son catalogue des monnaies de Probus à l'atelier de Siscia.

Voici la liste des types que nous connaissons pouvant présenter un buste B4 au droit pour Probus :

Atelier	Légende de revers
Lyon	COMITI PROBI AVG
	MARS VICTOR (1)
	VIRTVS AVG
Rome	VIRTVS AVG
Siscia	CONCORD MILIT
	FELICITAS AVG
	RESTITVT ORBIS
Serdica	PROVIDEN DEOR
Cyzique	CLEMENTIA TEMP

Ils sont tous connus à moins de 5 exemplaires à ce jour.



Lyon, RIC 112 var, Bastien 300 (coll. de l'auteur)⁽²⁾

Les exemples suivants sont extraits de la base Probus Coins⁽³⁾ :



Siscia, RIC 651 var, Alföldi 26/87 (ex coll. Gysen)



Siscia, RIC 684 var, Alföldi 30/22a (vente Lanz Numismatik 07/06/2010)



Siscia, RIC 733 var, Alföldi 57/61 (ex coll. Gysen)



Serdica, RIC 845 var (ex coll. Gysen)



Cyzique, RIC 905 var (ex coll. Gysen)

Olivier GUYONNET

(1) Le revers de cet unicum est issu d'un coin d'aureus réutilisé (captif assis). « *Le règne de l'empereur Probus. Histoire et Numismatique* », S. Hiland et C. Oliva, p. 111.

(2) Liaison de coin de droit avec les deux autres exemplaires de la base Probus Coins (# 2838 et 4899) : on a probablement affaire à un coin unique pour Lyon.

(3) <https://www.probuscoins.fr/search>

Quand vous rencontrez ces mots dans une description de monnaies antiques, en général grecques ou celtiques, plus rarement pour une monnaie romaine ou provinciale, vous pouvez vous poser raisonnablement la question : identique ou différent ? Si la langue française a recours aux deux, c'est bien qu'ils recouvrent tous les deux des réalités différentes. Cependant dans les descriptions n'avons-nous pas tendance à les employer de manière interchangeable ?



Un animal est dit anthropomorphe (du grec, ἄνθρωπος / ánthrōpos (« être humain ») et μορφή/ morphé (« forme ») quand il présente une forme humaine. Dans la mythologie, le Minotaure (mi-taureau, mi-homme) fils de Pasiphaé et d'un taureau est dit anthropomorphe car il présente un corps humain surmontée d'une tête d'animal (taureau). Dans la mythologie égyptienne, Anubis par exemple est anthropomorphe, homme à tête de chacal qui accompagne l'âme des morts.



Il ne faut pas confondre cette association avec l'anthropomorphisme qui dans la religion et la mythologie, représente la perception d'êtres divins, ou de dieux, aux apparences humaines, ou les valeurs humaines dans ces êtres. Un bon nombre de ces êtres sont des divinités qui s'expriment à travers des caractéristiques humaines comme la jalousie, la tristesse ou l'amour.



En numismatique, à de rares exceptions, nous avons peu d'animaux anthropomorphes qui sont plutôt liés à des divinités. En revanche, nous trouvons de nombreuses représentations d'animaux androcéphales (du grec ancien ἀνδρoσ andro (homme) et κεφαλή cephale (tête)). Un animal est dit androcéphale quand il présente un corps d'animal avec une tête humaine.



Anthropomorphe et androcéphale ne sont pas synonymes et souvent le premier est utilisé abusivement pour le second. Dans la base de données Cgb.fr, pour les monnaies antiques, ne cherchez pas le mot anthropomorphe, vous ne le trouverez pas alors que les androcéphales sont légion !

MONNAIES CELTIQUES : ANTHROPOMORPHE ET ANDROCÉPHALE, DU PAREIL AU MÊME ?



Chez les grecs, nous les trouvons souvent associés à des représentations de divinités liées à l'eau. En revanche, ils sont très nombreux sur les monnaies gauloises, en particulier chez les peuples armoricains.



Maintenant que vous savez, vous ne porterez plus le même regard sur ces animaux mythiques ou fantastiques qui hantent droits et/ou revers de nos monnaies antiques.

Viviane BÉCLIN, Marie BRILLANT
et Laurent SCHMITT

* Toutes les monnaies et tous les ouvrages qui figurent dans cet article sont en vente sur Cgb.fr.

Collectionnant les monnaies
de 5 francs et 2 francs de Napoléon 1^{er}
(frappes courantes, flan bruni et essais)
ainsi que les napoleonides en argent
de haute valeur faciale,

**je suis toujours à la recherche de très belles
pièces** comme celle ci-dessous
et je paye en conséquence.



**Si vous avez de très belles monnaies
dont vous voulez disposer,**
n'hésitez à me contacter,
nous arriverons toujours à un accord
et nous serons tous gagnants.

Yves BLOT
06.52.95.61.96 - 04.13.63.77.40
yvblot@hotmail.com

UN BLANC À LA COURONNE DE CHARLES VIII INÉDIT FRAPPÉ À AIX-EN-PROVENCE

Lors d'une foire à la brocante estivale, l'un de nous a eu son attention attirée par un blanc de billon portant au revers un A en cœur de la croix, qui lui a immédiatement fait penser à l'initiale d'Anne de Bretagne, épouse de Charles VIII puis de Louis XII, mais aussi à la marque de l'atelier d'Aix-en-Provence. Après un examen détaillé, la monnaie s'est révélée être un blanc à la couronne au nom de Charles VIII, d'un type totalement inédit !

En voici la description (fig. 1) :

D/ + ◦ K̄AROLVS ◦ FR̄ANCORVM ◦ REX ◦

Écu de France accosté de deux lys et surmonté d'une couronnelle, dans un trilobe (cantoné de trois points ?)

R/ + SIT ◦ NOMEN ◦ DOMINI ◦ BENEDICTVM

Croix pattée cantonnée de quatre lys, dans un quadrilobe (cantoné de quatre points ?) ; T en cœur

Billon ; 2,01 g ; 26 mm



Figure 1 - © O. Liévin

L'attribution à l'atelier d'Aix a été finalement privilégiée, le revers de cette monnaie rappelant indéniablement celui du rare blanc au soleil qui y avait été frappé sous Louis XI (Dup. 555 ; fig. 1)¹.



Figure 2
BnF, DMMA © gallica.bnf.fr

LES BLANCS À LA COURONNE DE PROVENCE CONNUS

Ordonné le 24 avril 1488 en remplacement du blanc au soleil, au titre de 4 deniers 12 grains d'argent-le-roi (359/1 000 d'argent fin), à la taille de 86 pièces au marc de Paris (2,85 g) et au cours de 12 deniers tournois², le blanc à la couronne fut effectivement frappé en Provence³, à Tarascon

1 Créé le 2 novembre 1475 dans le royaume, le blanc au soleil fut frappé à Aix peu après le rattachement de la Provence à la France (11 décembre 1481), et sa fabrication était apparemment encore en cours en mai 1483 (GANNE 2018, p. 500).

2 SAULCY, III, p. 322-323.

3 L'ordre de battre monnaie dans les ateliers d'Aix et Tarascon – celui de Marseille, situé en terres adjacentes, n'est pas cité – fut donné le 14 août 1488 (SAULCY, III, p. 329 ; Arch. Dép. Bouches-du-Rhône, B 3319, f^{os} 17^v-18). Dès le 12 février 1488, le roi avait demandé que les villes du royaume four-

(Dup. 590, avec le différent T associé à la marque L du maître Laurent Pons ; fig. 3), à Marseille (Dup. 590A, reconnaissable par le petit écusson de la ville ; fig. 4) et à Aix (Dup. 590B).



Figure 3 - CGB bry_236437 © cgb.fr



Figure 4 - BnF, DMMA, N7578 © gallica.bnf.fr

Mais les quelques exemplaires aixois connus, de mêmes types que celui décrit plus haut – avec des points ou besants en cantonnement du trilobe au droit et du quadrilobe au revers –, ont pour marque au revers un petit A entre deux points en cantonnement du quadrilobe et non au centre de la croix, et contrairement au blanc au soleil de Louis XI, ils ne portent pas la titulature comtale. On remarque des variantes dans la graphie des légendes, sans doute en partie consécutives à des remplacements de poinçons hors d'usage, qui pourraient suggérer une succession des frappes :

Variante a (N et M romains au droit et au revers ; légende de revers développée avec DOMINI) :

D/ + K̄AROLVS ◦ FR̄ANCORVM ◦ REX ◦

R/ + SIT[...]OMEN ◦ DOMINI ◦ B ◦ [...]

CGB bry_165341 (2,65 g ; 25 mm ; fig. 5)

Variante b (N et M romains au droit, onciaux au revers ; légende de revers abrégée avec D au lieu de DOMINI) :

D/ + K̄AROLVS ◦ FR̄ANCORVM ◦ REX

R/ + SIT ◦ [...]OMEN ◦ D ◦ BENEDICTVM ◦

CGB v20_0335 (2,25 g ; 27 mm ; fig. 6)

Variante c (N et M onciaux au droit et au revers ; légende de revers abrégée avec D au lieu de DOMINI) :

D/ + K̄AROLVS ◦ FR̄ANCORVM ◦ REX ◦

R/ + SIT ◦ NOMEN ◦ D ◦ BENEDICTVM ◦

CMM, Ganne 3 (1,73 g ; 27,5 mm ; fig. 7) ; BnF, DMMA N7091 (2,49 g) ; Monnaies d'Antan 46408 (1,94 g)

nissent « es monnoyes plus prouchaines d'elles certaine quantité d'argent blanc pour faire fourger de nosdites monnoyes, et entre autres les villes de nostredit pays de Prouvence la quantité de quatre cens mars » (Arch. Dép. Bouches-du-Rhône, B 21, f^{os} 144-144^v), demande confirmée le 19 mars suivant (Arch. Dép. Bouches-du-Rhône, B 3319, f^o 9). Remarquons que sur les blancs à la couronne de Provence, l'écu au droit est accosté de deux lys comme sur les blancs de Bretagne, alors qu'il est de deux couronnelles sur ceux frappés dans tous les autres ateliers.

UN BLANC À LA COURONNE DE CHARLES VIII INÉDIT FRAPPÉ À AIX-EN-PROVENCE



Figure 5 - CGB bry_165341 © cgb.fr



Figure 6 - CGB v20_0335 © cgb.fr



Figure 7 - CMM, Ganne 3 © Ph. Ganne



Figure 8 - CGB v08_1313 © cgb.fr

Mais on ne saurait dire dans quel ordre se sont succédé les délivrances, car nous n'avons trouvé aucune liaison de coin de droit ou de revers entre ces différents exemplaires. La comparaison des graphies des légendes avec celles du blanc au soleil de Louis XI présenté plus haut et du blanc à la couronne « à la croix de Jérusalem » frappé au début du règne de Louis XII (Dup. 667A ; fig. 8) ne nous fournit aucun indice, car leurs coins ont été réalisés par des graveurs différents de celui qui officiait sous Charles VIII⁴. Il en est de même des blancs à la couronne de Charles VIII de Marseille et Tarascon, mais on peut noter toutefois que tous les exemplaires que nous avons recensés pour ces deux ateliers ont une devise de revers développée – avec DOMINI –, et une graphie des légendes romaine – à l'exception du N oncial sur le seul blanc de Marseille que nous connaissons.

UN NOUVEAU BLANC AIXOIS DANS LA CHRONOLOGIE DES FRAPPES

Il ne fait en revanche aucun doute que les coins des blancs à la couronne d'Aix avec le A en cantonnement du quadrilobe et ceux du blanc inédit qui porte le A en cœur de la croix du revers sont de la même main : le A barré, le B et le R aux panses renflées, le C ouvert, le F fermé, le K romain, le M

⁴ Les coins du blanc au soleil de Louis XI sont de la main de Jean Annot dit Gabillon – qui occupait déjà l'office sous René et Charles III d'Anjou, derniers comtes de la Provence indépendante –, et sont reconnaissables notamment par les D ouverts en leur sommet (GANNE 2018, p. 499-501). Sur les douzains de Louis XII, dont on ne connaît pas le graveur, on retrouve un mélange d'alphabets romain et oncial, mais les lettres sont nettement différentes de celles du blanc de Charles VIII (voir en particulier les C fermés, les jambes des R, les M onciaux et romains, et les O évidés en croix).

avec ses diagonales courtes et surtout le X très mal formé des légendes, s'ils ne sont peut-être pas tous issus des mêmes poinçons, sont indéniablement du même style. Notre blanc inédit de Charles VIII est donc bien de l'atelier d'Aix, et son revers particulier étant identique à celui du blanc au soleil de Louis XI, on peut logiquement supposer que c'est lui qui a été frappé en premier, avant d'être remplacé par le type avec le A en cantonnement du quadrilobe. On pourrait alors, compte tenu de l'évolution de la graphie des légendes, reconstituer ainsi la succession des frappes :

- **type 1** : blanc avec le A en cœur de la croix ; N et M romains au droit et au revers ; DOMINI au revers
- **type 2, variante a** : blanc avec le A en cantonnement du quadrilobe ; N et M romains au droit et au revers ; DOMINI au revers
- **type 2, variante b** : blanc avec le A en cantonnement du quadrilobe ; N et M romains au droit, onciaux au revers ; D au lieu de DOMINI au revers
- **type 2, variante c** : blanc avec le A en cantonnement du quadrilobe ; N et M onciaux au droit et au revers ; D au lieu de DOMINI au revers

La présence de légendes de revers développées sur les blancs de Marseille et Tarascon, comme sur ceux d'Aix du type 1 et du type 2, *variante a*, pourrait laisser penser que l'on a commencé à battre monnaie simultanément dans les trois ateliers sur un même modèle, et constituer ainsi un indice en faveur de cette chronologie.

UN CHANGEMENT DE TYPE INEXPLIQUÉ

Une question se pose alors : quand et pourquoi a-t-on décidé de modifier le type de revers du blanc d'Aix ?

Alors que le A en cœur de la croix était particulièrement représentatif de son origine, comme l'était le P sur les blancs de Perpignan (Dup. 587 ; fig. 9) ou le sera à partir de 1491 le R sur ceux de Rennes (Dup. 591A ; fig. 10), celui en cantonnement du quadrilobe est très discret, presque indécélable au premier coup d'œil. Cette moindre visibilité donnée au blanc aixois – qui, rappelons-le, ne porte pas non plus de titulature comtale, contrairement au blanc au soleil de Louis XI – est peut-être à mettre en regard de celle des autres espèces de Charles VIII frappées par la suite dans la capitale provençale. On sait en effet qu'à partir de l'été 1493, le maître Jean Sarran, qui officiait jusqu'alors à Marseille, prit la direction de l'atelier d'Aix et il faut vraisemblablement lui attribuer les deniers coronats (fig. 11), patacs (fig. 12) et quarts de gros (Dup. 611 ; fig. 13) qui ne portent aucune titulature provençale ni une quelconque marque d'atelier⁵, contrairement aux deniers coronats, patacs et demi-gros émis auparavant dans la cité phocéenne (respectivement Dup. 612, 614 et 613 bis), bien identifiables par la légende CIVITAS MASSILIE et le petit écusson de la ville⁶. On notera, à l'appui de l'attribution

⁵ GANNE 2015, 2016.

⁶ GANNE 2004.

UN BLANC À LA COURONNE DE CHARLES VIII INÉDIT FRAPPÉ À AIX-EN-PROVENCE

à l'atelier d'Aix de ces petites monnaies de billon dépourvues de toute marque d'identification, une certaine similitude entre la graphie de leurs légendes et celle des blancs à la couronne, ainsi que, de manière peut-être plus caractéristique encore, la séparation par un point ou un anneau entre ce qui semble bien être le B initial de BENEDICTVM et les lettres suivantes du mot sur le blanc type 2, *variante a* (fig. 5), que l'on retrouve à l'identique sur les deux deniers coronats connus et sur certains patacs et quarts de gros.



Figure 9 - BnF, DMMA, Côte 1054 © gallica.bnf.fr



Figure 10 - CGB bry_292324 © cgb.fr



Figure 11 - CGB v52_0509 © cgb.fr



Figure 12 - © or-net.fr



Figure 13 - BnF, DMMA, Y5933 © gallica.bnf.fr

On est donc fortement tenté de faire le rapprochement entre ces différentes espèces dont on a visiblement tenté de dissimuler, voire d'effacer, toute trace de leur lieu de fabrication. Mais nous n'avons pas trouvé dans les archives le moindre indice permettant d'expliquer un tel agissement. Il ne saurait en tout cas être le fait des autorités provençales qui, après l'union définitive du comté au royaume en 1486, n'eurent de cesse de préserver et afficher son identité et celle de sa capitale ; ni des responsables de l'atelier, qui auraient dû immédiatement faire face à leurs reproches ! Reste l'intervention royale, mais il ne semble pas que Charles VIII ait jamais éprouvé un quelconque ressentiment envers la ville d'Aix qui aurait pu motiver une telle attitude s'apparentant à une sanction. L'interrogation demeure donc.

CONCLUSION

La découverte d'un nouveau blanc à la couronne de Charles VIII frappé à Aix-en-Provence, d'un type de revers inédit, jette un nouvel éclairage sur les fabrications monétaires de cet atelier dans les années qui ont suivi l'union de la Provence à la France, et nous permet de proposer une hypothèse pour leur chronologie.

On aurait ainsi frappé dans un premier temps, sans doute à partir de fin août 1488 et *a priori* en faible quantité puisqu'on vient seulement d'en retrouver un exemplaire, des blancs à la couronne reprenant le motif de revers du blanc au soleil de Louis XI, avec la marque d'atelier A en cœur de la croix du revers. Le tailleur aixois aurait par la suite reçu l'ordre de graver des coins de revers d'un nouveau type, avec le A placé plus discrètement en cantonnement du quadrilobe, qu'on ne peut s'empêcher de rapprocher des petites espèces de billon appartenant au système monétaire provençal, mais dépourvues de toute marque d'atelier, et frappées vraisemblablement à partir de l'été 1493. Mais rien ne permet à ce jour d'expliquer cette moindre visibilité donnée aux monnaies aixoises, à une époque où le pouvoir royal essayait plutôt de se concilier des Provençaux désireux de préserver les privilèges de leur comté récemment rattaché à la couronne.

Le monnayage de Charles VIII en Provence garde encore une part de mystère...

Philippe GANNE
Olivier LIÉVIN

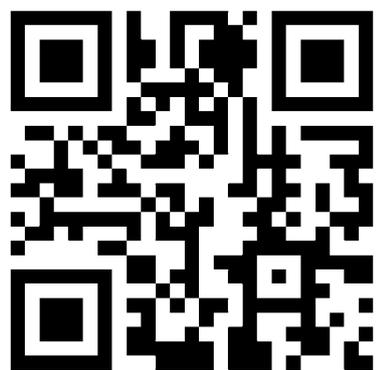
BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD D'AGNEL 1914 : Abbé Gustave ARNAUD D'AGNEL, *Politique des rois de France en Provence*, 2 vol., Paris-Marseille, 1914.
- DUPLESSY 1999 (Dup.) : Jean DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI, tome I (Hugues Capet à Louis XII)*, Paris, 1999 (2^e éd.).
- GANNE 1982 : Philippe GANNE, *La Monnaie d'Aix-en-Provence*, Paris, 1982.
- GANNE 2004 : Philippe GANNE, Le monnayage de Charles VIII à Marseille : une nouvelle classification des émissions, *RN*, 2004, p. 305-319.
- GANNE 2008 (CMM, Ganne) : Philippe GANNE, *Collection Philippe Ganne. Monnaies d'Aix-en-Provence, milieu XV - fin XVIII*, catalogue de l'exposition du 19 décembre 2008 au 30 avril 2009, Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille, 2008.
- GANNE 2015 : Philippe GANNE, Deux monnaies de billon de Charles VIII attribuables à l'atelier d'Aix-en-Provence ?, *BSFN*, 70-9, 2015, p. 269-275.
- GANNE 2016 : Philippe GANNE, Un patac de Charles VIII attribuable à l'atelier d'Aix-en-Provence ?, *BSFN*, 71-3, 2016, p. 96-99.
- GANNE 2018 : Philippe GANNE, Le demi-gros de Louis XI frappé à Tarascon. Une relecture du monnayage du comté de Provence lors de son rattachement à la France, *RN*, 2018, p. 477-506.
- LAFURIE 1951 : Jean LAFURIE, *Les monnaies des rois de France, tome I (Hugues Capet à Louis XII)*, Paris, 1951.
- ORDONNANCES : *Ordonnances des rois de France de la troisième race, tome XX (avril 1486-décembre 1497)*, Paris, 1840.
- ROLLAND 1950 : Henri ROLLAND, La Monnaie de Tarascon de 1481 à 1539, *RN*, 1950, p. 133-156.
- SAULCY : Félicien de SAULCY, *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François I^{er}, tome III (1422-1498)*, Mâcon, 1887.

DÉPOSEZ AUPRÈS DE CGB POUR NOS PROCHAINES VENTES

16 Internet et Live Auction chaque année

Ventes e-auctions hebdomadaires



cgb.fr
—●—●—●—
Numismatique
Paris

DEUX EXEMPLAIRES VARIÉS DE LA PIÈCE DE 4 SOLS DE CHÂTEAU-REGNAULT AU MILLÉSIME 1617

Les nombreuses pièces de 4 sols et de 12 kreutzers en argent bas-titre, voire billon, frappées en principauté de Château-Regnault de 1617 à 1619 par Paul Manlich, maître et fermier de la Monnaie de la principauté, sont dans leur très grande majorité dépourvues de millésime. On en connaît toutefois quelques-unes millésimées 1617 frappées dans l'atelier de Château-Regnault et quelques autres millésimées 1619 frappées dans l'atelier de Linchamps. Ces deux pièces sont connues de Jean-René de Mey qui les répertorie à la principauté de Château-Regnault dans son ouvrage de 1985, *Les monnaies ardennaises*.



N°1 – De Mey D56 p.32 : Quatre sols 1617 (fig.1)

A/ Ecu couronné surmonté du millésime 1617, écartelé au 1 et 4 de Hongrie (contre-écartelé de Hongrie ancien et moderne) et au 2 et 3 d'Aragon, le tout posé sur une croix de Bourgogne formée de sarments. La légende entourant l'écu est MONETA. NOVA. ARG(ENTIA). CHAST qui signifie : « monnaie nouvelle d'argent de Château-Regnault ».

R/ Aigle bicéphale couronnée éployée en plein champ, accompagnée de la légende INITIVM. SAPIENTIE. TIMOR. DOMINI. qui signifie : « la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse » (verset extrait de la Bible).

Cette pièce était connue d'Arthur Engel qui l'a publiée dans la *Revue numismatique* 1885 p.305 n°2 et planche XII n°2. Elle figurait dans la collection Henri Meyer (1890 n°3153, 1902 en lot). Le présent exemplaire provient de la célèbre collection Fernand David, dispersée à Monaco (Alain Weil et Editions Victor Gadoury) le 12 mars 2022, n°771.



N°2 – De Mey D63 p.34 : Quatre sols 1617 (fig.2)

A/ Ecu couronné surmonté du millésime 1617, écarté au 1 et 4 d'un quartier contre-écartelé de Hongrie ancien, Juliers, Juliers et Hongrie moderne ; au 2 et 3 d'Aragon, le tout posé sur une croix de Bourgogne formée de sarments. La légende

entourant l'écu est MONETA. NOVA. ARG(ENTIA). CHAST qui signifie : « monnaie nouvelle d'argent de Château-Regnault ».

R/ Aigle bicéphale couronnée éployée en plein champ, accompagnée de la légende SIT. NOMEN. DOMINE (sic, au lieu de DOMINI). BENEDICTUM qui signifie : « que le nom de Dieu soit béni ». Cette devise est celle du roi de France, elle figure sur la plupart des monnaies françaises.

A. Engel publie cette monnaie dans la *Revue numismatique* 1886 p.390 n°2, avec dessin. Il précise qu'elle figure dans la collection du vicomte Baudouin de Jonghe, ce que De Mey indique également en omettant la référence à Engel. Nous l'avons retrouvée également dans la collection Henri Meyer (1890 n°3152, 1902 en lot). Nous n'avons plus souvenir de la provenance de notre exemplaire.

HISTORIQUE DE LA FABRICATION DE CES MONNAIES

Les décriis successifs prononcés en France par Louis XIII le 5 décembre 1614 puis par la Cour des monnaies de Paris le 19 décembre 1616¹ dissuadent la princesse de Conty, Louise-Marguerite de Lorraine-Guise, de frapper des espèces imitées des espèces françaises dans sa principauté de Château-Regnault. La princesse qui a engagé Paul Manlich comme maître de la Monnaie de sa principauté et lui accorde la permission de frapper des espèces imitées de celles de l'Empire (4 sols, 12 kreutzers, 3 kreutzers). La première émission, accordée en 1617, n'a pas été retrouvée, mais on a connaissance de son existence par celle de 1619 signalée par Adrien Blanchet en 1907 puis en 1943². Le texte publié par Blanchet décrit expressément les pièces de 4 sols et de 12 kreutzers.

En raison de leur bas-titre, inférieur à celui des espèces impériales qu'elles imitaient, ces imitations castelréginaldiennes furent rapidement décriées, tant en 1618 qu'en 1619, à Strasbourg et Francfort notamment. D'où l'absence d'exemplaires millésimés 1618 et le fait que les millésimées 1619 sont des pièces de 12 kreutzers, à l'exclusion des pièces de 4 sols. On connaît également par un placard alsacien de 1619, une pièce de 6 batzen millésimée 1617 au buste de François de Bourbon-Condé, prince de Conty, le défunt mari de Louise-Marguerite. Cette monnaie n'a pas été retrouvée (De Mey 1985, p.31 n°D52).

Les pièces de 4 sols 1617 et de 12 kreutzers 1619 frappées en principauté de Château-Regnault, à Château-Regnault et à Linchamps, ainsi peut-être que dans d'autres ateliers dont alors la Tour à Glaire, sont extrêmement rares. On en rencontre moins d'une pour 20 exemplaires non millésimés. Les décriis qui frappèrent les unes et les autres dans les villes impé-

1 Imprimés Collection Morel-Fatio (BnF, Cabinet des Médailles) n°190 et 191 (1614) ainsi que n°193 et 194 (1916), répertoriés par DEPEYROT 1997 n°345 et 350.

2 BLANCHET 1907 pp.416-417 et 1943, pp.177-178.

DEUX EXEMPLAIRES VARIÉS DE LA PIÈCE DE 4 SOLS DE CHÂTEAU-REIGNAULT AU MILLÉSIME 1617

riales amenèrent la princesse de Conty à reprendre dès 1620 la fabrication de doubles tournois de cuivre, non millésimés, imités des doubles tournois français. Frappés fallacieusement au nom et au buste de son mari défunt le prince de Conty, François de Bourbon-Condé, décédé en août 1614, ces doubles tournois considérés par le roi de France comme contrefaits furent décriés dès 1621 (arrêt de la Cour des monnaies du 25 mai)³. La princesse fera alors frapper des gros de billon à l'alérion, imités des gros lorrains ; ces pièces furent décriées à Nancy en janvier 1623. Elle s'orientera alors vers la fabrication de nombreuses espèces variées, décrites pour la plupart dans son bail de février 1625 : quarts d'écu, douzains et doubles tournois de type français ; patagons et leurs divisions imités de ceux des Pays-Bas, florin d'or inspirés de ceux de Lorraine... En revanche, on ne connaîtra plus de fabrica-

tion de pièces de 4 sols, 12 kreutzer et 3 kreutzers en dépit de leur grande « rentabilité », les risques encourus en les fabriquant étant devenus trop importants.

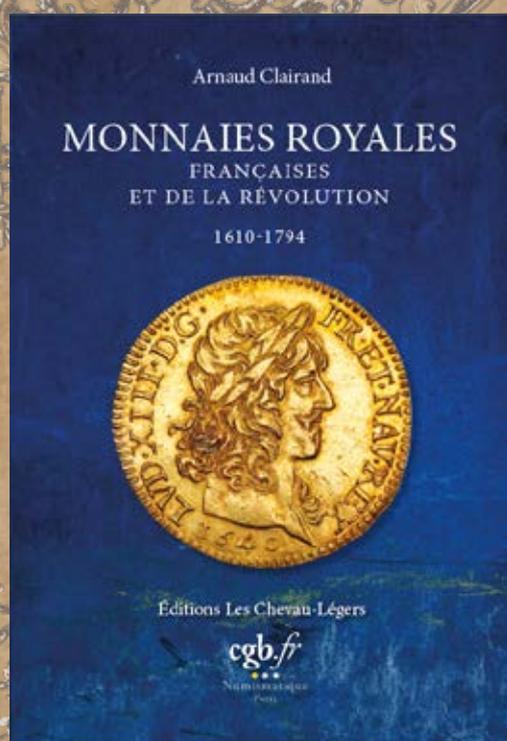
BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET 1907 et 1943 : Adrien BLANCHET, Monnaies de la principauté de Château-Renaud, *Revue numismatique*, 1907 et 1943.
- DE MEY 1985 : Jean-René DE MEY, *Les monnaies ardennaises*, Bruxelles, 1985.
- DEPEYROT 1997 : Georges DEPEYROT, *Imprimés monétaires royaux*, Wetteren, 1997 (les imprimés de la collection Morel-Fatio, aujourd'hui au Cabinet des médailles de la BnF, y sont répertoriés)

Christian CHARLET

³ Imprimés Collection Morel Fatio (BnF, Cabinet des Médailles) n°200, répertorié par DEPEYROT 1997 n°362.

En vente sur notre site



PRIX
DE VENTE
PUBLIC
95€



Suite à la parution en septembre 2023 de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution, 1610-1794*, nous sommes arrivés au constat que plus de 4 000 monnaies attestées par les archives n'avaient pas encore été retrouvées. L'apport des collectionneurs est essentiel afin de parfaire nos connaissances des monnayages de l'Ancien Régime. Le *Bulletin Numismatique* apparaît comme le support idéal pour faire connaître vos monnaies inédites. Nous nous attacherons à les publier en les agrémentant d'informations inédites qui ne pouvaient pas tenir dans l'ouvrage, telles que les poids monnayés, les chiffres de mise en boîte ou bien le nombre et les dates extrêmes des délivrances. Votre aide est précieuse et essentielle pour aboutir, dans quelques années, à une seconde édition de ce livre.

Arnaud CLAIRAND

LE DEMI-LOUIS D'OR AUX HUIT L ET INSIGNES DE LOUIS XIV, FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1701 À TROYES (V)

Monsieur Adam Dameron nous a aimablement envoyé la photographie d'un demi-louis d'or aux huit L et insignes de Louis XIV, frappé sur flan réformé en 1701 à Troyes (V). Cette monnaie est totalement absente de l'ouvrage *Monnaies Royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Les registres des délivrances des espèces réformées à Troyes en 1701 ne sont pas conservés. Le louis ayant déjà été retrouvé, l'existence de ce demi-louis pouvait être supposée.



LE SIXIÈME D'ÉCU À L'ÉCU DE FRANCE DE LOUIS XV, FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1723 À TROYES (V)

Monsieur Adam Dameron nous a aimablement envoyé la photographie d'un sixième d'écu à l'écu de France de Louis XV, frappé sur flan réformé en 1723 à Troyes (V). Cette monnaie est totalement absente de l'ouvrage *Monnaies Royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Les registres des délivrances des espèces réformées à Troyes en 1723 ne sont pas conservés. Le demi, le tiers et le douzième d'écu ont certainement été frappés, mais pour le moment seuls l'écu et le sixième d'écu ont été retrouvés.



LE DOUBLE LOUIS D'OR AUX QUATRE L DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1695 À BESANÇON (CC)

Monsieur Alexis Lechat nous a aimablement signalé un double louis d'or aux quatre L de Louis XIV frappé sur flan réformé en 1695 à Besançon (CC). Cette monnaie figurait dans la collection Barbier (1936) et est illustrée sous le n° 452, planche X du catalogue de sa collection. Elle était signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33 021, p. 300, mais mentionnée comme n'étant pas retrouvée. D'après les archives, 1 023 doubles louis ont été réformés en 1695 à Besançon et mis en circulation suite à 40 délivrances entre le 5 janvier et le 29 décembre 1695 (AN, Z^{1b} 827). Comme pour les espèces frappées à Besançon durant cette période, cette monnaie présente la graphie LVD. XIV et non pas LVD. XIIIIII ordinairement utilisée dans les autres ateliers du royaume.



LE QUART D'ÉCU AUX PALMES DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1698 À LYON (D)

Monsieur Christophe Darras nous a gentiment envoyé la photographie d'un quart d'écu aux palmes de Louis XIV frappé sur flan réformé en 1698 à Lyon (D). Cette monnaie est signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33 162, p. 556 mais n'avait pas été retrouvée. D'après nos recherches en archives, 6 521 quarts d'écu ont été frappés sur flans réformés à Lyon et ont été mis en circulation suite à quatre délivrances entre le 2 août et le 24 décembre 1698 (AD Rhône, 6B 19 ; Tricou, I, p. 29).



LE QUART D'ÉCU AU PORTRAIT APOLLINIEN DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1659 À NANTES (T)

Monsieur Alexis Lechat nous a gentiment signalé deux quarts d'écu au portrait apollinien de Louis XIV, frappés en 1659 à Nantes (T), l'un vendu par France Passion et l'autre par le Comptoir des monnaies (le même ?). L'exemplaire du Comptoir des monnaies est celui qui avait été proposé dans la vente « auction 6 » de Monnaies de Collection de Monaco, du 29 octobre 2020, n° 413 (sous coque PCGS XF 40). Ce quart d'écu est signalé d'après les archives, mais n'est pas retrouvé dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33131, p. 453. Le poids monnayé étant de 196 marcs, la quantité frappée est estimée à 6 991 demi-écus. Ces monnaies furent mises en circulation durant la première quinzaine de novembre 1659. 11 demi-écus ont été mis en boîte pour cette production. Le poinçon d'effigie au portrait apollinien du quart d'écu de Nantes n'était pas connu, toutefois les archives nous précisent qu'il fut déposé le 18 juillet 1659 au greffe de la Cour des monnaies de Paris par Jean Warin, graveur général des monnaies de France. Ce poinçon a été pris en charge le 1^{er} août suivant pour être apporté aux juges-gardes de la Monnaie de Nantes (AN, Z^{1b} 348A et Z^{1b} 903).



LE QUART D'ÉCU À LA MÈCHE LONGUE DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1653 À BOURGES (Y)

Monsieur Paul Samson nous a signalé un quart d'écu à la mèche longue de Louis XIV, frappé en 1653 à Bourges (Y) posté par Cyril Couclet sur facebook. Cette monnaie était signalée comme ayant été probablement frappée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33 117, p. 412 mais n'était pas retrouvée. La note relative à cette monnaie indique en effet « Des quarts d'écu furent délivrés le 23 janvier 1654, mais correspondent très certainement à des exemplaires frappés en 1653 (AN, Z^{1b} 322 et 412) ». Avec un poids d'argent de 1 567 marcs monnayés en 1653 à Bourges (demi-écus, quarts et douzièmes) et 13 exemplaires en boîte, le chiffre de frappe est estimé à 8 970 quarts d'écu. Le Y, différent d'atelier, est bifide afin de différencier les espèces frappées antérieurement par le maître Thomas Mosnier, condamné à mort pour faux-monnayage.



LE DEMI-LOUIS D'OR AUX ÉCUS OVALES, TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ DURANT LE PREMIER SEMESTRE 1745 À PARIS (A)

Monsieur Paul Samson a attiré notre attention sur une monnaie qui a été proposée dans la vente du 2 décembre à Troyes (expert Sabine Bourgey). Sous le numéro 195 est proposé un demi-louis d'or aux écus ovales, tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé durant le premier semestre 1745 à Paris (A). Si le demi-louis frappé durant le deuxième semestre de 1745 à Paris est retrouvé, celui du premier semestre, frappé à seulement 180 exemplaires ne l'était pas dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 019, p. 822. Il n'y eut qu'un seul demi-louis mis en boîte et une seule délivrance en date du 17 mai 1745 (AN, Z^{1b} 922).



LE DEMI-LOUIS D'OR AUX QUATRE L DE LOUIS XIV, FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1695 À RENNES (9)

Monsieur Alexis Lechat nous a signalé un demi-louis d'or aux quatre L de Louis XIV, frappé sur flan réformé en 1695 à Rennes (9). Cette monnaie figurait dans la collection Barbier (1936), planche X, n° 457 et n'a pas été reprise dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Les chiffres de frappe des espèces réformées en 1695 à Rennes ne sont pas connus.



LE DOUBLE LOUIS D'OR AUX HUIT L ET AUX INSIGNES DE LOUIS XIV, FRAPPÉ SUR FLAN DE CONVERSION EN 1703 À PAU (VACHE)

Monsieur Alexis Lechat nous a signalé un double louis d'or aux huit L et aux insignes de Louis XIV, frappé sur flan de conversion en 1703 à Pau (vache). Cette monnaie figurait dans la collection Barbier (1936), planche XI, n°460 et n'a pas été reprise dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Les chiffres de frappe des espèces frappées sur des flans de conversion en 1703 à Pau ne sont pas connus.



LE LOUIS D'OR AUX INSIGNES DE LOUIS XIV, FRAPPÉ SUR FLAN DE CONVERSION EN 1706 À MONTPELLIER (N)

Monsieur Alexis Lechat nous a signalé un louis d'or aux insignes de Louis XIV, frappé sur flan de conversion en 1706 à Montpellier (N). Cette monnaie figurait dans la collection Rousselle (1935), planche II, n° 64 et n'a pas été reprise dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Les chiffres de frappe des espèces de conversion frappées en 1706 à Montpellier ne sont pas connus.



LE DEMI-ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER DE LOUIS XVI, FRAPPÉ EN 1778 À BAYONNE (L)

Paul Samson nous a signalé un demi-écu aux branches d'olivier de Louis XVI, frappé en 1778 à Bayonne (L). Cette monnaie est proposée à la vente par Monnaies de Collection, Monaco (Nicolas Gimbert), eaction 7, 4 décembre 2023, n° 788. Elle est signalée à partir des archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 35101, p. 1077. D'après nos recherches en archives 4 799 demi-écus ont été frappés en 1778 à Bayonne et 11 exemplaires ont été mis en boîte.



LE DIXIÈME D'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1769 À MONTPELLIER (N)

Monsieur Alexandre Nicolet nous a envoyé la photographie d'un dixième d'écu aux branches d'olivier, tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé en 1769 à Montpellier (N). Cette monnaie est signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, mais n'avait pas été retrouvée. D'après nos recherches en archives, 27 100 dixièmes d'écu ont été frappés en 1769 à Montpellier pour un poids de 128 marcs 4 onces 1 denier 3 grains. Pour cette production 70 dixièmes d'écu ont été mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à deux délivrances du 25 février au 6 juillet 1769.



LE DEMI-ÉCU AUX TROIS COURONNES DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1709 À LA ROCHELLE (H)

Paul Samson nous a gentiment signalé un demi-écu aux trois couronnes de Louis XIV frappé en 1709 à La Rochelle (H) présenté dans l'e-auction n° 7 de Monnaies de Collection, n° 549. Cette monnaie, attestée par les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n'avait pas encore été retrouvée. D'après nos recherches en archives, 29 721 demi-écus ont été frappés pour un poids de 1 860 marcs. Le chiffre de mise en boîte et de 34. Ces monnaies furent mises en circulation suite à quatre délivrances du 17 août au 6 décembre 1709.



LE QUART D'ÉCU AUX PALMES DE LOUIS XIV, FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1695 À BORDEAUX (K)

Paul Samson nous a gentiment signalé un quart d'écu aux palmes de Louis XIV frappé sur flan réformé en 1695 à Bordeaux (K) présenté dans l'e-auction n° 7 de Monnaies de Collection, n° 491. Cette monnaie est totalement absente de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Les chiffres de frappe des espèces réformées en 1695 à Bordeaux ne sont pas connus.



LE DEMI-ÉCU AUX PALMES DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1693 À METZ AVEC LA LETTRE M COURONNÉE

Paul Samson nous a gentiment signalé un demi-écu aux palmes de Louis XIV frappé sur flan réformé en 1693 à Metz et portant la lettre M couronnée et non pas AA. Cette monnaie a été présentée dans l'e-auction n° 7 de Monnaies de Collection, n° 477. Dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)* ne sont mentionnés que des exemplaires avec la double lettre d'atelier AA. À plusieurs reprises Christian Charlet nous avait affirmé avoir vu un tel demi-écu, mais n'avait pas de photographie à sa disposition ou de référence à un catalogue de vente. Nous n'avions donc pas pris cette information en compte. Cette monnaie donne raison à Christian Charlet.



LE HUITIÈME D'ÉCU DE NAVARRE DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1649 À SAINT-PALAIS, AVEC SEULEMENT DEUX MOLETTES AU REVERS

René Wack nous a présenté un huitième d'écu de Navarre de Louis XIV, frappé en 1649 à Saint-Palais, avec seulement deux molettes au revers, alors que nous n'avions rencontré jusqu'à présent que des exemplaires avec quatre molettes au-dessus de la couronne du revers. Ces deux molettes se retrouvent également sur des huitièmes d'écu de Navarre au millésime 1650. Nous en ignorons la signification.



LE QUART D'ÉCU DE NAVARRE-BÉARN DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1646 À MORLAÏS, AVEC TROIS MOLETTES AU-DESSUS DE LA COURONNE

René Wack nous a gentiment signalé un quart d'écu de Navarre-Béarn de Louis XIV, frappé en 1646 à Morlaàs, avec trois molettes au-dessus de la couronne. Nous avons recensé des exemplaires avec quatre molettes au-dessus de la couronne du revers, mais pas avec trois. Nous ignorons leur signification.



LE QUART DE FRANC, BUSTE LAURÉ AVEC FRAISE (1^{ER} BUSTE DE NICOLAS BRIOT), DE LOUIS XIII, FRAPPÉ EN 1622 À TOULOUSE (M)

René Wack a eu la bonne surprise de découvrir un quart de franc, buste lauré avec fraise (1^{er} buste de Nicolas Briot), de Louis XIII, frappé en 1622 à Toulouse (M). Jusqu'à présent pour l'atelier monétaire de Toulouse, seuls les millésimes 1612 et 1620 étaient connus. Ce quart de franc porte un buste bien venu à la frappe et viendra remplacer le buste M figurant p. 72 de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. Du côté des productions, nous avons un chiffre de frappe de 80 730 demi-francs, obtenu par extrapolation du chiffre de mise en boîte de 130 demi-francs. Ce chiffre de frappe comprend donc aussi des huitièmes d'écu.



LA VENTE DE VOTRE COLLECTION ?

Tout est question de temps et, tôt ou tard, vous serez amené à réfléchir à cette question.

C'est un sujet assez complexe auquel on devrait réfléchir lorsque l'on commence à collectionner bien que cela puisse sembler étrange. Et en réalité, on ne le fait jamais.

Je n'ai pas les solutions pour toutes les collections. Je présente des idées et du vécu de façon générale et je donne quelques conseils qui me semblent pertinents ou du moins à méditer.

Il y a deux cas bien distincts qu'il faut considérer ; vous vendez de votre vivant ou vos héritiers disposeront de votre collection si éventuellement aucun d'eux ne collectionne. Quelle que soit la situation, il y a des points communs qui sont propres à la collection, c'est-à-dire que celle-ci dépend exclusivement des choix que vous avez faits pendant votre vie de numismate.

En tout premier lieu, force est de constater que l'argent attire l'argent. Un amateur avec des moyens importants ne va pas acheter des lots ou des monnaies à 20€ à travers ebay ou un autre site. Cette personne a d'autres choses bien plus importantes et intéressantes à traiter. Elle va se focaliser sur les monnaies en or ou en argent rares et de très belle qualité. Sachant que ces pièces ne courent pas les rues, lors de la revente, dans de nombreuses années, il est fort probable que le prix de vente de ces pièces aura augmenté. Par contre une monnaie que l'on

trouve très facilement dans un état TTB à 20€ ne verra JAMAIS sa valeur augmenter, c'est aussi simple que ça.

Si vous avez une très belle collection, cela signifie que vos héritiers n'auront pas spécialement de besoin pécuniaire et leur laisser votre collection n'aura aucune conséquence particulière. Il est d'ailleurs fort probable qu'ils la garderont dans un coffre.

Cela n'est cependant pas le cas pour tout le monde, bien au contraire. Par conséquent, faut-il laisser par exemple une collection de 50 000€ ou plus (ou moins) comme héritage ou est-ce qu'il ne vaut pas mieux vendre de son vivant ? Le problème est qu'il y a des cas où cela est préférable et dans d'autres cas, ce n'est pas indispensable, cela dépend de la constitution de votre collection. Si vous décidez de laisser votre collection en héritage, alors il faudra que vous laissiez par écrit et de façon claire les pas à suivre, avec une liste détaillée des pièces (qualité, prix d'achat, avec l'année, rareté...), quelle entreprise contacter... et surtout ne laisser pas cela au hasard.

Si vous êtes numismate, c'est en tout premier lieu par passion et votre intérêt principal n'est pas d'investir. Cependant, c'est une variable très importante, mais que malheureusement de nombreux collectionneurs ne prennent pas en compte.

Je ne pense pas que le fait d'acheter une pièce à 5 000€ ou à 20€ change quelque chose quant au plaisir de posséder cette monnaie. Nonobstant, dans les deux cas, c'est un investissement mais pas au même niveau, certes.

Vendre une collection de plusieurs centaines de monnaies ou billets avec une valeur faible est très difficile et il faut pratiquement la brader. Dans ce cas précis, la cote de cette collection ne veut absolument rien dire et la déception sera énorme. Passer par une maison de vente est impossible car ils recherchent les belles collections et la raison est simple : l'expert doit pratiquement consacrer autant de temps pour une monnaie à 20€ que pour une autre à 20 000€ et sachant que son bénéfice est un pourcentage du prix de vente de la pièce, le calcul est vite fait. Il y aura dans ce cas une seule solution, c'est la vente à un professionnel si vous en trouvez un ! Un professionnel va essayer de dénicher par exemple parmi les monnaies s'il n'y a pas une 2 francs chambres de commerce de 1927, une 5 francs Lavrillier ou une 20 francs Turin des années 1936 ou 1939 et si c'est le cas quelle en est la qualité. Un professionnel n'a aucun intérêt à acheter des pièces courantes qu'il a déjà en stock et qui ne se vendent pas !

Les vendeurs ont tendance à croire qu'ils se font arnaquer par un professionnel qui propose 1 500€ pour une collection composée de plus de mille pièces courantes dont la cote totale est de 10 000€, alors qu'en réalité elle ne vaut pas plus, si elle les vaut !

En tant que collectionneur et quel que soit le type de collection, on a toujours des choix quant à la construction de celle-ci. Dans le cas de la numismatique, on a une infinité de choix et c'est là qu'il faut faire les bons, à partir de règles simples et logiques, du moins c'est ce que je pense.

• La qualité est ROI, que la monnaie soit rare ou pas. Plus la monnaie est courante et plus la qualité à privilégier doit être élevée.

ADF



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

COMMENT VA SE PASSER

LA VENTE DE VOTRE COLLECTION ?

- Évitez l'achat de monnaies trop récentes car elles augmenteront rarement de prix. De nombreux pays frappent des monnaies magnifiques non-circulantes et destinées aux collectionneurs ; je déconseille ce type d'achat.
- Concentrez votre collection sur quelques domaines bien précis, évitez de collectionner tout et n'importe quoi.
- Monnaies gradées ou pas ?

Un exemple simple permettra d'illustrer ce que je viens d'écrire : La 2 francs Morlon de 1937 frappée à plus de onze millions d'exemplaires est une monnaie très courante que l'on trouve très facilement dans des états moyens. Par contre, j'ai consulté les archives de PCGS et NGC et il existe en tout et pour tout 5 exemplaires MS63/64 (SPL), 4 exemplaires en MS65 (FDC) et un en MS66 (FDC). Cela démontre que cette pièce n'est pas si facile à trouver en SPL ou FDC malgré une frappe importante, bien au contraire. Actuellement CGB propose une monnaie en MS65 à 150€ et une en MS64 à 85€ et si l'on regarde les cotes, en petit SUP la cote est de 15€ mais il y en a des centaines, voire plus.



Si vous faites le choix de ce domaine de collection, il vous faudra bien plus de temps et d'argent pour compléter la série de onze valeurs dans des états supérieurs, mais le jour où vous en disposerez, ce sera bien plus simple et gratifiant.

Pourquoi j'insiste sur les monnaies gradées ? C'est le choix que j'ai fait pour deux raisons précises :

- Aucun de mes fils n'étant actuellement intéressé par la numismatique (peut-être dans le futur), j'ai décidé de simplifier au possible ce qui détermine en grande partie la valeur d'une monnaie, c'est-à-dire la qualité. Si une monnaie est gradée MS63, elle n'est ni MS62 ni MS64, elle est MS63. Par contre, une monnaie SUP peut être selon que vous soyez vendeur ou acheteur SUP moins ou SUP plus, ce qui n'est pas du tout pareil au niveau de la qualité et par conséquent du prix. Avec une monnaie gradée, il n'y a pas de discussions ou de flou possible quant à sa qualité.
- Avec une monnaie gradée, les recherches sont et seront bien plus simples à réaliser, même pour une personne qui ne connaît absolument rien en numismatique. Il suffit d'une part de regarder dans les archives de PCGS et NGC le nombre d'exemplaires selon le grade et d'autre part de regarder par exemple dans SIXBID les exemplaires vendus récemment pour avoir une idée des prix actuels réalisés.

Personnellement, si j'ai passé beaucoup de temps à étudier, regarder, comparer, rechercher, en plus de dépenser une certaine somme, c'est en tout premier lieu par passion, mais ce n'est pas pour qu'ensuite lors de la revente de ma collection, quelqu'un d'autre profite de l'ignorance de mes fils en matière numismatique pour récupérer le fruit de mon travail.

Il est nécessaire en plus de tenir compte des particularités suivantes :

- Les monnaies d'un pays quel qu'il soit sont collectionnées principalement par les habitants de ce pays et par conséquent le pouvoir d'achat de ces personnes a une incidence directe sur l'évolution des prix. Dans un pays dont le niveau de vie baisse, les prix auront tendance à baisser et au contraire pour les pays bien plus dynamiques, la tendance sera à la hausse.
- Les monnaies grecques et romaines sont une exception car elles sont collectionnées mondialement.

Dans tous les cas de figures, une collection spécialisée constituée de très belles pièces se vendra toujours à un bon prix et bien plus rapidement qu'une autre composée de monnaies courantes et de qualité moyenne qui sera un casse-tête au moment de la revente.

D'autre part, si le nombre de collectionneurs diminue, les domaines qui seront les plus impactés seront ceux où les monnaies sont les plus abondantes et de qualité courante. Seuls les très beaux exemplaires continueront à être recherchés et maintiendront leur prix.

Il faut « dépenser » uniquement l'argent dont on n'aura pas besoin dans un avenir proche, surtout dans la conjoncture actuelle qui est très compliquée.

La numismatique est un monde fantastique. Pour en profiter pleinement, mieux vaut le faire sereinement. Une collection se bâtit sur le long terme et les connaissances sont fondamentales. Je conseille vivement de lire des articles par exemple dans le *Bulletin Numismatique*. Allez dans des forums tels que Numista qui sont gratuits et dans lesquels vous pouvez aussi demander conseil sur de nombreux sujets !

Ma conclusion est la suivante : mieux vaut avoir moins de monnaies mais très belles, qu'en avoir beaucoup et de qualité moyenne.

Bien que je ne collectionne pas les 5 centimes, j'ai acheté cette monnaie en 2023. Pour quelle raison ? Une patine magnifique en plus de la beauté de la pièce !



Et rappelez-vous : une fois le prix oublié, la qualité reste !

Yves BLOT
yvblobt@hotmail.com

UNE NOUVELLE DIRECTRICE AU CABINET DES MÉDAILLES DE LA BNF

L'été dernier, le départ pour la Grande-Bretagne de la directrice du Cabinet des Médailles (DMMA) de la BnF, Frédérique Duyrat (2013-2023), avait entraîné la vacance de son poste. Après examen des candidatures à sa succession, les autorités compétentes ont finalement choisi pour succéder à Frédérique Duyrat la conservatrice en chef du patrimoine Cécile Colonna, ancienne du Cabinet des Médailles.

Spécialiste des antiquités grecques (le nom complet du Cabinet des Médailles est Médailles et Antiques), Cécile Colonna

est une grande professionnelle à la compétence unanimement reconnue ; elle a, entre autres, magistralement organisé certaines expositions remarquables. Cette spécialisation ne l'a jamais empêchée d'être très ouverte et intéressée à l'égard des monnaies et médailles. De surcroît, de caractère enjoué et particulièrement sociable, dénuée de toute prétention, elle n'a que des amis.

On ne peut ainsi que la féliciter et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Christian CHARLET

L'OR EST GRAVE

Finale, on arrive à la fin de la route goudronnée et maintenant commence le chemin de terre qui est bien plus chaotique.

En France, sur le plan économique, la situation est très compliquée, avec un déficit qui ne diminue pas, une dette qui augmente, une balance commerciale déficitaire et, en plus, la charge de la dette qui ne cesse d'augmenter à cause de la hausse des taux d'intérêts (cela correspond aux intérêts de la dette).

Malheureusement, l'exécutif ayant tout misé sur la croissance qui finalement n'arrive pas et n'ayant pas prévu de plan B, les mauvaises nouvelles s'amoncellent.

Dernièrement, le ministre de l'Économie a émis l'idée de mettre à disposition des états européens l'épargne accumulée par les particuliers, ce qui n'est pas rassurant du tout.

Outre-Atlantique, c'est-à-dire aux États-Unis, la situation économique est également complexe avec une dette qui a augmenté de 500 milliards sur les deux derniers mois et une charge de la dette annuelle de 1 000 milliards.

En Europe, la guerre entre l'Ukraine et la Russie est une situation qu'il ne faut pas prendre à la légère.

Devant un panorama aussi compliqué, il faut à un certain moment se poser de sérieuses questions.

La valeur d'une monnaie quelle qu'elle soit repose sur la confiance qu'ont les détenteurs de cette monnaie. Si la confiance s'érode pour diverses raisons, il faut sécuriser ses avoirs dans une valeur sûre, une valeur refuge et l'une de ces valeurs est l'or.

Aujourd'hui 8 mars, l'once d'or est à 2 178\$, alors que depuis janvier, le prix oscillait autour de 2 000\$. Une hausse aussi importante en si peu de temps annonce un changement quant à la perception et la défiance des investisseurs et des banquiers centraux par rapport au dollar et aux autres monnaies de façon générale.

Parallèlement, la bourse continue d'augmenter, car détenir des actions de certaines sociétés est également une valeur refuge sur le long terme.

Par contre l'heure est grave pour les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) dont le montant des retraits est bloqué à hauteur de 2 milliards d'euros !

Il est évident que ni l'euro ni le dollar vont s'effondrer du jour au lendemain, mais avec le temps ils vont se déprécier, s'il n'y a pas entre temps une situation explosive qui fait surface.

La seule solution possible de mon point de vue pour maintenir les économies, et par conséquent les monnaies, est le retour de la planche à billet, et cela est bon pour l'or.

Il faudra surveiller de près le cours de l'or comme du lait sur le feu !

Et rappelez-vous : on ne met jamais tous ses œufs dans le même panier !

Yves BLOT

LE FRANC LES ESSAIS, LES ARCHIVES NAPOLÉON I^{ER} (1803-1815)

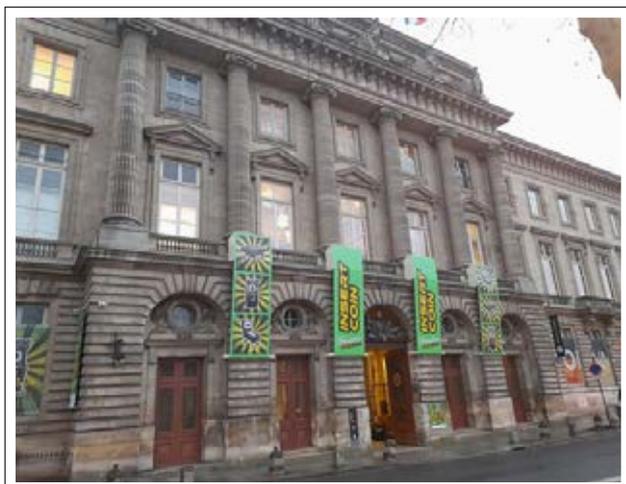


59€

INSERT COIN : LA FRANCE DES JEUX À PIÈCES À LA MONNAIE DE PARIS



Quiconque aura fréquenté les bars, cafés ou brasseries de la fin des années 60 aux années 90 reconnaîtra leurs bruits caractéristiques. Depuis le 1^{er} mars dernier, les balles qui claquent dans les baby-foots, le bruit des flippers qui font rebondir les billes d'acier et affolent les afficheurs de score ou encore les sons électroniques stridents des jeux d'arcades sont l'univers sonore de la nouvelle exposition qui se tient à la Monnaie de Paris.

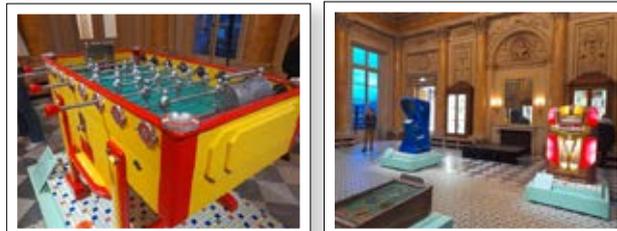


Les plus anciens vont retrouver une part de leur jeunesse et les plus jeunes vont découvrir ce temps un peu révolu où baby-foots, flippers, juke-box et bornes de jeux électroniques peuplaient ces lieux de vie. Tous fonctionnaient avec des pièces de monnaie. Ces moments souvent trop courts duraient ce

que ces monnaies insérées permettaient. Les plus forts au flipper se lançaient dans des parties interminables, jouant tant avec les petites manettes (les fameux flippers) qu'avec l'ensemble de la machine en essayant de ne pas être sanctionné par le fameux tilt, redoutable invention de l'américain Harry E. Williams.



Les jeux exposés sont à l'honneur dans les splendides espaces de l'Hôtel de la Monnaie.



Autour des divers jeux sont recréés des univers rappelant les différentes ambiances de l'époque.



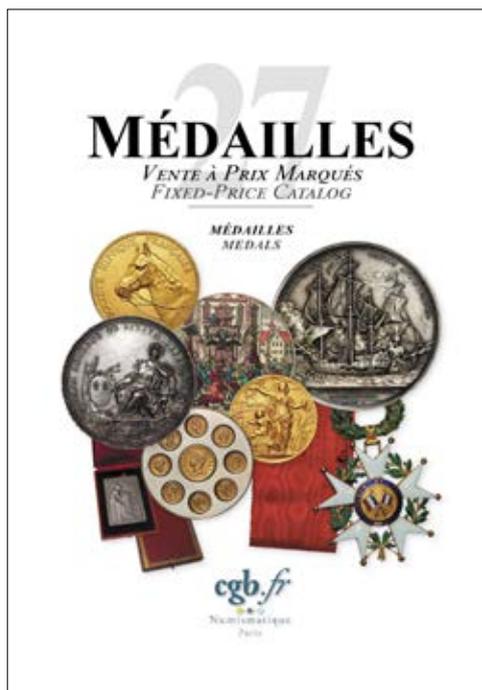
Les jeux restent au centre de l'exposition avec la possibilité de jouer pour de vrai ! À défaut de pièces de monnaie, les visiteurs sont munis de jetons spécialement frappés pour l'occasion (illustration en haut de page).

Une jolie exposition qui permet de remonter dans le temps tout en découvrant ce magnifique écrin de l'Hôtel de la Monnaie. Vu le succès de l'exposition, on conseille de réserver à l'avance et d'éviter les heures d'affluence.

Exposition Insert Coin à la Monnaie de Paris du 1^{er} mars au 30 juin 2024. Du mardi au dimanche, de 11h à 18h. Nocturnes les mercredis jusqu'à 21h.

Information, réservation et billetterie en ligne sur le site de la Monnaie de Paris.

Laurent COMPAROT



Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau catalogue *Médailles 27*, avec près de 1 300 médailles, comprenant notamment 207 médailles en or, 456 médailles en argent, 354 en bronze et 220 en cuivre. Ce catalogue regroupe en grande partie des médailles mises à la vente depuis 2023.

Il n'y a pas réellement de thème particulier mais plusieurs thèmes à ce catalogue. Toutefois, vous remarquerez sûrement que nous avons choisi une sélection de médailles dont la valeur de vente est supérieure à 100€. Si nous avons inclus le matériel dont la valeur est supérieure à 50€, nous serions alors partis sur un catalogue de 3 678 articles. Vous comprendrez donc que notre boutique *Médailles* n'est pas aussi mince que notre catalogue papier édité et sorti il y a quelques jours. Si ce dernier vous manque, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse email : contact@cgb.fr.



Parmi les exemplaires disponibles dans notre catalogue, vous pourrez retrouver la plaquette en argent, Paris-Lyon-Méditerranée, Assemblée générale des actionnaires d'Oscar Roty. Dans le thème des Expositions, vous pourrez retrouver cette jolie plaquette en bronze pour l'Exposition hispano-française des Beaux-Arts de 1919 à Saragosse par Josep Clara I Aayats (1878-1958), ou bien cette belle médaille en argent pour l'exposition coloniale internationale de 1931, qui fut décernée au député Albert Bedouce (1869-1947), partisan de Jean Jaurès.



Parmi les nombreuses médailles de mariage, vous pourrez retrouver celle célébrant le mariage d'Humbert de Savoie et de Marie-José de Belgique en 1930 ou celle du mariage de l'archiduc d'Autriche Joseph (futur Joseph II) et d'Isabelle de Boubon-Parme en 1760 à Vienne.

De même, vous pourrez retrouver cette superbe et splendide médaille en or émise pour la Société des artistes français de 1897 qui fut remise à l'artiste François-Eugène BURNEY (1845-1907), graveur et illustrateur, élève du graveur Claude-Ferdinand Gaillard.

Petites astuces pour naviguer sur notre boutique *Médailles* : n'hésitez pas à utiliser le menu déroulant du thème secondaire, nous essayons d'y placer nos grands thèmes du type : Amour et Mariage, Assurances, Armées, Décorations, Artistes (musiciens, peintres et sculpteurs), Franc-Maçonnerie, Jeux Olympiques, Littérature (écrivains et poètes), Monuments,



Mer et Marine (paquebots, navires, bateaux et sociétés nautiques), etc.

Autrement, n'hésitez pas à rechercher par nom de graveur, vous pourrez y retrouver le populaire **ROTY Oscar**, et bien d'autres comme **BOTTEE Louis-Alexandre** ou encore **GATTEAUX Nicolas-Marie**...

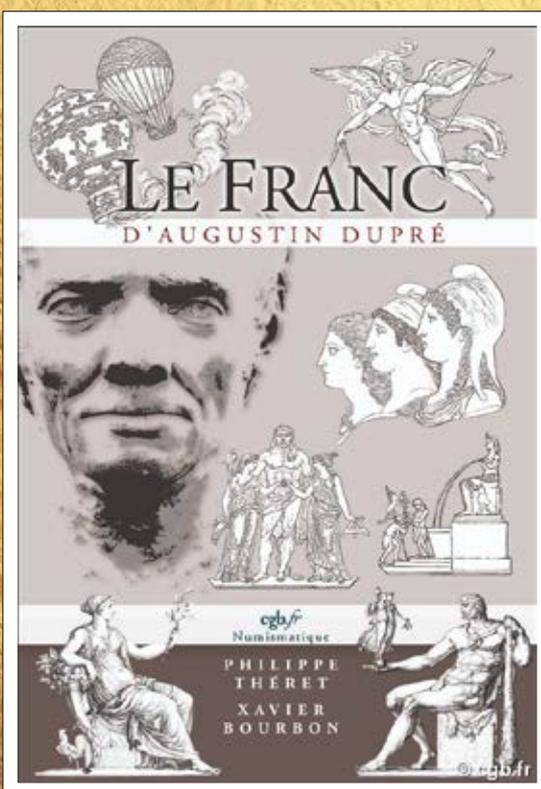
Notez que notre boutique **Médailles** est perpétuellement en cours d'amélioration. Nous essayons de simplifier les thèmes et de normaliser les noms des graveurs. Cela reste un travail de longue haleine et nous faisons notre maximum pour y arriver. N'hésitez pas à me faire part de vos retours sur l'utilisation de la base. Je suis toujours preneuse de votre opinion de collectionneur/collectionneuse.

Alice JUIILLARD

LE FRANC

d'Augustin Dupré

75,00€
réf. If2021



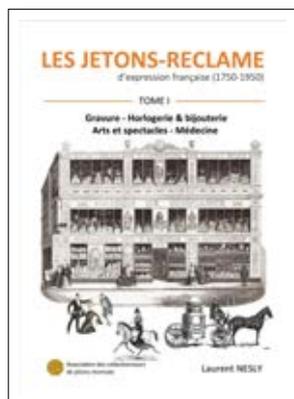
LES MAISONS CLOSES SONT DE RETOUR ! (ENFIN LEURS JETONS)

Le catalogue réalisé par Michel Paynat en 2003 en partenariat avec l'ACJM* est depuis longtemps épuisé. Il comprenait un peu moins de 400 jetons répartis dans toute la France, les anciennes colonies et quelques jetons d'autres pays.

Un premier recensement réalisé par Roland Elie en 1994 dans un catalogue sur les jetons et médailles publicitaires en contenait un peu plus d'une centaine. Ce premier livre affirmait déjà le parti pris d'en classer certains sous la dénomination jetons publicitaires ou encore selon l'expression usitée à l'époque : jetons-réclames.

Car, pour la plus grande partie d'entre eux, il s'agit bien d'une forme de publicité.

Laurent Nesly donne dans le premier tome un éclairage particulier sur la naissance de la publicité à travers ces jetons de marchands pour les plus anciens ou jetons-adresses avant 1870.



Le livre épuisé est aujourd'hui réédité et disponible sur le site de la CGB

Vous trouverez dans ce premier ouvrage tous les éléments qui pourraient vous être nécessaires pour identifier un jeton qui aurait trait à des domaines aussi différents que la médecine (charlatans compris), la gravure, la bijouterie et la joaillerie, la papeterie et les arts et spectacles, le tout sur 425 pages.

HORECA, autres activités de service et maisons de Sociétés.

Le deuxième tome correspond au secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés et ces maisons dites de société que l'on apparente pour la plupart à des maisons closes. Environ 330 adresses différentes sont ainsi recensées en France (près de 30 à l'étranger) dans cet ouvrage avec parfois plusieurs jetons référencés et de nombreux inédits par rapport aux catalogues précédents.

Parmi les particularités de ces monnaies, on trouve souvent un revers avec mention de la République Française : comme le type Cérés.



Ou des jetons du type au génie parfois avec la mention monnaie de singe.



Mais aussi un autre symbole utilisé dans les monnaies : le coq.

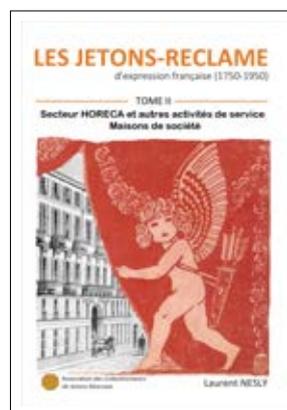


Qui pouvait se décliner sous une forme plus adaptée à une clientèle (anglaise?) avec cette référence à Edouard VII dans ce même établissement.



Ce type de monnaie pouvait ainsi se trouver aisément dans son porte monnaie et en toute discrétion aux côtés de pièces plus classiques.

Ce livre de près de 420 pages vous fera également découvrir d'autres activités de service dans le domaine des sciences et techniques, les bains, la blanchisserie, la cosmétique, les bureaux de placement... dont certaines n'ont plus cours aujourd'hui.



Disponible sur le site de la CGB - Réf. lj29

Denis COURTOIS
Laurent NESLY

* ACJM : Association des Collectionneurs de Jeton-Monnaie, contact : acjm@orange.fr

En vente sur notre site

Arnaud Clairand

MONNAIES ROYALES
FRANÇAISES
ET DE LA RÉVOLUTION

1610-1794



Éditions Les Cheval-Légers

cgb.fr

Numismatique
Paris

PRIX
DE VENTE
PUBLIC
95€

L'ÉVALUATION DU GRADE : 6-VG ET F (VERY GOOD ET FINE) 8-15

Après avoir examiné et illustré les grades correspondant aux pièces assez circulées (VF20 à 35), nous allons examiner les grades VG8 et 10 et F12 et 15 correspondant au Beau. Les grades évoluent par paliers de 2 et 3 points.

Échelle de grade	Qualité	Description
F15 F12	B (Beau)	Usure importante, l'usure forme de grandes surfaces planes.
VG10 VG8		Usure forte, l'usure forme de grandes surfaces planes et le listel disparaît en partie.

Chaque grade est illustré par une pièce différente. L'état de conservation est indépendant de l'origine ou l'âge de la monnaie. Le grade est fonction de l'aspect général de la monnaie, puis il est affiné selon les cinq critères : l'usure, le velours, les marques, la frappe et la patine. En B, l'usure est très importante, ce critère est dominant sur tous les autres.



Royaume-Uni Shilling 1658 PCGS VG8

En VG8, l'usure a oblitéré tous les détails principaux qui sont reliés entre eux. Le portrait à l'avant et l'écu au revers sont très plats et l'épaisseur de la gravure a fortement diminué. L'usure globale est tellement importante que le listel lui-même est touché. Le VG constitue un point charnière pour les pièces très usées, avec le listel qui est interrompu en VG8 et qui est complet en VG10.



Royaume-Unis 1/2 Couronne 1675 PCGS VG10

En VG10, l'usure a oblitéré tous les détails principaux qui sont reliés entre eux. Sur l'avant de cette monnaie, le portrait forme une grande surface plane qui ne comporte presque plus aucun détail. Au revers, les écus et la légende sont uniformément plats. Il n'y a plus aucun détail fin et l'épaisseur de la gravure a beaucoup diminué.



Pérou 8 Reales 1820-L JP PCGS F12

En F12, l'usure a oblitéré tous les détails principaux qui sont reliés entre eux. Sur l'avant de cette monnaie, le portrait forme une grande surface plane dans laquelle apparaissent peu de détails en creux. Au revers, l'écu, les piliers et la couronne forment une surface plane. Il n'y a pratiquement plus aucun détail fin et l'usure a nettement aplani tous les motifs principaux.



USA 1/2 Cent 1803 PCGS F15

En F15, l'usure a oblitéré tous les détails principaux qui sont en grande partie reliés entre eux. Sur l'avant de cette monnaie, les cheveux et le visage forment une grande surface plane dans laquelle apparaissent quelques détails en creux. Au revers, les touffes de feuilles sont plates et ne comportent presque plus aucun détail fin. La quantité de détails fins est nettement moins importante qu'en VF20.

En résumé, le F correspond à une pièce dont les détails fins ont presque entièrement disparu sous l'effet d'une importante usure. Le VG correspond à une pièce dont tous les détails fins ont disparu sous l'effet d'une forte usure qui touche également le listel qui commence à disparaître.

Laurent BONNEAU - PCGS Europe

Excellent

★ Trustpilot

★★★★★

Noté 4,9/5

Plus de 5000 Avis

cgb.fr

QUAND LES ARTISTES SIGNENT DES BILLETS DE BANQUE !



Gainsbourg. Moitié de billet de 500f déchiré et signé [1988]
« merde, à bribri, gainsbourg » - ©sotheby's

Des billets de banque courants ont été à diverses occasions annotés, signés voire dédiés par des artistes français et étrangers évoluant dans le monde de la peinture, de la musique.

Le plus célèbre pour nos contemporains est sans doute le 500 Francs Pascal de Serge Gainsbourg, pas celui brûlé par provocation devant des millions de téléspectateurs, mais les 2 ou 3 autres (dont un demi-billet...) signés a posteriori à des admirateurs ou amis par « l'homme à la tête de chou » comme il aimait lui-même à se définir.

Une moitié de Pascal est ainsi connue, billet déchiré, daté 1987, avec à droite au feutre : « affectueusement à Gilbert. Gainsbourg ». Lot adjugé 24 740 euro en 2015 !

Un autre billet, entier celui-là, vendu à Drouot en 2016 : « Très cordialement, à Geneviève. Gainsbourg » et daté 1985 (alphabet V.230) vendu plus de 5 000 Euro.

Ce ne sont pas les seuls billets signés et dédiés par le grand Serge. On connaît en effet un 5 Francs Pasteur avec mention : « bon pour cinq francs » (sic) Serge Gainsbourg

Ce jour-là de 1970, sa compagne Jane avait elle aussi annoté et signé un billet de 1 livre sterling.

Documents rarissimes, évoquant l'humour décalé de ces deux icônes sulfureuses de la chanson française, adjugés finalement 7 750 euros à Drouot.

Remontons le temps jusqu'aux années 50 pour trouver un 20 Francs Pêcheur signé Django Reinhardt, icône de la musique gitane, enlevé trop tôt à la vie...

Un document unique acquis en vente à Boston en 2016 par le propriétaire de djangoguitars.com.

Terminons par le graal : un billet signé par Picasso lors d'un repas entre amis : 1 000 Francs Minerve et Hercule signé par le maître dans le filigrane.

Pour tous ces documents rarissimes, souvent uniques, se pose évidemment le problème de l'authentification, et surtout de la traçabilité qui seule permet d'être catégorique.

Collectionnés dans le monde des arts, ces billets souvent méconnus des billetophiles méritaient bien un article.



Origine de ce billet d'exception par M. Baud, fils du céramiste André Baud :

« Voici l'histoire de ce billet telle qu'elle me fut racontée par mon père :

Un jour, un repas est organisé dans un restaurant de Cannes, réunissant autour de la table plusieurs potiers, Picasso et un riche industriel américain. Celui-ci dit alors à Picasso : « Je parie que je suis plus riche que vous ! ». Picasso lui répond : « Ce n'est pas vrai et je vais vous le prouver ». Il se tourne alors vers mon père et lui dit : « Baud, passez-moi donc un billet de 1 000 francs ». Il s'adresse ensuite à l'Américain : « Voyez-vous ce billet ? Il vaut 1 000 francs », puis il prend un stylo, le signe et lui dit : « Maintenant, il en vaut le double !! » Éclat de rire général à la table... Mon père demande alors à Picasso : « Puis-je récupérer mon billet ? ». C'est ainsi que, depuis ce jour, le billet signé par Picasso se trouve en notre possession !!!! »

Max REGNIER

Home Contacts Get Involved Conservation Database News & reports Treasure Research Photos Blogs Events

log in | Register Home » Database

1,715,609 objects within 1,112,309 records

what / where / when search

search database

reference works cited

Find number:



INTERNET AUCTION
Avril 2024



Date de clôture : 9 avril 2024
Closing date: April 9, 2024

cgb.fr
N°1 de la numismatique

PHILIPPE THIÉRET
MICHEL TAILLARD

LE FRANC
LES ESSAIS, LES ARCHIVES

NAPOLÉON I^{er}
(1803-1815)



ADANI **cgb.fr** **ADF**
N°1 de la numismatique

24
MONETÆ
VENTE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG

GREQUES, PROVINCIALES, BYZANTINES ET GAULOISES
GREEK, PROVINCIAL, BYZANTINE AND CELTIC COINS



cgb.fr
N°1 de la numismatique

Arnaud Clairand

**MONNAIES ROYALES
FRANÇAISES
ET DE LA RÉVOLUTION**
1610-1794

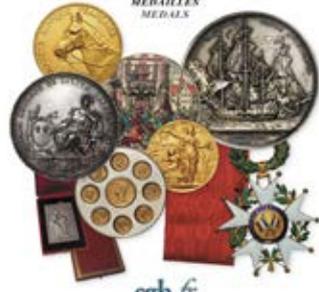


Editions Les Chevaux-Légers

cgb.fr
N°1 de la numismatique

27
MÉDAILLES
VENTE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG

MÉDAILLES
MEDALS



cgb.fr
N°1 de la numismatique